



Photo René Picard, LA PRESSE

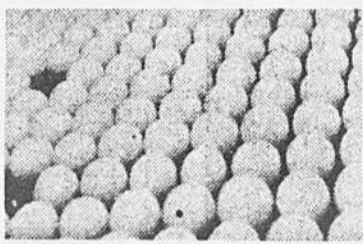
Dave Dryden, le gardien des Sabres de Buffalo, a joué un match colossal. Mais il y a eu ce but chanceux de Jacques Lemaire, et le Canadien a remporté le premier match de la série quart-de-finale, 2-1.

— Voir page C 1

AUJOURD'HUI

Le plan Cloutier :
\$100 millions pour un
flirt sans issue
avec les immigrants

— page A 5



Les oeufs, des
économies à la livre

— page D 3

Bilinguisme : Trudeau
fait face à l'hostilité
du caucus québécois

— page D 10



Le golf, le jeudi

A compter d'aujourd'hui, Luc Brien, golfeur émérite, signera une chronique de golf tous les jeudis dans LA PRESSE. Brien traitera des différents parcours du Québec en plus de donner des conseils aux lecteurs.

Voir page C-12

La tutelle pour le
Cégep de Saint-Laurent

— page F 12



L'AMOUR ET
LA LOI

— page D 7

La surtaxe sur la
manutention peut
amener les armateurs
à fuir Montréal

— page D 12



La revanche des
"Belles-soeurs"

— page B 1

On ne confie pas sa publicité à ses ennemis

— Robert Bourassa

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — "Pour faire sa publicité, habituellement, on ne choisit pas des ennemis".

Tel est l'un des arguments invoqués par le premier ministre pour tenter de réfuter les manchettes récentes de LA PRESSE, voulant que, sous le gouvernement Bourassa, il y ait eu un retour au favoritisme en matière de publicité, et que le gouvernement puisse économiser un demi-million de dollars par année en créant sa propre agence et en faisant affaires directement avec les médias.

Une fois de plus, le sujet explosif du "patronage" a fait l'objet hier à l'Assemblée nationale d'un bref mais violent échange, suivi d'un long débat

sur la convocation de la Commission parlementaire des comptes publics.

Unanime, l'Opposition réclame que cette commission siège sans délai pour étudier notamment 66 cas précis présentés par le leader parlementaire de l'opposition, M. Rémi Paul. Mais le gouvernement n'en démord pas: il n'a rien à se reprocher et il existe déjà des mécanismes de contrôle plus efficaces à la disposition des députés.

Au cours de l'échange initial, le député péquiste de Saint-Jacques, M. Claude Charron, a perlu son droit de parole pour le reste de la séance, à cause de son refus de retirer les mots "Vous mentez" qu'il avait lancés à l'adresse du leader parlementaire du gouvernement, M. Gérard Lévesque.

Le chef parlementaire du PQ, le Dr Camille Laurin, a demandé au pre-

mier ministre de justifier le fait que son gouvernement ait accordé la presse totalité de ses contrats de publicité l'an dernier à trois agences qui sont la propriété de libéraux notoirement. Il a aussi demandé s'il est exact que l'ex-premier ministre Jean Lesage serait administrateur de l'une de ces trois sociétés, Inter-Canada.

Le premier ministre a répliqué qu'une réponse était prête et que, "comme pour les autres accusations gratuites qui ont été faites, nous allons démolir complètement ce qui a été préparé".

Il a ajouté qu'en matière de publicité, "il y a très rarement des soumissions publiques, pour des raisons évidentes. C'est le choix qui est fait soit par le gouvernement, soit par l'entreprise privée. Evidemment, pour

faire sa publicité, habituellement, on ne choisit pas des ennemis".

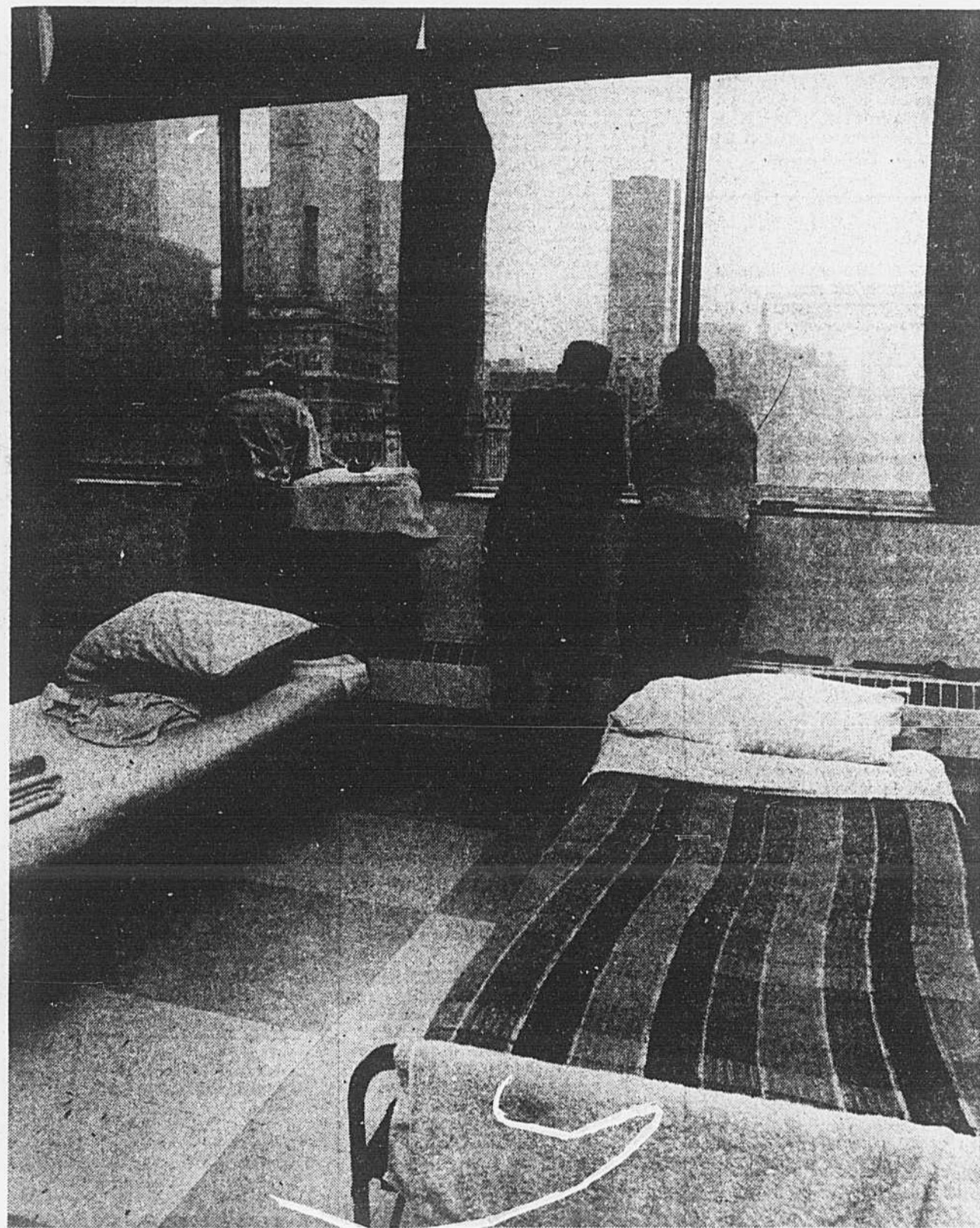
Au sujet de l'économie possible de 15 p. cent, le premier ministre a répondu: "J'ai moi-même très souvent soutenu ces théories. J'ai été professeur de ces questions. Mais, en pratique, on doit quand même reconnaître que les prétendus économies du secteur public ne se réalisent pas toujours comme on le voudrait".

Incident Charron

M. Charron demande ensuite si les trois sociétés favorisées ont fourni à la caisse libérale et si d'importants membres de la pégre seraient propriétaires de ces compagnies de publicité.

Il met le feu aux poudres. M. Gérard Lévesque bondit et soutient que

Voir PUBLICITE, page A 6



Les amis de Willy Vaillancourt regardent par la fenêtre de la Old Brewery Mission pendant qu'une grue géante retire son corps d'une excavation de l'autoroute est-ouest.

La mort d'un robineux

par Pierre OUIMET

Willy Vaillancourt, le vieux Métis qui posait des pièges dans les grands bois du Nord avant de devenir l'un des robineux les plus connus de Montréal, est mort.

Une grue géante a ramassé son corps hier matin dans une excavation de l'autoroute est-ouest, et l'a porté lentement au-dessus de la ville.

Son corps trappu a été enveloppé d'un linge blanc sur le trottoir, parmi les badauds. Puis, on a installé une clôture, pour éviter que d'autres Willy Vaillancourt tombent dans le vide. Aujourd'hui, demain peut-être, il sera enterré.

Du haut des fenêtres de la Old Brewery Mission, les robineux ont regardé. Puis, dans le dortoir du cinquième, les vieux ont dit: "Ils viennent de ramasser Willy". Mais là, on ne riait plus.

Dans la rue Saint-Jacques, le libraire René Caron avait peine à se souvenir de Willy Vaillancourt. "Attendez, peut-être l'ai-je déjà vu... A la Régie des alcools, on doit bien se souvenir de lui..."

"Il en venait souvent ici, des robineux, et il y en a un qui a essayé de me voler toute une caisse de livres un jour."

La cache de Willy Vaillancourt

Willy Vaillancourt n'avait qu'un ami, à part les robineux du Vieux-Montréal, bien sûr. C'était le père McCarthy, de la Old Brewery Mission, qui lui avait confié son chien un jour.

"Comment il est tombé dans ce trou-là, jamais on ne le saura. Je crois qu'il a encaissé son chèque de pension de vieillesse et il s'est saoulé. Il ne faisait pas trop froid, alors il a décidé de coucher à la belle étoile. Il se sentait bien. Il préférait l'alcool à friction au vin et il est parti se réfugier dans sa cache derrière le vieux terminus d'autobus.

"Là, il se sentait mieux que nulle part ailleurs. Il ne voulait boire avec

Voir ROBINEUX, page A 6

La Canadienne française tient à son bifteck

par Hélène SABOURIN

"Avant que je me décide à me passer de viande, il va falloir qu'elle coûte drôlement cher. Bien manger, pour moi, c'est ce qu'il y a de plus agréable dans la vie".

Mme Gauthier faisait hier ses emplettes dans une épicerie-boucherie, rue Masson. Elle achetait, comme toutes les semaines, un rôti de boeuf dans la croupe (\$1.63 la livre). Tout en sachant fort bien qu'un appel est lancé aux consommatrices pour qu'elles boycottent la viande. Mais, Mme Gauthier n'a pas confiance à ce moyen de pression: "Le boycottage des aliments ça donne rien en fin de compte. Oh... les prix diminuent sur le coup et puis ils remontent aussi vite. Ce qu'il faudrait, c'est que le gouvernement fasse quelque chose de "durable".

Il semble que les Canadiennes françaises de la région métropolitaine, à l'instar de Mme Gauthier, n'acceptent pas facilement de se passer de leur "steak" quotidien ou hebdomadaire, comme le font les ménagères anglophones (en grand nombre).

C'est sûrement pourquoi ce sont les détaillants qui servent la clientèle de langue anglaise qui se plaignent d'une

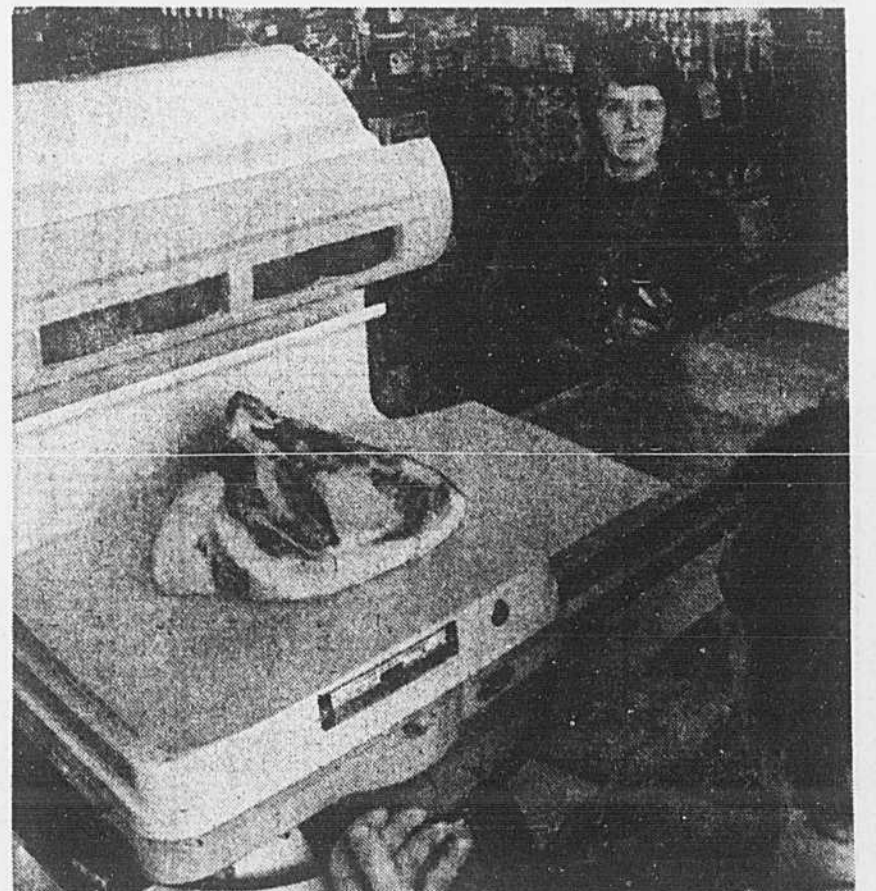
baisse sensible dans la vente des viandes. A l'épicerie-boucherie Parizeau, dans l'Est de Montréal, le propriétaire explique que ses clients ne changent pas aisément leurs habitudes alimentaires: "Depuis l'annonce d'un boycottage, nous ne pouvons pas dire que la vente de la viande a diminué. Ce que nous avons noté, c'est une légère baisse dans l'achat des morceaux de choix depuis deux ou trois mois. Soit depuis que les prix ont augmentés en flèche."

Les mêmes morceaux

Dans le quartier Côte-des-Neiges, au marché Désautels, on nous fait la même réponse: "Pas de boycottage chez nous; nos clients continuent d'acheter les mêmes morceaux de viande tout en disant que nos prix n'ont plus de bon sens. Mais, nous, on est prêt à baisser les prix à condition que les grossistes le fassent d'abord".

Du côté des magasins Cooprix, on n'est pas encore en mesure de juger s'il y a eu véritablement boycottage de la viande de la part des clients. Un porte-parole nous explique qu'il ne sera pas possible de le dire avant le début de la semaine prochaine. "Nous

Voir CANADIENNE, page A 6



Hier, dans une épicerie-boucherie de l'est de Montréal: "Un beau rôti de boeuf dans la croupe, ça se laisse manger, non? Vous en avez pour \$6.72 Mme Gauthier".

SOMMAIRE

Arts et spectacles : B 1 à B 5
Bandes dessinées : A 17
"Chacal" : E 3
Cinéma : B 3
Décès, naissances, etc. : F 13
"Dites-moi, docteur" : D 2
Economie : D 12 à D 16
Editorial : A 4
Etes-vous observateur? : E 5
Horoscope : D 4
Informations étrangères : F 1
"Mot-mystère" : E 4
Mots croisés : F 3
Petites annonces : E 1 à E 7,
F 2 à F 12
Radio et télévision : A 14
Sports : C 1 à C 14
Tribunaux : A 9, A 10
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 8

mini-presse

le monde

Les Etats-Unis font face à une vive contestation de la part des pays latino-américains à la réunion de l'OEA qui s'est ouverte hier. Des pays ont réclamé la levée des sanctions contre Cuba, une révision complète de l'organisation et l'abandon de Washington comme lieu de réunion. Le nombre de pays qui s'opposent à la politique des Etats-Unis va croissant.

Le président du Sud-Vietnam, M. Nguyen Van Thieu est aujourd'hui à Washington où les démocrates et les républicains libéraux s'opposent de plus en plus à ce que les Etats-Unis

interviennent dans les affaires d'Indochine. On sait que le président Nixon menace de prendre de nouvelles mesures contre le Nord-Vietnam si celui-ci ne respecte pas l'accord de paix.

Pendant ce temps, les Etats-Unis continuent d'intervenir au Cambodge où la capitale est menacée de tomber aux mains des communistes. Les USA songent à établir un pont aérien pour empêcher cette éventualité. D'autre part, l'homme fort du gouvernement, le général Lon Nol, frère cadet du chef de l'Etat le maréchal Lon Nol a donné sa démission.

le Canada

La loi visant à mettre un frein au contrôle étranger des entreprises canadiennes a été adoptée hier en deuxième lecture aux Communes. Les députés passent aujourd'hui à l'étude des projets touchant l'impôt sur le revenu des particuliers, la taxe de vente et les douanes.

Le débat sur le bilinguisme dans la fonction publique aura lieu plus tard que prévu, car les libéraux semblent avoir de la difficulté à se

mettre d'accord sur le programme du gouvernement comportant un adoucissement des mesures antérieures. Des députés francophones ne seraient pas disposés à accepter un tel adoucissement.

Le député de Verdun, M. Bryce Mackasey, a fait hier un plaidoyer en faveur d'une marine marchande canadienne que réclame notamment la CSN afin de créer des emplois dans les chantiers maritimes.

le Québec

Le Québec aspire à un rôle international en matière économique. Selon le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, il entend intervenir dans les négociations du Canada avec les autres pays et croit qu'Ottawa devrait abandonner l'idée qu'il n'y a qu'une seule économie canadienne.

Le Parti québécois, d'autre part, soutient que la situation est particulièrement favorable à nos exportations vers l'Europe et réclame un effort particulier du gouvernement en ce domaine.

La CSN tient aujourd'hui une réunion de son conseil confédéral pour discuter de divers moyens d'alerter l'opinion au sujet de l'emprisonnement des trois leaders syndicaux. La FTQ a déjà annoncé, pour les mêmes fins, la tenue d'une réunion extraordinaire de son conseil. La CEQ tient une réunion semblable à Québec.

Une trentaine de familles québécoises qui comptent des victimes de la thalidomide pourront poursuivre la Richardson-Merrell, a révélé le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde.

le sport

Surprises dans la ligue Nationale hier soir! Tout d'abord à Montréal, où s'ouvrait la série quart-de-finale opposant le Canadien aux surprénants Sabres de Buffalo, les hommes de Scotty Bowman ont remporté une victoire de justesse, 2-1, pour prendre l'avance 1-0 dans la série.

Pendant ce temps, à Boston, les puissants Bruins ont essuyé un cuisant revers de 6-2 aux mains des Rangers de New York.

A Philadelphie, les Flyers ont établi la peu impressionnante mar-

que de 10 défaites consécutives en séries éliminatoires pour la coupe Stanley en s'inclinant 3-0 devant les North Stars du Minnesota.

Puis à Chicago, les Black Hawks n'ont éprouvé aucune difficulté à vaincre les Blues de St-Louis, 7-1.

Les quatre séries se poursuivent ce soir.

A Daytona Beach, les Expos ont réduit à 25 le nombre de joueurs qui s'aligneront cette année à Montréal en vendant le contrat du joueur d'intérieur Hector Torrez aux Astros de Houston.

LA MÈTEO

Mon pays, c'est quoi?

Après quelques jours de pluie nous voilà de nouveau revenus à l'hiver. A six heures ce matin, il était tombé près de deux pouces de neige fondante.

Une tempête de l'Atlantique remonte la côte et provoque des précipitations généralisées accompagnées de vents modérés du nord-est sur la province de Québec.

Les précipitations de neige varieront de deux à quatre pouces dans le sud de la province mais pourraient atteindre six pouces dans le Bas du Fleuve et dans la Basse Côte Nord.

A l'arrivée de la perturbation, des chutes de neige locales persisteront mais il n'y aura pas de changement dans les températures.

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Maximum : 40° • Minimum : 25° Chutes de neige locales, venteux	Nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Saint-Maurice	20	30	Neige légère	Chutes de neige locales
Outaouais	25	40	Neige mêlée de pluie	" "
Laurentides	20	30	Neige légère	" "
Cantons de l'Est	25	40	Neige mêlée de pluie	" "
Québec	25	40	" "	" "
Rimouski	25	35	" "	" "
Lac-Saint-Jean	25	35	" "	" "
Baie-Comeau	25	35	" "	" "
Sept-Îles	25	35	" "	" "
Gaspé	25	35	" "	" "

au Canada

	AUJOURD'HUI	Min.	Max.		Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux			Vancouver	35	52
Alberta	"			Edmonton	25	43
Saskatchewan	Ensoleillé			Régina	20	50
Manitoba	Nuageux			Winnipeg	20	43
Ontario	Pluie			Toronto	25	40
Nouveau-Brunswick	Neige			Saint-Jean	30	36
Nouvelle-Ecosse	Pluie			Halifax	30	40
Ile-du-Prince-Edouard	Neige			Charlottetown	30	36
Terre-Neuve	Bruine			Saint-Jean	35	40

si vous partez

Aux Etats-Unis		Chicago		New Orleans	
Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	42 51	31 48	31 48	65 78	65 78
Washington	42 57	50 76			
Boston	40 53	60 80			
Vers les capitales		Moscou		Hong Kong	
Paris	48 —	41 —	41 —	66 —	66 —
Londres	52 —	39 —	39 —	64 —	64 —
Rome	48 —	46 —	46 —	66 —	66 —
Berlin	39 —	54 —	54 —	48 —	48 —
Amsterdam	46 —	55 —	55 —	37 —	37 —
Bruxelles	46 —	32 —	32 —	32 —	32 —
Madrid	50 —	58 —	58 —	52 81	52 81
Vers les plages		Bermudes		Nassau	
Acapulco	73 86	64 70	64 70	77 81	77 81
		Barbade	77 84	Rio de Janeiro	— —

(Ces chiffres indiquent le maximum enregistré hier et le minimum la nuit dernière)

Thalidomide: Richardson-Merrell paiera les frais de ceux qui la poursuivront

par Marcel DESJARDINS de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Une trentaine de familles québécoises qui comptent des victimes de la thalidomide pourront poursuivre la Richardson-Merrell et se faire rembourser leurs frais légaux par cette entreprise.

C'est ce que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a révélé hier, après avoir ouvert de nouveau le dossier de la thalidomide.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir aux familles en question, M. Lalonde

affirme: "La société a demandé que tous les parents des victimes dont les réclamations n'ont pas encore été réglées, et qui ne sont pas représentés par un conseiller juridique, de prendre un avocat de leur choix qui puisse entamer les négociations avec ladite société si de telles négociations n'ont pas encore été entamées. La société est prête à rembourser aux parents tous les frais juridiques qui, au Canada, découleront du règlement de ces cas avec elle."

Interrogé à l'extérieur des Communes, M. Lalonde a précisé que cette

offre s'appliquait à toutes les familles, même à celles qui ont déjà retenu les services d'un conseiller juridique pour faire valoir leur cause.

Il a ajouté que l'offre ne s'appliquait que pour les frais juridiques encourus dans le cas de poursuites engagées à l'extérieur du pays, aux Etats-Unis, où les frais juridiques sont calculés selon les dédommagements obtenus. Une famille de Laval a déjà porté sa cause devant une cour du New Jersey.

Dans sa lettre, M. Lalonde invite les parents à communiquer avec l'a-

voocat de la Richardson-Merrell au Québec, Me Colin K. Irving, de Montréal, ou encore à s'adresser directement à lui. Le ministre s'est engagé à suivre toute la question jusqu'au bout.

"Le ministère que je dirige et moi-même, écrit-il, ferons tout en notre pouvoir pour vous aider à faire face aux problèmes auxquels vous vous heurtez en ces circonstances pénibles."

La Richardson-Merrell, on le sait, a distribué une des deux marques de thalidomide, la Kevadon, au Canada. L'autre, la Talimol, fut distribuée par Frank W. Horner Ltd.

L'examen du dossier de la thalidomide a permis au ministre de la Santé d'établir que les seules familles qui n'ont pas obtenu de dédommagements, 28 environ, sont toutes au Québec. En Ontario, en Nouvelle-Ecosse et au Manitoba, les dédommagements obtenus ont été soumis à l'évaluation du juge en chef de chacune des provinces.

M. Lalonde espère qu'il sera possible de mettre au point un mécanisme semblable au Québec.

Le ministre a aussi révélé que la Richardson-Merrell s'était engagée à lui fournir tous les renseignements concernant chacune des causes réglées, afin qu'il puisse, si les familles concernées lui en donnent la permission, communiquer ces données à d'autres familles qui n'auraient pas encore obtenu de dédommagements.

Par ailleurs, si le gouvernement Trudeau réussit à faire adopter les mesures annoncées dans son budget de mai 1972, les sommes ainsi obtenues ne seront plus taxables.

La progression des règlements sera suivie par Ottawa et Québec

par Claude SAINT-LAURENT

QUEBEC. — Le ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay, et son homologue d'Ottawa, M. Marc Lalonde, ont tous deux affirmé hier qu'ils suivent de près tous les développements quant aux familles dont les enfants ont été affectés par la thalidomide, il y a 11 ans, et qui cherchent à obtenir des dédommagements des compagnies responsables.

M. Marc Lalonde a indiqué de son côté qu'il a écrit à toutes les familles afin de leur demander de se choisir un avocat pour traiter avec les deux compagnies distributrices, Richardson-Merrell et F. W. Horner.

Le ministre a déclaré de plus que si les parents le lui permettent, il publiera la liste de toutes les familles affectées de façon à ce qu'elles puissent se regrouper.

M. Castonguay, pour sa part, a exprimé des réserves quant au rôle du gouvernement québécois sur le plan juridique et financier. Le ministre a affirmé à cet égard: "Nous avons toujours cru que jusqu'ici, il s'agissait d'une fonction que devait assumer les familles. Même encore récemment, une tentative a été faite pour que nous conseillions aux familles de poser certains gestes. Comme ces gestes auraient pu, à notre avis, être au détriment des familles, nous avons évité de le faire."

M. Lalonde, qui avait été interrogé en Chambre par un député conservateur de l'Ontario, a précisé à sa sortie des Communes que les compagnies l'informeront périodiquement de la progression des règlements.

Certaines familles de l'extérieur du Québec ont décidé au cours des der-

nières semaines d'intenter des poursuites contre les compagnies plutôt que de négocier un règlement hors-Cour. Au Québec, la plupart des familles sont maintenant représentées par des avocats et la compagnie Richardson-Merrell a fait savoir qu'elle assumerait les frais légaux d'un règlement négocié. Un groupe de 18 familles ont de leur côté refusé de négocier et sont représentées par des avocats américains qui poursuivront Richardson-Merrell aux Etats-Unis.

Un premier procès du groupe est inscrit à la Cour supérieure de l'Etat du New-Jersey et la pré-enquête doit être amorcée à la mi-avril.

La compagnie inclut dans ses règlements (elle a conclu des ententes avec cinq familles) l'obligation pour ces familles de ne pas dévoiler les sommes qu'elle verse en dédommagement. M. Lalonde a indiqué à ce sujet que cette façon d'agir protège les parents contre les spéculateurs qui cherchent à influencer les gens ayant de l'argent. M. Lalonde a utilisé le même argument que la compagnie sans mentionner que le principal motif de cette restriction est de tenir toutes les familles qui n'ont encore rien obtenu dans l'ignorance des sommes qu'elles peuvent compter obtenir. Elle prévient également les comparaisons avec d'autres règlements obtenus ailleurs dans le monde, notamment en Angleterre, en Allemagne, en Suède et aux Etats-Unis.

Au cours de la campagne de boycottage des produits de la Distillers Corporation en Angleterre, entreprise qui avait obtenu les brevets de fabrication et de distribution de la thalidomide, on mentionnait la possibilité que chaque

Plan Cloutier: une application de la loi 63

— Tremblay

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le député unioniste de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay, a déclaré hier que le plan Cloutier concernant l'enseignement des langues au Québec est une application de la loi 63 qui offre la liberté aux parents en ce qui regarde la langue d'enseignement.

L'ancien ministre de l'Union nationale au moment de l'adoption de cette loi 63, à l'automne 1969, n'a cependant pas réclame formellement le retrait de cette loi au cours de sa conférence de presse. Si elle n'atteint pas les objectifs qui lui ont été fixés, il faut la retirer, s'est-il contenté de dire.

Au début, M. Tremblay a déclaré que le plan quinquennal pour l'enseignement des langues est "bien", mais qu'il n'apporte "rien de neuf". C'est tout simplement "une consolidation et un renforcement des mécanismes déjà en place".

Toutefois, le ministre reproche au plan Cloutier son insistance marquée sur l'enseignement de la langue seconde aux francophones et sur l'enseignement des langues aux jeunes immigrants, au lieu d'être axé sur le français comme langue maternelle.

Plus encore, il lui reproche de ne pas se préoccuper de l'environnement linguistique. Le français, a-t-il dit, n'est pas seulement menacé à l'école, il l'est davantage encore dans le milieu. M. Tremblay réclame donc des mesures immédiates en vue d'implanter un français de qualité dans les milieux de travail, l'affichage, les raisons sociales, la publicité et les médias d'information.

ici et là

Vendredi

- Colloque sur la communauté face au conditionnement physique, au Collège Loyola, 7141 ouest, rue Sherbrooke.
 - Assemblée artistique nationale à Ottawa.
 - Concours de beauté du Montréal Interline Club à l'hôtel Hilton de Dorval.
- 20:00 Film audio-visuel: "Haïti, qu'en est-il?" offert par la Jeune Chambre de Montréal au 333 est, rue Craig.



FAITES-VOUS MINCE ET BELLE ET... ALLEGEZ-VOUS POUR L'ETE... GRACE A LA METHODE VIC TANNY.

Bourelets, rondeurs, embonpoint... faites disparaître tous ces petits désagréments avant la saison estivale.

Cet été, la mode veut que vous soyez mince, plaisante et élégante. Ne traînez pas durant tout l'été cet excès de poids que l'hiver vous a liassé en passant. Prenez part au programme "ALLEGEZ-VOUS POUR L'ETE..." de Vic Tanny. Les experts de Vic Tanny sauront diagnostiquer votre propre problème de poids pour ensuite vous faire suivre un programme complet d'amincissement conçu pour vous. Il comprend tout à partir du guide d'alimentation jusqu'aux exercices des adaptés. Faites un essai. Vous n'avez rien à perdre... sinon quelques livres.

Appelez Vic Tanny maintenant pour obtenir VOTRE LAISSER-PASSER POUR UNE SCEANCE GRATUITE. Ne les gardez pas plus longtemps... ALLEGEZ-VOUS!



VIC TANNY
CLUBS DE SANTÉ ET DE MISE EN FORME
8 CLUBS A MONTRÉAL
POUR LE CLUB DE VOTRE LOCALITÉ COMPOSEZ

866-3992

Dix hypothèses de regroupement des villes de la Communauté urbaine

par Florian BERNARD

Le sous-comité responsable des limites géographiques municipales de l'île de Montréal vient de placer le président de la CUM, M. Lawrence

Hanigan, dans un véritable dilemme. En effet, les membres de ce sous-comité ont présenté non pas une, non pas deux, mais dix hypothèses de regroupement des municipalités de la CUM.

Ces plans de regroupement préconisent des structures géographiques qui chevauchent d'un extrême à l'autre. L'un d'eux prévoit la création de 6 nouvelles villes, au moyen de fusions, et le statu quo en ce qui concerne 9

autres municipalités, réduisant ainsi de 30 à 15 le nombre actuel des entités municipales au sein de la CUM.

Un autre projet préconise la division de l'île de Montréal en sept villes, dont Montréal. Ce projet favorise la

fusion de 7 municipalités du West Island.

Un troisième projet suggère d'amputer la ville de Montréal d'une partie de son territoire, notamment le secteur Rivière-des-Prairies, au profit d'une grande ville à être créée dans l'est de l'île et qui engloberait, en tout ou en partie, Pte-aux-Trembles, Montréal-Est, Saint-Léonard, Anjou et Montréal-Nord.

Une avalanche d'hypothèses

Au nombre des autres hypothèses retenues par le sous-comité de restructuration se trouve, à peine modifié, le projet des bourgs de Westmount et celui préparé par la firme Pomerville au nom de Lachine.

Devant cette véritable avalanche d'hypothèses, le comité Hanigan voit sa tâche extrêmement compliquée. Il lui faudra, de concert avec la banlieue, procéder en deux étapes.

Tout d'abord, il s'agira de retenir deux ou trois hypothèses qui recevront la plus grande faveur. Puis, dans un deuxième temps, il faudra arrêter son choix sur une hypothèse finale qui sera soumise au gouvernement du Québec.

Joint par LA PRESSE, hier, le président de la CUM M. Hanigan a confirmé l'existence de cette multitude d'hypothèses de regroupement. Il n'a pas voulu élaborer sur aucune d'entre elles, estimant qu'il serait prématuré de le faire puisque le comité devra tout d'abord porter son choix sur un seul projet. M. Hanigan a confirmé que ce choix sera présenté au ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, vers la fin de mai. L'hypothèse retenue par la CUM sera alors divulguée au public.

Une simple fuite

M. Hanigan a également confirmé à LA PRESSE que l'hypothèse d'une réduction des municipalités de 30 à 15 sur l'île de Montréal, telle que rapportée par un confrère, est réelle.

"Il s'est agi d'une fuite", a-t-il dit, ajoutant aussitôt: "C'est une fuite sans gravité puisque nous avons de nombreuses autres hypothèses qui font présentement l'objet de nos études".

C'est donc auprès de plusieurs maires de banlieue que LA PRESSE s'est elle-même livrée à une chasse aux fuites, hier soir, en interrogeant une dizaine d'entre eux! Ce travail fut d'ailleurs simplifié puisque la banlieue tenait une importante réunion, à Westmount, en vue de mettre au point le mémoire qu'elle destine au premier ministre Bourassa.

Hanigan: la CUM devra devenir plus efficace

Selon le président de la Communauté urbaine de Montréal, M. Lawrence Hanigan, la ligne de pensée commune qui caractérise les recommandations que viennent de remettre au comité d'étude sur l'avenir de la CUM la dizaine de sous-comités qui le composent est que la Communauté devra devenir plus efficace et d'une influence plus marquée.

Le Comité en question, désigné sous le nom de son président, M. Hanigan, a passé les deux derniers jours dans un motel des Laurentides pour enten-

dre les recommandations de tous ses sous-comités à l'exception de celui sur la fiscalité, qui ne remettra son rapport qu'à la fin du mois.

Le Comité d'étude, composé, outre de M. Hanigan, du sous-ministre Paul Blier, des Affaires municipales, du maire Bernard Benoit, de Pointe-aux-Trembles, et de M. Jacques Piché, économiste au ministère des Finances, n'est pas lié par les recommandations des sous-comités.

Il doit cependant s'en inspirer pour rédiger son rapport final, qui doit être remis au ministre des Affaires muni-

cipales d'ici la fin de mai. Le document sera alors rendu public pour discussion.

Les recommandations des sous-comités n'ont pas été rendues publiques cependant qu'une partie de celles du sous-comité sur les structures administratives, qui recommande que le nombre de villes sur l'île de Montréal soit réduit à 15, a fait l'objet d'une fuite.

M. Hanigan a cependant confié à LA PRESSE qu'il était très satisfait du travail des sous-comités notant tou-

tefois que certains rapports se recoupaient les uns les autres ou encore se contredisaient.

Le président de la CUM a ajouté que si toutes les recommandations devaient être appliquées, cela augmenterait de façon considérable les responsabilités de la Communauté. "Reste à savoir ce que nous garderons de tout cela dans notre rapport final", d'enchaîner M. Hanigan.

Chose certaine, a-t-il conclu, aucun sous-comité n'a proposé de retour en arrière ni d'amputer la CUM de ses responsabilités.



photo Denis Courville, LA PRESSE

Collision avec un train du CN à Saint-Bruno

La tempête de neige qui s'est abattue sur le Québec, hier, aurait-elle été la cause d'une collision impliquant un train de marchandises des Chemins de fer nationaux et une voiture, survenue vers 11 h. hier soir, à l'intersection de la route no 9 et du rang 20, à Saint-Bruno? C'est probablement la question que devront se poser les policiers. Les passagers de l'automobile auraient quitté leur véhicule en toute hâte aux dires d'un témoin, voyant que celui-ci refusait d'avancer, s'étant immobilisé sur la voie ferrée.

Le boycottage des viandes débute aujourd'hui à Montréal

par Hélène SABOURIN

Le boycottage des viandes devait s'amorcer dès aujourd'hui dans les quartiers canadiens-français de la métropole si les quelque quarante consommateurs qui ont répondu à l'invitation lancée hier soir par La Ligue du Québec (une rencontre d'information) ont tenu parole.

L'enthousiasme régnait et dans le feu de la discussion, on a décidé qu'il n'était pas trop tard pour commencer ce qu'ailleurs on fait depuis quelques jours. "Le boycottage des viandes débute demain après-midi (jeudi) à 2 heures, au coin des rues Dorion et Ste-Catherine" a finalement déclaré une participante. Les autres ont opiné.

L'auditoire a décidé ensuite de former un comité d'organisation et de planification: sept ou huit personnes de différents quartiers ont accepté des responsabilités: recrutement, préparation de feuillets explicatifs et de pancartes, etc.

La Ligue des Femmes du Québec n'a pas eu de mal à convaincre les participants de la nécessité d'une campagne de boycottage des viandes.

"Depuis 1965, le prix des aliments a augmenté de 30,6 p. cent. Toutes les statistiques indiquent que cela continuera pendant une période indéterminée". Ou encore: "Les grandes chaînes ont le monopole dans la vente au détail dans l'industrie alimentaire et elles en profitent pour imposer leur prix au consommateur."

Dans des conditions de mise en marché monopoliste, les prix ne sont pas basés sur le coût de production, mais plutôt sur ce qu'on peut arriver à faire payer aux clients! Ça ne de-

vicat qu'un simple exercice de lécher les étiquettes de semaine en semaine".

La présidente de la Ligue a demandé aux participants à ne pas manifester jeudi devant plus de deux ou trois supermarchés: "Il vaut mieux concentrer notre action pour que l'impact soit plus fort. Vendredi et sam-

UQAM: les étudiants menacent de boycotter l'inscription

Les étudiants de l'université du Québec à Montréal ne partiront pas en guerre, en ce temps-ci des examens, contre la période de réinscription reportée en août prochain. Ils renouent cependant de boycotter systématiquement l'inscription d'automne si l'administration expulse des étudiants pour des "raisons économiques et politiques".

Au beau milieu de la piste du cirque Beaubédon, entre les fauves et les clowns, (c'est le décor présentement de la scène du Gesb), le Cope tenait en effet hier une réunion d'information sur les modalités de l'inscription.

L'administration de l'université se réfugiant dans le mutisme le plus complet, le Cope a ainsi esquissé sa stratégie à venir en s'inspirant de l'échec des professeurs.

Du côté du service de la comptabilité, les employés ont laissé savoir que les normes d'inscription d'automne prévoient le premier verse-

ment de \$107 et l'acquittement des frais de scolarité de la présente session.

Dans les estrades du cirque Beaubédon, l'assemblée dite générale de 162 étudiants sur les 12.000 fréquentant l'institution, (on n'a pas manqué de justifier la faible assistance par la joute de hockey plus populaire) s'est donc prononcée sur la proposition mise de l'avant par la joute de hockey plus populaire) s'est donc prononcée sur la proposition mise de l'avant par le Cope.

Cette proposition, mentionnant la crainte de voir l'administration se servir de l'inscription du mois d'août pour appliquer les normes financières qui ont provoqué la grève, exige une période de "pré-inscription-choix des cours", d'ici la fin d'avril, sans frais d'aucune sorte et envisage le "boycottage systématique de l'inscription d'automne advenant l'expulsion d'étudiants pour des raisons économiques ou politiques."

MON Oeil SUR MONTREAL



PAR GERMAIN TARDIF

Tournoi international de pétanque à Montréal

Pour la première fois depuis l'implantation de la pétanque au Québec, les adeptes de ce sport méridional auront l'occasion de se mesurer avec la crème des pétanqueurs français.

Le tournoi annuel Jean Rata deviendra, en effet, un événement international avec la participation d'Américains et d'une cinquantaine de Français choisis parmi les meilleurs dans ce sport.

Ce tournoi se tiendra à Terre des Hommes, près du lac des Cygnes, le 15 juillet.

Il est organisé avec la collaboration des Fédérations de la pétanque de la France et des États-Unis.

En plus de cette première compétition internationale, les pétanqueurs québécois participeront pour la première fois de leur histoire au tournoi de championnat mondial qui, cette année, se tiendra à Casablanca, au Maroc, en septembre.

Deux équipes représenteront le Québec. Elles seront sélectionnées à l'issue du tournoi de championnat canadien qui aura lieu au cours de l'été.

L'admission de la Fédération canadienne à la Fédération mondiale, qui groupe 14 pays, s'est effectuée grâce aux représentations de M. Robert (on dit Bob) Heuzé, membre du comité directeur de la Fédération française.

M. Heuzé se trouve à Montréal depuis quelques jours et s'y plaît énormément. "Je me sens chez moi; presque pas de différence".

Diplomatie mise à part, il faut bien dire que son hôte, Jean Rata, a tout fait pour l'immerger dans le milieu québécois francophone, négligeant peut-être l'aspect anglophone de la vie montréalaise, mais enfin...

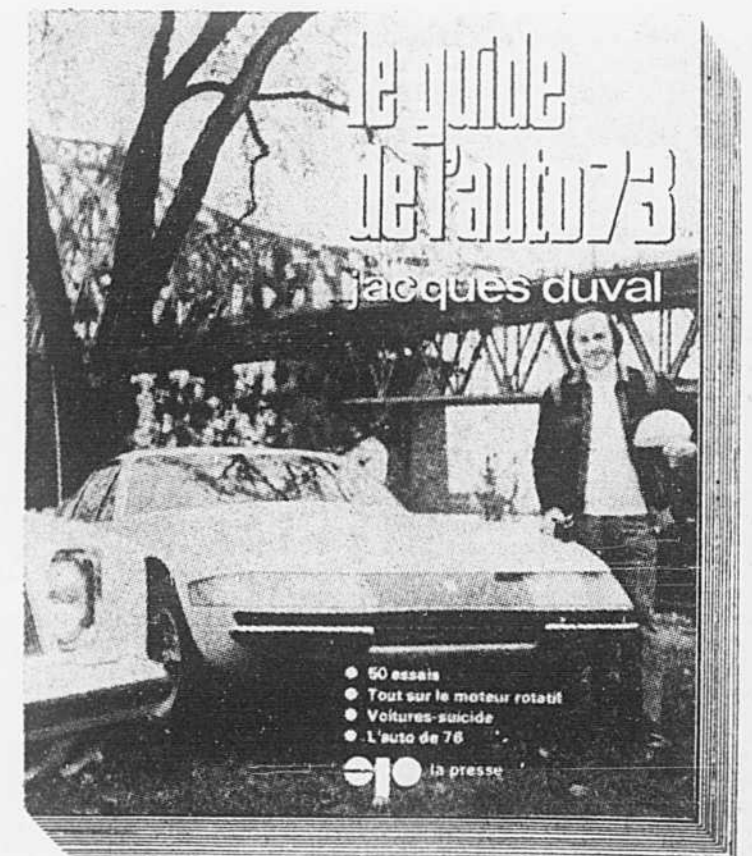
Notre Fédération

La Fédération canadienne de la pétanque, de fondation récente, compte, néanmoins et déjà, 4.000 membres répartis en une quinzaine de régions.

Au début, les pétanqueurs étaient surtout des immigrants français mais, de plus en plus, les Québécois d'origine s'adonnent à ce sport qui n'est pas violent mais qui fait appel à la ruse et à la stratégie.

Sa popularité est devenue telle que les champions québécois sont sûrs de faire bonne figure en compétition internationale.

Vient de paraître



Plus complet et mieux documenté que jamais:

- 50 essais
- Tout sur le moteur rotatif
- Voitures-suicide
- L'auto de 76

En vente chez votre libraire au prix de \$4.50

la presse les éditions

dirigées par Alain Stanké

faites-vous une place au soleil

Cours spéciaux d'été

anglais, allemand, espagnol, italien, etc.

appelez vite 288-3111

Berlitz langues vivantes

service de traduction

MONTREAL - 2055 rue Peel - 288-3111
MONTREAL - 50 Place Crémazie - 387-2566

la presse

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN
président et éditeur

ROCH DESJARDINS
vice-président

JEAN SISTO
directeur de l'information

VINCENT PRINCE
éditorialiste en chef

Un cas de dyspepsie

Dès que fut connu le plan du ministre de l'Éducation pour l'enseignement des langues les milieux de l'immigration à Montréal se mirent à réagir. Les orientations du gouvernement et de l'opinion en ces matières les préoccupent.

Ce ne sont pas leurs réactions qui sont surprenantes. C'est la manière dont elles ont été présentées et comprises. A entendre les échos dont elles ont fait l'objet, dans diverses radios et au moins dans un quotidien, elles sont unilatéralement négatives. En fait, si on les considère attentivement, elles ne sont pas toutes négatives.

Donc, ce qui reste symptomatique, c'est qu'on s'attend presque naturellement à ce que les immigrants bouident tout programme, si éloigné soit-il de la coercition, qui vise à les intégrer, eux et leurs enfants, au milieu francophone. La vérité est probablement à mi-chemin entre le refus global et l'adhésion enthousiaste aux valeurs qu'illustrent ou que prétendent illustrer les Québécois de vieille souche.

Même pour un Canadien "arrivé" au pays il y a plus de 300 ans l'écheveau complexe des sentiments, des préjugés et des appréhensions plus ou moins fondées est difficile à démêler. Hier, par exemple, les journaux rapportaient les propos d'un député de la Saskatchewan portant aux nues la culture canadienne-française. A l'entendre, c'est nous et nous seuls qui apportons au Canada ses qualités distinctives. "Les Canadiens anglais n'ont rien de tout cela, poursuit-il. Il sont simplement assimilés aux Américains".

On connaît la chanson. Elle est douce à l'oreille. Mais, si nous sommes les plus canadiens des Canadiens, comment se fait-il que notre pouvoir d'attraction sur les immigrants, qui ne se veulent pas moins canadiens que quiconque, soit finalement si faible ?

Car il faut bien convenir que notre pouvoir d'attraction ou de séduction n'est pas phénoménal. Les nouvelles statistiques du ministère fédéral de l'Immigration démontrent que nous venons de perdre le 2e rang dans le

classement des provinces qui reçoivent des immigrants (la Colombie-Britannique a pris notre place). "Comme toujours, note la dépêche, l'immigration francophone demeure très faible, aussi bien d'Europe que d'Afrique ou des autres régions où la langue parlée est le français."

La raison de cette anémie galopante ne réside-t-elle pas dans les défaillances d'un estomac incapable d'assimiler des éléments étrangers? Notre estomac collectif souffre facilement d'acidité. Un représentant de la colonie italienne de Montréal dit: "Psychologiquement, nous nous sentons plus à l'aise en milieu anglo-saxon, à cause de l'hostilité du milieu francophone". Sans souscrire entièrement à cette affirmation, on peut reconnaître que c'est encore une façon de dire que l'estomac québécois est porté à la dyspepsie.

De l'acidité, tous les groupes corporatifs chez nous en font dès que se manifeste à l'horizon une concurrence étrangère. Je lisais tout à l'heure un article sur une apparition du comédien Eddie Constantine sur une scène montréalaise. Eddie Constantine est américain d'origine. Mais c'est aussi une vedette "internationale", comme dit le jargon. On a dû le prévenir: "Si tu vas là-bas, n'oublie pas de dire du bien des artistes locaux. Le monde est susceptible". Fidèle à la consigne, Eddie a dit tellement de bien de Raymond Lévesque qu'il en a presque oublié son propre numéro... Mais il peut être tranquille maintenant, il est dédouané, même si personne n'est dupe et même si M. Lévesque se serait contenté du quart des éloges assésés sur sa tête par le "dur".

L'ennui avec la dyspepsie, c'est qu'elle peut finir par abattre son homme. Un organisme qui n'assimile rien dépérit. Osons croire que la dyspepsie dont nous souffrons n'est que nerveuse. Car, si elle est congénitale, ce ne sont pas les programmes à \$100 millions pour l'enseignement des langues qui suffiront pour nous redonner bon teint.

Parions néanmoins sur la santé.

Guy CORMIER

Silence de Dalpé sur l'emprisonnement de ses homologues

par Marcel PEPIN



(Droits réservés)

Pardon aux chefs syndicaux

Nous ne reprochons pas au gouvernement Bourassa d'être peu impressionné par les récentes qui lui viennent des milieux syndicaux en faveur de la libération de Louis Labege, Marcel Pepin et Yvon Charbonneau. Même les appels en provenance du syndicalisme international peuvent le laisser plutôt indifférent quand on considère que plusieurs pays n'ont pas une législation ouvrière aussi libérale que la nôtre.

Nous reconnaissons, en d'autres termes, que les pressions qui s'exercent sur le premier ministre et le ministre de la Justice n'ont rien de contraignant. Et, pourtant, nous estimons devoir revenir à la charge pour supplier le pouvoir politique québécois d'élargir les trois prisonniers syndicaux.

Comme nous le disions dans notre article du 24 mars, la sévère sentence dont ont écopé les leaders des centrales syndicales a déjà eu tout son impact.

Exiger qu'elle soit purgée dans son entier n'y ajouterait pas grand-chose. Au contraire, le risque serait grand de transformer des prisonniers de droit commun en prisonniers politiques.

Ce que nous sollicitons du gouvernement, en réalité, c'est un geste de magnanimité, un geste gratuit, en quelque sorte. Rien ne l'oblige à agir dans le sens du pardon. Il en a cependant le pouvoir et c'est un pouvoir dont il doit se prévaloir dans l'intérêt de la paix sociale et, donc, du bien commun.

Il serait sans doute plus normal que les condamnés réclament eux-mêmes ce pardon. On sait maintenant qu'ils ne le feront pas de façon explicite. Ils ne le peuvent pas, dans les circonstances.

Le gouvernement peut pourtant, et très facilement, considérer que les centrales syndicales ne réclament pas la libération de leurs chefs sans l'appui tacite de ces derniers. Il y a donc, en

quelque sorte, une démarche implicite de ces chefs par personnes interposées. D'ailleurs, au moins dans le cas de M. Labege, on peut dire qu'il a clairement exprimé le vœu d'être remis en liberté quand il a pressé, lundi, la Fédération mondiale du travail de mettre la pression nécessaire dans ce sens.

Le gouvernement a déjà montré une certaine magnanimité en accordant quelques congés à deux des trois prisonniers. Nous lui demandons simplement de pousser cette magnanimité jusqu'à son aboutissement final. La paix sociale que peut favoriser l'élargissement des leaders syndicaux doit passer avant toute considération d'ordre trop strictement légaliste.

Et si, malgré tout, cet objectif recherché n'était pas atteint, le gouvernement pourrait au moins se dire qu'il a déployé un effort réel et sincère pour le réaliser.

Vincent PRINCE

ce que pense LE LECTEUR

Soins médicaux inadéquats

Depuis un bon bout de temps déjà, des tas de gens se plaignent de la qualité lamentable des soins médicaux, et des conditions déplorable de l'hospitalisation. Et il ne faut pas être très malin pour comprendre que les griefs de ces gens sont fondés...

Nous avons eu, récemment, l'occasion — que nous déplorons — de nous joindre à la masse de ceux qui protestent contre l'état actuel des choses dans ce domaine; et les médecins et les administrateurs d'hôpitaux auront beau crier une fois encore qu'il s'agit d'un cas particulier, il ne faut pas prendre les gens pour des imbéciles heureux. Des milliers de cas particuliers, une fois additionnés, ça fait une situation générale!

Qu'est-ce qu'on peut penser des responsables d'un hôpital qui refusent l'admission à une personne atteinte de cancer et qui a besoin de soins immédiats, et ce sous prétexte qu'aucun examen n'a encore été fait, sous prétexte, autrement dit, que cette personne n'est pas "recommandée" par un médecin? Et le petit interne qui fait subir des tests de type psychiatrique à cette même personne, et dont la compétence se résume à ne pas voir que la malade est trop faible pour réagir normalement? Et le médecin qui signe la fiche de sortie de cette personne quand elle se meurt, qui ne prévient même pas la malade. Qui affirme qu'elle peut s'en aller en taxi quand elle peut à peine bouger dans son lit, qu'elle ne peut même pas boire seule, qu'elle ne garde aucune nourriture? Folle douce ou folle furieuse?

Ca et le reste... Les hôpitaux surchauffés où l'air ne circule jamais, où le tapage est épouvantable... Mais tout en dire serait trop long; nous nous en tiendrons à ce cas "particulier", que la logique médicale actuelle s'amuse à rendre "général"... Nous ne nommons ni l'hôpital ni le médecin, parce que ce "cas particulier" se produit dans tous les hôpitaux, et que trop de médecins ont à peu près autant de conscience que celui que nous avons eu à endurer, mais la malade bien plus que nous...

A quoi cette situation est-elle imputable? Les médecins se défendent sur la loi, mais nous croyons qu'au contraire c'est une question de mentalité; tant que la santé restera une affaire de gros sous, une industrie très lucrative, tant que les médecins resteront des fonctionnaires embourbés dans la paperasse, il ne pourra être question de médecine authentique...

Beaucoup trop de gens deviennent médecins de profession sans être mé-

decins d'âme et de cœur... Car "ce n'est rien donner aux hommes que de ne pas se donner soi-même"; c'est un médecin, un vrai, qui l'a dit... Et l'artifice technique n'a rien changé à cette vérité première.

A toutes les excuses qu'on pourra nous présenter, nous répondons d'avance ceci: les malades ne sont pas là pour comprendre les médecins, ni pour les encourager, ni pour les faire vivre, ils ont besoin de soins pour être guéris ou soulagés, et si on est incapable de satisfaire à cela, qu'au moins on ait le courage de l'avouer et l'intelligence de lutter contre tout ce qui entrave la bonne marche des choses et de lutter au grand jour!

Guy GENEST

Québec 3

Jocelyne GENEST,
Georges GENEST et
Mme Thérèse GENEST

Choquée, indignée, révoltée!

Ce que j'ai vu et entendu, vendredi le 16 mars à l'émission de "60" de Radio-Canada, m'a choquée, indignée, révoltée! Il est vrai que je suis encore jeune et que l'injustice sociale est le cheval de bataille des gens de mon âge! Mais ce que j'ai vu là dépasse les bornes!

L'un des reportages nous informait des réalisations du Canada et du Québec au Mali et dans d'autres pays francophones d'Afrique. Le Canada y a construit des hôtels, qui ne servent pas parce que non rentables, des internats. Le gouvernement du pays concerné a aboli les internats et quoi d'autre encore, qui ne servent à rien. Tout ceci doté du confort le plus moderne, de grand luxe. Le Canada est un pays riche; des éléphants roses bâtis à coups de millions hors de nos frontières, on peut s'en payer, nous sommes riches! Les Africains interrogés ont dit bien poliment que les foyers du Canada, ils s'en passeraient bien. Ce n'est pas de cela dont ils ont besoin. Mais nos gouvernements ne comprennent rien puisqu'on est riche, l'argent doit pleuvoir! La coopération du Canada dans les pays en voie de développement, c'est cela.

Dans le second reportage, on nous parlait des Indiens du Lac Rapide, à 100 milles au nord de Maniwaki, chez nous au Québec. Là, les hôtels, les lav-toilettes, le grand luxe et autres commodités... n'existent pas. Les Indiens vivent dans des "chiottes", n'ont pas d'électricité, d'eau courante, pas de médecins, d'infirmières, enfin, c'est le début de la colonie là-bas!

Dans un village de 57 familles, deux enfants sont morts de tuberculose l'année dernière. Au Québec, en 1973, c'est inacceptable!

Pendant que le Canada fait le "beau" à l'étranger, quelques-uns de ses enfants meurent faute de soins. C'est ça notre pays! Un adolescent vaniteux et irresponsable.

Quand cessons-nous nos folies? Quand nos gouvernements cessent-ils de rêver en couleurs et de bâtir des châteaux en Espagne? Je me demande si nous ne souffrons pas d'un mal incurable!

Ginette LAFLAMME

Vaudreuil

Littérature d'autobus

Je ne prends pas l'autobus pour apprendre le français. Les autobus ne sont pas nos plus des écoles. Entendu. Peut-on souhaiter quand même que le gros bon sens y soit respecté et qu'une profusion inutile soit évitée, en matière linguistique?

Exemple: je lisais récemment dans un certain véhicule, entre Trois-Rivières et Montréal: "Cigarette smoking permitted, unless prohibited by law — Il vous est permis de fumer des cigarettes, à moins d'interdiction par la loi". Et, à droite: "This coach is rest-room equipped, for your convenience — Pour votre commodité, cet autobus est muni d'une toilette".

A part l'évidente et déplorable manie de la traduction littérale de l'anglais au français, j'ai surtout pitié de l'inutilité.

Quand il s'agit de cigarette: "pourquoi ajouter fumer (merci, je n'en mange pas); pourquoi parler d'Une possible loi (que j'ignore à 60 ans)?"

Quant aux chères "toilettes" (maintenant communes sur tous les longs parcours), pourquoi ajouter "cet autobus" et "pour votre commodité", mon Dieu, ça se devine et ça me regarde peut-être...

En somme, sur 23 mots, 22 me paraissent inutiles. Tous se contenteraient de 6: "Cigarette permise — Cigarette only; Toilette — Toilet". Et il ne nous faudrait pas des yeux de lynx pour absorber cette littérature roulante et superflue (sans jeu de mots). Heureusement, on trouve parfois de bon compromis qui traitent le passager en adulte. Heureusement aussi, le fameux "Autobus d'écoliers" (School Bus) passe mieux en anglais) devient de plus en plus "Écoliers". Bravo. Merci.

Eugène NADEAU

Ottawa.

Des pouvoirs publics compromis

L'intérêt public est aujourd'hui galvaudé par l'irrespect des lois, dont les pouvoirs publics sont souvent complices. Nous sommes dotés dans notre continent d'une justice qui protège les exploitants et qui tolère, quand elle ne favorise pas, l'exploitation des faibles par les requins de la finance, par les magnats du profit usurier.

La preuve est faite que les gouvernements n'ont aucune emprise significative sur les trusts. Bien au contraire, ce sont les trusts qui conditionnent les gouvernements dans un sens souvent contraire à l'intérêt public. Cet assujettissement des pouvoirs publics se fait notamment par la contribution des trusts au financement secret des partis politiques, qui prête flanc ensuite aux protectionnistes et aux trafics d'influence de toutes sortes. Il arrive même que des autorités en place servent de couverture à une certaine pégre financière, avec laquelle elles sont d'avance compromises.

D'où il s'avère que les autorités en place peuvent être rarement efficaces dans la protection du public contre les usuriers de toutes sortes.

D'où vient que les gouvernements n'aient jamais voulu légiférer pour fixer les taux d'intérêt des compagnies de finance, sinon du fait qu'ils en ont été empêchés par la nature même des liens qu'ils ont avec la finance? Bien sûr, les gouvernements, suite aux pressions de l'opinion publique, ont pu adopter certaines lois pour permettre un minimum de protection aux citoyens, telles sont les lois fédérales sur les coalitions et la publicité et la récente loi québécoise de protection du consommateur. Déjà confuses et d'ailleurs peu connues, ces lois s'avèrent proprement inefficaces à corriger des injustices flagrantes, et il arrive que, tout compte fait, par les faiblesses d'application, la mollesse des poursuites, le ridicule des sanctions prévues, ce sont encore les usuriers et les magnats du crime organisé qui se sont infiltrés dans les institutions financières qui en tirent profit. Les vrais criminels ne sont pas en prison. Ils encaissent des millions et sont à l'abri de la justice, malgré l'ignominie de leurs crimes. Le crédit usurier, les mensonges de la publicité, la vente sous pression, la spéculation, la fraude professionnelle sont responsables des situations d'endettement et d'un appauvrissement progressif d'une majorité de citoyens, dont ont été complices les pouvoirs publics alors qu'ils auraient dû aider les citoyens à s'en sortir. La Commission d'en-

quête sur le crime organisé au Québec permet déjà de faire certaines constatations, malgré qu'il semble qu'on veuille déjà empêcher cette Commission d'aller au fond des choses.

En encourageant le patronage, en tolérant les coulages d'argent aux dépens des contribuables, en développant des politiques financières inconscientes, en continuant de toucher des argentements clandestins et malhonnêtes par les caisses électorales de leurs partis, nos présents gouvernements collaborent directement à l'implantation du crime organisé dans tous les secteurs de l'administration et de la vie économique. C'est l'Association des chefs de police du Canada qui révélait, lors d'un congrès cet été, que le crime organisé s'était infiltré dans l'administration et dans divers secteurs des institutions financières aux plus hauts niveaux. N'est-ce pas alarmant? Quelques semaines plus tard, l'Association des chefs de police et pompiers du Québec confirmait ces dires. Aurons-nous le courage, collectivement, de corriger ces situations, ou préférons-nous subir la gouverne de plus en plus envahissante de la pégre sous toutes ses formes? Il est ici question des conditions de vie de tout un peuple. Il est ici question d'une utilisation illégitime des ressources financières de tout un peuple.

Gérard GOSSELIN

Sherbrooke

L'hôpital de la Miséricorde

Je viens comme tant d'autres protester contre la fermeture de l'hôpital de la Miséricorde.

Qu'ont-ils à reprocher aux services qu'on y reçoit? Les médecins, les infirmières et tout le personnel sont des plus serviables et sont pour les malades des amis.

J'ai toujours félicité ceux qui y travaillent. Et que dire de la pounonnière, tout est propre et les bébés y sont bien surveillés.

Ce n'est pas une jeune maman qui vous écrit, mais une dame de soixante ans dont les trois filles ont mis au monde chez vous leurs enfants. Elles sont toutes des patientes du docteur Viateur Archambault, et je ne les vois pas accoucher à un autre hôpital, car j'ai confiance à la Miséricorde. Nous voyez-vous, nous de l'Est, courir aux autres hôpitaux (entre parenthèses) je ne les aime pas...

DAME Arthur CYR

1857, rue William-David

Montréal 403.

Appel aux "gros canons"

Depuis quelques années des journalistes ayant du métier entrepreneurial, au nom de La Presse, de vastes enquêtes qui changent assez souvent le cours des choses ou, à tout le moins, servent à corriger certaines anomalies.

Dans cette ordre d'idée, je crois pouvoir dire que 300.000 de vos lecteurs de l'est montréalais pourraient vous être redevables de voir un peu de verdure, si le Golf municipal était converti en parc public.

Les journaux nous ont informés dernièrement qu'il s'y joue 80.000 parties (de 9 trous) par semaine durant 26 semaines environ. Or, comme un bon nombre y jouent leur "18 trous", on peut dire que cent acres, en plein cœur de Montréal, ne profitent qu'à 2.000 adultes par semaine.

Peut-être l'idée de transformer ce terrain en parc public serait-elle mieux acceptée s'il était en grande partie réservé à l'entraînement des athlètes en vue des Jeux olympiques. La terre ne manquerait pas avec laquelle créer des collines et autres obstacles, puisque les camions n'auraient qu'une rue à traverser, aussi bien à partir de l'emplacement du stade que du village olympique.

Pour résumer, j'aimerais bien que les gros canons de La Presse entrent en action au plus tôt pour soutenir ma prose déficiente et supplier à mon manque de lecteurs. Ceci, naturellement, en attendant que vous jugerez que les gens de l'est montréalais ont aussi droit à un parc public accessible à tous et de partout. Actuellement, non seulement n'est-il pas accessible mais on en a bouché la voie au moyen d'une clôture et d'une haie de huit pieds!

Roger BOURGAULT

Montréal.

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue St-Jacques, Montréal. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Râu-ter. Tous les droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe». Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TELEPHONISTE (pour tous les services) 874-7272
REDACTION 874-7061
PUBLICITE 874-7306
PETITES ANNONCES 874-7111
LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

pleins feux sur l'actualité

Le plan Cloutier: \$100 millions pour un flirt sans issue avec les immigrants

Une analyse de
Lysiane GAGNON

ON le sait depuis hier: le gouvernement va consacrer \$100 millions en cinq ans à une entreprise de "bilinguisation" massive du Québec.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit et, en ce sens, le plan quinquennal lancé par le ministre de l'Éducation pour améliorer l'enseignement des langues et "favoriser" l'intégration des immigrants à l'école française, vient confirmer toutes les craintes que l'on nourrissait dans plusieurs milieux francophones depuis la parution du rapport Gendron.

Avant de partager l'enthousiasme du ministre Cloutier pour la formule des "structures d'accueil" en milieu scolaire, il faut examiner les résultats des classes d'accueil françaises que la Commission des écoles catholiques de Montréal a mises sur pied depuis 1970 à l'intention des nouveaux immigrants.

Sur les 428 élèves qui étaient inscrits dans ces classes d'accueil entre le 1er avril 1971 et le 31 mars 1972, 61,8 p. cent ont opté pour l'école française, 16,7 p. cent ont quitté le Québec, et 17,2 p. cent se sont dirigés vers l'école anglaise. Sur les 607 élèves inscrits dans les classes d'accueil entre le 1er avril 1972 et le 31 janvier 1973, seulement 58,4 p. cent sont ensuite allés à l'école française, 20,4 p. cent ont quitté le Québec, et 17,3 p. cent ont opté pour l'école anglaise.

C'est dire que ce stage dans des classes d'accueil où la CECM a littéralement tout fait pour assimiler ces jeunes immigrants, ne signifie pas du tout que ces derniers optent pour l'école française une fois qu'ils ont assimilé les rudiments du français. Loin de là, et les statistiques de la CECM en témoignent.

On sait que la majorité des immigrants, actuellement, viennent de pays anglophones. En 1971, le pays qui a fourni au Québec le plus grand nombre d'immigrants (soit 2.737), ce sont les États-Unis. Il est tout à fait évident que les immigrants anglophones pourraient fort bien envoyer leurs enfants dans des "classes d'accueil" francophones, histoire de leur faire apprendre pendant un certain temps le français dans des conditions fort avantageuses... mais après? Après, il y a bien des chances que ces élèves s'inscrivent dans des écoles anglaises. Le même phénomène se retrouve déjà chez les immigrants d'origine latine, par exemple, chez les Portugais ou les Italiens, qui après un bref séjour dans des classes d'accueil, estiment connaître un peu le français, optent pour l'école anglaise.

Il est invraisemblable que l'on confonde l'assimilation des immi-



photo Michel Gravel, LA PRESSE

grants avec l'apprentissage du français. Dès qu'un enfant s'oriente vers l'école anglaise, c'est au milieu anglophone qu'il s'intègre, et cela, même s'il connaît déjà le français. Sa mentalité, son échelle de valeurs, ses intérêts, ses amis, la façon dont il bâtira son avenir, tout cela lui viendra du milieu anglophone. Tant que l'on ne pourra pas retenir les élèves à l'école française (ce qui impliquerait, en toute justice et en toute logique, la francisation graduelle de tout le système scolaire public), on ne peut pas parler d'intégration des Néo-Québécois.

Tous ces efforts et tout cet argent que le gouvernement s'approprie à investir dans ces mesures incitatives qui ont déjà fait la preuve de leur insuffisance apparaissent encore plus dérisoires quand on nous annonce que les jeunes immigrants qui seront vraisemblablement de

passage en milieu francophone bénéficieront d'avantages tout à fait spéciaux.

Après les "droits acquis", les privilèges...

Voyons voir. Les garderies et les pré-maternelles, depuis si longtemps réclamées, n'existent pas chez nous. Les maternelles, pour les enfants de cinq ans, ont des horaires qui s'étendent sur une demi-journée seulement. Or, les jeunes Néo-Québécois eux, et leurs mères, bénéficieraient de garderies, de pré-maternelles et de maternelles à plein temps, autant de mesures positives en soi qui s'imposeraient pourtant partout, et en particulier dans les milieux défavorisés. Ce n'est pas être raciste que de s'étonner qu'un gouvernement privilégie à ce point les nouveaux arrivants par rapport aux autochto-

nes... surtout quand on sait ce que donnent les mesures incitatives, dans une société où n'importe quel immigrant a intérêt à s'intégrer au groupe anglophone, dans une démarche parfaitement normale que nul ne saurait lui reprocher.

Enfin, comme s'il n'était pas suffisant de payer très cher pour "franciser" légèrement un certain nombre d'immigrants avant que ces derniers ne s'intègrent au milieu anglophone, voici que le gouvernement décide de "bilinguiser" massivement l'ensemble du système scolaire, à coups de mesures dont certaines sont positives (l'amélioration de l'enseignement des langues secondes et du français)... et dont certaines risquent de nous mener directement à la catastrophe.

En effet, le ministre Cloutier a déclaré que les commissions scolaires devront instituer, dans les écoles françaises, des programmes facultatifs d'anglais-langue seconde dès la première ou la troisième année, pour peu qu'un nombre suffisant de parents le réclament.

Il est clair que les parents, mal informés et victimes d'une propagande qui tente de faire croire qu'on apprend mieux l'anglais si on l'apprend très tôt, vont demander ces cours prématurés, qui risquent d'entraver le développement intellectuel et affectif de toute une génération de Québécois. Dans un contexte où la langue maternelle est si fragile, la seule solution prudente et saine, du point de vue pédagogique, était de continuer dans la voie que le ministère s'était fixée: commencer l'enseignement de l'anglais vers la 5e année seulement, une fois la langue maternelle bien maîtrisée (ce qui, notons-le, facilite grandement l'apprentissage d'une langue seconde). Mais le ministre Cloutier vient d'ouvrir la porte à tous les abus, et de rejeter d'un revers de la main une somme impressionnante d'études qui ont été faites sur la question dans plusieurs pays.

Et pourquoi? parce que l'on s'imagine, dans certains milieux politiques, et aussi au ministère de l'Éducation, qu'il suffit d'enseigner mieux et plus tôt l'anglais dans les écoles françaises pour y attirer les immigrants!

"Pour un flirt avec toi, je ferais n'importe quoi..."

Cette théorie est non seulement ridicule, mais elle ne résiste pas à un petit retour en arrière. Rappelons-nous Saint-Léonard. En septembre 1969, le ministre de l'Éducation proposait aux parents italiens de Saint-Léonard, irrités par la politique "unilinguiste" de la commission scolaire rebelle, le compromis suivant: l'enseignement se ferait en français, mais on leur offrirait 50 minutes d'anglais par jour pour la première et la deuxième année, et le maintien des classes bilingues de la troisième à la septième année. Cette proposition, qu'on a oubliée avec le temps, ressemble — en mieux — à ce qu'offre maintenant le ministre Cloutier aux Néo-Québécois. Qu'ont fait les parents italiens de Saint-Léonard? Ils ont refusé, carrément, cette formule de compromis. Ce qu'ils voulaient, c'étaient des écoles anglaises, point.

Quoi qu'en disent les porte-parole officiels des communautés néo-québécoises, quoi qu'en dise la Commission Gendron (qui s'est faite leur fidèle haut-parleur), ce n'est pas principalement parce que l'anglais est mal enseigné dans les écoles françaises... encore moins parce qu'il n'est pas enseigné assez tôt, que les immigrants n'y vont pas. C'est pourtant simple à comprendre, et il suffit de se mettre à leur place pour le savoir: un immigrant

s'intègre automatiquement et d'instinct au groupe le plus fort du point de vue économique, surtout quand il se fait demander par d'éventuels employeurs, à longueur de journée: "Parlez-vous anglais?"

Qu'on maintienne la loi 63 que tous les milieux francophones veulent voir disparaître, qu'on se lance dans de petites mesures incitatives pour calmer les esprits, passe encore. Mais qu'on vienne "bilinguiser" tout le système scolaire dans une entreprise qui, de toute façon, ratera son objectif, la mesure est comble!

Le verre déborde, d'ailleurs, depuis assez longtemps. Non seulement le gouvernement fait-il passer les intérêts des anglophones avant ceux des francophones, pour ce qui est de la langue d'enseignement, mais il est maintenant en train de sacrifier les intérêts des francophones sur le plan pédagogique à un flirt sans issue avec les Néo-Québécois. Il faut savoir que les classes d'accueil de la SECM, qui se soldent après trois ans d'expérience par un demi-échec, ont été formées par un recrutement incessant, y

compris du recrutement de porte à porte. Comme un candidat en campagne électorale, comme un vendeur de la brosse Fuller, comme un Témoin de Jéhovah, le directeur des classes d'accueil de la CECM a fait du porte à porte pour tenter de convaincre les parents immigrants de fraîche date d'envoyer leurs enfants dans les classes d'accueil, avec transport en autobus gratuit, etc.

C'est de peine et de misère, et en déployant une énergie quasiment surhumaine, qu'il a réussi, de semaine en semaine, à "remplir" ses classes. Les enfants qu'il a pu recruter y apprennent, effectivement, très bien le français, et cela, nous l'avons constaté récemment. Mais ce n'est pas sur ce genre de formules qu'on fait reposer l'avenir d'un peuple. Et maintenant, le ministre Cloutier se propose d'étendre à l'échelle du Québec et à grands frais, cette attitude de mendicants et de quémandeurs... Il y a quand même des limites, et vient un jour où l'on ne peut plus se mettre à genoux... parce qu'on a les genoux trop usés!

BILLET

Une pratique judiciaire primitive

DEPUIS plus de deux mois trois chefs syndicaux québécois une peine d'emprisonnement d'un an, pour avoir contrevenu à la loi dans l'exercice de leurs fonctions syndicales, lors du grave conflit de l'an dernier dans le secteur public.

A ce jour, malgré un certain nombre de protestations, la majorité de la population, ne paraît pas émue de cette situation. Ni même les syndicats qui ont mis deux mois à se tâter la conscience avant de se dire révoltés — encore que ce ne soit pas le cas de la majorité ni même de toutes les sommités, comme l'a montré mardi le président de la nouvelle Centrale des syndicats démocratiques, qui a refusé de commenter l'emprisonnement de ses homologues.

Je ne veux pas analyser l'équité du jugement qui les a déclarés coupables et passibles d'une peine. J'ai mon opinion là-dessus. Je crois plus important, aujourd'hui, de situer le problème à un autre niveau: le caractère moyenâgeux, voire primitif, inhumain de la peine d'emprisonnement attachée à un délit de cette nature.

Qu'un délinquant, reconnu coupable d'avoir attenté gravement à la vie ou aux biens d'individus, soit raisonnablement soupçonné de récidiver s'il est laissé en liberté, on peut comprendre qu'il soit mis à l'écart le temps nécessaire à son amendement ou à sa réhabilitation.

Quand des hommes qui ne sont pas une menace directe et constante à la sécurité, à la vie et aux biens des individus, mais simplement déclarés coupables d'avoir posé des gestes prohibés par la loi mais motivés par une conception de leur devoir social, n'y a-t-il pas quelque chose de répugnant à les

voir condamnés à l'incarcération?

Quand des hommes irréprochables au plan du droit commun, mais dédiés à la promotion du bien commun selon leur conception d'hommes libres, subissent une contrainte physique et morale de cette sorte, c'est-à-dire qu'ils sont retirés de la société et mis en cage comme des êtres tarés et menaçants ou comme des animaux dangereux, ne faut-il condamner des lois stupides qui risquent de faire perdre à la Justice non seulement sa crédibilité mais jusqu'à son nom?

Une Justice fondée sur des lois qui témoignent d'une si pauvre imagination qu'elles ne proposent rien de mieux que la privation de la liberté comme ultime sanction contre des hommes qui ne sont une menace pour rien d'autre qu'un certain ordre social, une telle Justice se nie elle-même parce qu'elle méprise ce droit fondamental de l'homme qu'est la liberté.

L'apprentissage des Québécois à la liberté est nouveau. On en a encore la preuve dans l'attitude générale de la population devant l'incarcération des trois chefs syndicaux. Il y a encore en elle des réflexes primitifs qui lui font trouver plus de sécurité dans les lois répressives que dans celles qui assurent et promeuvent la liberté, dans celles qui punissent que dans celles qui protègent vraiment la société, qui réhabilitent les individus, qui réforment les mœurs.

Un peuple qui accepte que la privation de liberté soit utilisée par ceux qui prétendent ainsi assurer la tranquillité sociale alors qu'ils ont pour principal souci la tranquillité et la liberté du pouvoir, ce peuple accepte implicitement qu'au nom du bien commun lui soit retirée la liberté chaque fois qu'il voudra secouer un joug devenu trop lourd.

Marcel ADAM

Stanfield compte sur douze sièges au Québec pour prendre le pouvoir

par La PC

"Je crois que le Québécois ne me connaît pas bien; mais j'en ai rencontré beaucoup lors de mes passages dans cette province et je les ai toujours cru amicaux à mon égard. Il me semble aussi que l'électeur du Québec me trouve assez sympathique."

C'est un homme de 58 ans de la Nouvelle-Écosse, M. Robert Stanfield, chef de l'Opposition aux Communes, qui se livre ainsi, six mois après que son parti n'eut réussi à faire élire que deux candidats au Québec, aux élections générales du 30 octobre 1972.

Plus confiant que jamais de s'emparer du pouvoir à la prochaine confrontation électorale, avec une majorité absolue des sièges, le leader conservateur ne semble pas garder la moindre rancune envers les électeurs québécois qui, à toutes fins utiles, l'ont empêché de prendre les commandes du pouvoir l'automne dernier.

Au cours d'une entrevue accordée à La Presse Canadienne, M. Stanfield a indiqué qu'au contraire, son parti, assuré d'un appui solide dans les autres provinces, d'après lui, intensifiera sa présence au Québec et tâchera de démontrer, comme en 1958, que les libéraux ne sont pas invincibles au Québec, "comme quelques-uns paraissent le croire".

Le chef conservateur, s'exprimant tantôt en français tantôt en anglais au cours de l'entretien, ne se laisse pas emporter par un enthousiasme délirant et estime que si son parti décrochait une douzaine de victoires au Québec, cela suffirait à faire toute la bec, cela suffirait à faire toute la différence entre le pouvoir et l'opposition.

"Pendant la période 1968-72, explique-t-il, on ne nous a pas tellement écoutés au Québec, et même

au niveau du Canada, nous n'avons pas été pris au sérieux; et il était donc difficile de mettre au point une organisation solide et de dénicher des candidats de prestige.

"Aux dernières élections, notre parti est tout de même parvenu à présenter un homme comme M. Claude Wagner au Québec.

"Désormais, le contexte se présente différemment. Je ne peux pas prétendre que les Québécois nous appuieront seulement parce que les électeurs des autres provinces le font en majorité.

"Je crois plutôt que nous avons une bien meilleure chance de faire comprendre aux électeurs du Québec ce que les conservateurs sont en mesure de faire pour eux comme pour tous les Canadiens.

"En 1968 et 1972, par exemple, l'organisation n'était pas bien rodée au Québec, les personnalités bien connues n'osaient pas se porter candidats pour nous et il y a toujours cette vieille tradition libérale à vaincre. Je conserve bon espoir de voir la situation se redresser en notre faveur."

M. Stanfield est bien conscient de la force du Crédit social dans certaines régions du Québec mais il voit là plutôt un vote de protestation contre le gouvernement libéral au pouvoir depuis 1963.

"Il est assez difficile d'évaluer l'impact créditiste, souligne-t-il dans un français passablement amélioré.

"Cependant, un vote en faveur des créditistes me paraît tout d'abord comme une manifestation de protestation.

"Maintenant, les Québécois savent qu'il existe une autre option aux libéraux de M. Trudeau et c'est le parti conservateur, qui a démontré le 30 octobre qu'il pouvait tout aussi bien diriger le pays.

"Les électeurs du Québec peuvent maintenant voter pour un changement de gouvernement, et je crois que plusieurs d'entre eux le souhaitent. Ceux qui, par tradition,

votent pour le Crédit social en signe de protestation contre l'administration libérale, accorderont leur appui aux conservateurs, en bonne partie, pour réaliser précisément ce changement à la direction des affaires du pays, au prochain scrutin général.

A ce propos, le chef conservateur, qui semble résigné à remplir son rôle de chef de l'Opposition après avoir à quelques reprises réclamé la démission du premier ministre Trudeau, ignore pendant combien de temps encore se maintiendront la stratégie libérale et le soutien du Nouveau parti démocratique.

"Il est difficile de prévoir la période pendant laquelle les néo-démocrates continueront de maintenir les libéraux au pouvoir.

"Même là, advenant une défaite du gouvernement sur une question importante en Chambre, le premier ministre Trudeau pourrait utiliser la formule de son prédécesseur, M. Pearson, en 1968, et demander ensuite un vote de confiance.

Avant une élection

D'ici à ce que la campagne électorale soit déclenchée, M. Stanfield a beaucoup de pain sur la planche pour assurer, notamment, une présence plus constante de son parti au Québec et renforcer ses positions dans les autres provinces, de manière à assurer la relève à Ottawa.

Le handicap le plus sérieux que doit surmonter M. Stanfield au Québec est la difficulté de communiquer aisément avec la population francophone.

Il avoue bien simplement, du reste, qu'une meilleure connaissance de la langue française lui serait un atout précieux dans sa population auprès des Québécois.

Présentement, le chef conservateur suit, pendant deux ou trois heures par semaine, des cours de français dispensés par un professeur de la fonction publique.

café-valet

TRÈS ÉCONOMIQUE POUR LES PETITES ENTREPRISES



café-valet une façon pratique et économique de servir du CAFÉ, du CHOCOLAT et du BOUILLON délicieux.

café-valet remplace si proprement et si facilement les anciennes méthodes. Il ne nécessite aucun entretien. RIEN À LAVER!

Tout bureau ou commerce de 10 personnes ou plus devrait avoir son CAFÉ-VALET! Plus de courses à l'extérieur et de temps perdu! Des boissons toujours fraîches! Donne la quantité adéquate des ingrédients désirés! Le réservoir à eau chaude est contrôlé par thermostat! Fonctionne sur une prise de courant ordinaire! 3 modèles au choix dépendant du nombre de personnes à servir (10 à 20) (20 à 40) (40 et plus).

Distributrice à cigarettes

COMPLÈTEMENT AUTOMATIQUE



Idéal pour stations de service, salons funéraires ou toutes industries ou bureaux employant 50 personnes ou plus.

SPECIFICATIONS:
Dimensions: 34" de largeur, 10" de profondeur, 28" de hauteur.
Sélection: 8 sélections, format 20 ou 25, paquets réguliers ou de poche. Capacité: 200 paquets.
Accepteur de monnaie: Multi-monnaie de 5 à \$1.50

VOYEZ-LES EN ACTION CHEZ VOUS

Pour renseignements téléphonez à **363-4910**



(Droits réservés)

Pionnier 11: un message pour les extra-terrestres

CAP KENNEDY (Reuter) — Pionnier 11 devant s'envoler aujourd'hui de Cap Kennedy à destination de la mystérieuse planète Jupiter pour un voyage qui le conduira peut-être près des anneaux de Saturne.

Pionnier 11, frère jumeau de Pionnier 10, lancé il y a un an, prendra photographies de Jupiter et analysera son atmosphère.

Si Pionnier 10, qui a déjà parcouru les trois-quarts de la distance, effectuera sa mission avec succès, la trajectoire de Pionnier 11 sera modifiée pour permettre au vaisseau de passer plus près de la planète que ne le prévoit son programme actuel.

Cette correction permettra à Pionnier 11 de croiser aux abords de Saturne en 1980. Les techniciens de Cap Kennedy estiment que les instruments se trouvant à bord du vaisseau ont une bonne chance de fonctionner encore dans sept ans.

Le principal obstacle auquel se heurtera Pionnier 11 est la ceinture de radiation entourant Jupiter. Si les instruments du Pionnier 10 passant à environ 87.500 milles de la planète résistent à l'épreuve, la course du se-

cond vaisseau sera infléchi pour qu'il ne passe qu'à 27.000 milles de Jupiter.

Mustères

La décision concernant la trajectoire de Pionnier 11 sera prise au début de l'an prochain, après le passage du premier engin près de Jupiter, la plus grosse planète du système solaire — mille fois la taille de la terre — entourée de 12 lunes et couverte d'un épais nuage dont les couleurs vont du jaune orange au gris bleu.

La composition de Jupiter est encore inconnue. Possède-t-elle un noyau solide, n'est-ce qu'une masse gazeuse ou glacière? Quelle est la nature de l'oeil de Jupiter, cette tache rouge où les savants croient discerner de l'hydrogène solide soutenu par une bulle gazeuse.

Les vaisseaux Pionniers, dont le coup s'élève à \$100 millions, sont porteurs d'un message destiné aux extra-terrestres. Pionnier 10 et 11 emportent chacun une plaque d'or couverte de symboles scientifiques et d'un dessin représentant une femme et un homme à l'intention d'une éventuelle civilisation éloignée dont les savants doutent pas l'existence.

CANADIENNE

SUITE DE LA PAGE A 1

croysent que la vente du poisson a augmenté. Mais est-ce une coïncidence?

Les détaillants que nous avons interrogés se disent prêts à faire face à la situation (advenant qu'elle se détériore) en diminuant leurs approvisionnements chez le grossiste.

Prix du boeuf : stable!

Le coût de la viande de boeuf, dans la région métropolitaine, demeure assez stable, nous dit-on. Certains détaillants, cependant, offrent des "spéciaux", mais on ne saurait alors parler de baisse véritable du prix du boeuf.

La viande de veau est vendue à des prix inférieurs à ce qu'ils étaient il y a une ou deux semaines. C'est une situation qui se répète chaque année à ce moment-ci. Quant à la baisse du prix du porc, elle est attribuable, selon les spécialistes de mise en marché au fait que les acheteurs japonais ont ralenti sinon stoppé leurs achats pour le moment. "Rien à voir, présentent-ils, avec le boycottage en cours".

Rien non plus ne nous permet d'affirmer, en ce moment, que les ménagères montrealaises (dans l'ensemble) achètent plus de poisson qu'auparavant. "Nous avons augmenté nos ventes de 34 p. cent sur le marché domestique en 1972", dit M. André Arsenault, directeur de la mise en marché de la Fédération coopérative des Pêcheurs Unis du Québec. Cette hausse se poursuit depuis le mois de janvier. Mais on ne peut absolument pas associer cette augmentation à une diminution possible des ventes de la viande. Nous croyons plutôt qu'une campagne d'éducation, une meilleure distribution et un service amélioré ont amené cette situation favorable.

Pour demain les légumes?

Il ne faudrait toutefois pas croire que le boycottage des viandes commencé aux Etats-Unis depuis déjà plusieurs jours n'a pas ses adeptes chez nous. Mais, il semble que le mouvement de protestation est beaucoup mieux organisé et plus fort dans les autres provinces canadiennes.

Il reste que des associations telles que La Ligue des femmes du Québec et le "Unite to fight" ont déjà organisé des manifestations publiques et tentent par tous les moyens d'entraîner avec elles le plus grand nombre de consommateurs possible. Des séances d'information ont lieu, des circulaires sont passées de porte en porte. Demain peut-être, le mouvement se mettra en branle. Si les Canadiennes françaises décident de devenir végétariennes, ne serait-ce que pour une semaine, on va voir ce qu'on va voir!

Les Jeux se financeront d'eux-mêmes — Drapeau

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a nié hier avoir déclaré que les Jeux olympiques de 1976 ne pourraient pas s'autofinancer. M. Drapeau, dans un communiqué, s'en tient à ses déclarations antérieures, selon lesquelles les Jeux se paieront par eux-mêmes et ne seront pas un fardeau additionnel pour les contribuables.

Certains médias ont rapporté, à la suite d'une entrevue accordée par le maire de la métropole à un groupe de journalistes européens, que M. Drapeau avait la possibilité d'une taxe pour financer les Jeux.

Dans son communiqué, M. Drapeau déclare qu'il veut croire qu'il s'agit d'un accident de travail de la part des journalistes car, "la déclaration que l'on me prête au sujet d'une taxation pour les Jeux olympiques ne peut s'interpréter autrement".

"Je n'ai jamais tenu, ni publiquement, ni privé, ni à un journaliste étranger, ni à un journaliste local, des propos d'une telle nature, en contradiction totale avec ma conviction personnelle maintes fois exprimée", affirme le maire de Montréal.

1,100,000 autos vendues en mars aux États-Unis

DETROIT (UPI) — 1,100,000 voitures (chiffre record) ont été vendues en mars aux Etats-Unis. La production américaine représente 963,195 véhicules sur ce total, le reste (environ 175,000 voitures) étant constitué par les véhicules importés.

Au cours du premier trimestre de cette année, il y a eu au total 2,472,722 voitures vendues aux Etats-Unis.

ROBINEUX

SUITE DE LA PAGE A 1

personne, il voulait être seul. Personne ne le dérangerait, personne ne viendrait l'arrêter. Il n'aimait pas la prison parce qu'il avait peur des juges. Il avait peur qu'on l'enferme pour longtemps, comme on l'en avait menacé."

"Ça serait comme le purgatoire, on l'empêcherait de boire, ça serait pire que tout. Alors, il est tombé dans le trou et il est mort."

Un réchauffe-doigts

La première fois que Willy Vaillancourt rencontra son ami, le père McCarthy, c'était en 1957. Il lui avait demandé \$3.50 pour s'acheter un réchauffe-doigts et le père avait ri. Mais quelques minutes plus tard, il était revenu avec son acquisition et il lui avait encore demandé quelques sous. "C'est pour le gaz", avait-il dit.

Willy Vaillancourt était né à Saint-Henri en 1907 et très tôt, il décida de partir pour les grandes forêts du Nord.

Durant toute sa vie à Montréal, il rêvera d'y retourner et d'avoir un chien, de tendre des pièges aux animaux de la forêt, de vivre au milieu des grands vents et vendre des fourrures. Mais toutes les misères qu'il endura en forêt ne furent plus cruelles que celles qu'il subit à Montréal dans les années 60 alors qu'il devint l'un des 5,000 robineux de la grande ville.

Un jour, Willy Vaillancourt fut fauché par une voiture. Après sa crise d'épilepsie, on l'amena à l'hôpital. Il raffa toutes les bouteilles d'alcool à friction dans le département, sans en oublier une seule. Il y avait des bosses dans son matelas et il fut renvoyé. C'était l'histoire qu'il préférait raconter et à chaque fois, il donnait des coups de coude en riant aux éclats.

Une autre fois, disait-il, il s'était

perdu dans les bois et il y était resté deux semaines.

De petits emplois

A Montréal, il eut si froid qu'il perdit tous les doigts d'une main et en même temps, l'espoir de jamais tendre de nouveaux pièges.

Alors, Willy Vaillancourt se mit à travailler, des petits emplois ici et là, distribuer des circulaires sous l'oeil de surveillants, faire des messages. Il fut souvent arrêté pour avoir quéuté et on le retrouva endormi près de fils à haute tension de l'Hydro-Québec. L'été, il dormait, bien enroulé dans des journaux, sur les quais, dans les parcs, dans les boîtes de camions.

"Mon cerveau est plein d'alcool, je ne peux rien faire d'autre", dit-il un jour.

Lorsqu'il rencontra le père McCarthy, il lui disait: "Dites bonjour à Tilly et dites-lui que je l'adore". Tilly c'est une brave bête de chien.

Une messe pour \$139

TROIS-RIVIERES (PC) — Après avoir pris un repas avec des religieuses et avoir dit la messe à leur intention, un faux prêtre a dérobé \$139 pendant qu'elles assistaient à un office dans la chapelle.

Le faux prêtre, qui a dit se nommer le père Gilbert Bujold, a téléphoné au couvent de Trois-Rivières, et a demandé à une religieuse s'il pouvait aller passer quelques jours à cet endroit pour se reposer.

Durant son stage, le père Bujold a célébré la messe pour ses consœurs.

Trouvant que la farce avait sans doute assez duré le faux prêtre a décidé de s'emparer de \$139.

PUBLICITE

SUITE DE LA PAGE A 1

"des listes, des caisses électorales et tout ça, ce n'est pas quelque chose qui est à la connaissance des administrateurs, des membres du cabinet".

"S'il y a des gens qui contribuent au succès du Parti libéral, il y a des organisations qui s'occupent de ça; quant aux membres du cabinet, ils ne sont reliés d'aucune façon aux souscriptions qui peuvent être faites à notre parti".

M. Charron insiste pour savoir s'il n'y a aucune relation entre ceux qui financent le Parti libéral et les décisions que ce parti va prendre.

"C'est clair, net et précis", répond M. Lévesque.

"Alors, vous mentez à la population", lance le député péquiste.

M. Lévesque devient blanc et traite M. Charron d'"avorton", ne voulant pas se laisser salir "par le premier voyou qui arrive en cette Chambre".

Le président intervient, le ton monte, l'échange aigre-doux se poursuit, des backbenchers mettent leur grain de sel: "la vérité choque", dit M. Leger (PQ-Lafontaine). "Vous êtes financés par les felquistes", renchérit un libéral.

Le président Lavoie demande aux deux "belligérants" de retirer les mots jugés "antiparlementaires". M. Charron refuse et son droit de parole lui est retiré pour la journée. M. Lévesque s'incline, par respect pour la présidence.

Une macédoine...

Par la suite, M. Rémi Paul a présenté une motion invitant le gouvernement à réunir la Commission des comptes publics où, parmi 66 cas présumés de favoritisme et de patronage, il serait question des contrats de publicité et de "l'utilisation du ministère des Communications à des fins de plus en plus partisanes".

Le Ralliement créditiste et le Parti québécois ont appuyé sans réserve cette demande, que le gouvernement, par contre, juge inutile et oiseuse, estimant qu'il n'y a aucun cas "illégal ou malhonnête" et que d'autres mécanismes de contrôle existent, dont la comparaison prochaine du vérificateur général des comptes.

M. Lévesque a qualifié de "macédoine" les 66 cas soumis par l'UN — dont plusieurs ont fait l'objet d'articles de presse au cours des mois récents — estimant qu'il s'agit de "réchauffé et de peccadilles" sans aucune mesure avec l'administration prudente et efficace du gouvernement.

Le leader gouvernemental souligne que la ristourne de 15 p. cent consentie aux maisons de publicité résulte de "conventions internationales". LA PRESSE faisait état du fait que plus de \$1.7 million (les deux tiers du budget de publicité gouvernementale) avaient été partagés en 1971-72 entre trois agences amies des libéraux. Mais selon M. Lévesque, l'apport réel aux chiffres d'affaires des trois agen-

ces n'est que de 15 p. cent, soit \$260,000, qui leur sont versés par les médias. Il n'en coûterait donc pas un sous de moins au gouvernement de payer directement le temps ou l'espace dont il a besoin pour informer les citoyens". Le ministre ajoute que la marge de profits réels des agences varie entre un et deux p. cent.

Il n'y a pas à sursurprendre que la plupart des contrats soient accordés à des agences libérales. "La grande majorité des Québécois sont des libéraux", lance M. Lévesque, selon qui le gouvernement n'a pas le temps de faire enquête sur l'allégeance de ses fournisseurs!

M. Marcel Léger (PQ-Lafontaine) répond que si le gouvernement créait sa propre agence de publicité et la faisait reconnaître, elle pourrait bénéficier des 15 p. cent de ristourne.

Pas de bon sens

Mais pour le ministre des Finances, toute cette histoire autour des agences de publicité "n'a pas de bon sens".

Il en donne les preuves suivantes: • L'Agence Dubuisson n'a rien reçu du gouvernement en 1970; cette année-là, elle a fait la publicité du PQ et en dépit de cela, elle a eu des contrats du gouvernement Bourassa pour près de \$300,000;

• L'Agence canadienne de publicité (l'une des trois favorites mentionnées par LA PRESSE, a eu des contrats de \$700,000 entre 1966-70; depuis 1970, elle en a eu pour \$566,000; "c'est une agence contrôlée par des Québécois francophones, commente M. Raymond Garneau, c'est tout simplement normal que cette agence ait quelques contrats de publicité, comme bien d'autres";

• L'Agence BCP, qui a fait la publicité de M. Bertrand en 1969, a eu l'an dernier \$124,000 et publicité gouvernementale;

• L'Agence Inter-Canada (aussi mentionnée parmi les favorites du régime Bourassa), a eu \$309,000 en 1970-71 et \$507,000 en 1971-72.

Mais le ministre n'a pas souflié mot de la troisième agence mentionnée par LA PRESSE, Pierre Tremblay et Associés, qui a eu près d'un million de dollars en contrats du gouvernement l'an dernier.

M. Garneau fait par contre un parallèle avec l'attitude de l'UN qui, en 1969-70, a donné \$3 millions de publicité à SOPEQ, une filiale de la société américaine Ing and Rubicam.

Pour MM. Bourassa et Garneau, on ne veut que salir le gouvernement, par tous les moyens, oubliant que les mécanismes de contrôle sont nombreux et étanches.

"Arrêtez de nous salir", a lancé le premier ministre.

Mais le débat reprendra mercredi prochain.

Nouvelle agitation étudiante au Venezuela

CARACAS (AFP) — L'agitation étudiante a repris avec violence, mercredi, dans trois grandes capitales provinciales du Venezuela, provoquant des réactions énergiques de la part des forces de l'ordre.

A Merida, à 400 milles à l'ouest de Caracas, les étudiants ont occupé la faculté de médecine de l'université des Andes et séquestré le doyen dans son bureau parce qu'il n'avait pas pris en considération leurs revendications. Finalement, les étudiants ont relâché le doyen et évacué le bâtiment.

A Maracaibo, la police a réprimé sévèrement un mouvement de rue déclenché par des élèves du secondaire qui demandaient de nouveaux locaux scolaires.

A Cumana, à l'extrémité orientale du pays, la police et la Garde nationale ont dispersé plusieurs manifestations organisées par des étudiants de l'université d'Oriente, d'une école technique et des établissements secondaires. Plusieurs automobiles ont été incendiées et des centres commerciaux endommagés. Les étudiants entendaient protester contre la violation par les forces de police du domaine universitaire et "l'inefficacité des professeurs".

JAPAN CAMERA CENTRE

Les Galeries D'Anjou • 353-6800

PROJECTEUR Eumig

MARK 500E DUAL

VENTE 88.88

SONY CF 610

Ensemble musical combine — Enregistreur stéréo à cassette complète et synthétiseur AM/FM stéréo, comprend: synthétiseur ultrasensible, amplificateur compact, puissance 15 watts. Le CF 610 est présenté dans un boîtier compact recouvert d'élegante vinyle noir; les cercles comportent des haut-parleurs incorporés.

Prix de liste 399.95

VENTE 279.99

MINOLTA-16 MG

CAMERA MINIATURE 16 MM AVEC ETUI

LENTILLE ROKKOR F2.8

Dimensions 1 1/2 x 4" MANIEMENT FACILE

Prix de liste 90.00

VENTE 49.99

(150 seulement)

HAUT-PARLEURS STÉRÉO

1/2 PRIX 2" pour fréquences élevées 8" pour basses

Prix de liste 89.99

VENTE 44.44

HAUT-PARLEURS POUR ÉTAGÈRES MODÈLE 620 SOUNDESIGN QUANTITÉS LIMITÉES

Les Galeries D'Anjou • 354-0300

JAPAN ELECTRONIC CENTRE



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Des lots de ferraille qui seront vendus en vrac et dont on devra prendre livraison le jour même ou le lendemain au plus tard.

Un véritable bazar et des aubaines introuvables ailleurs!

Dans les ventes à l'enchère on trouve habituellement un peu de tout. Dans celles de la ville de Montréal, on trouve encore plus que tout.

Entre des lots de 250 paires de bottines et un camion de marque Chevrolet à benne basculante il y en a pour tous les goûts et pour combler les besoins les plus farfelus.

Par exemple, si vous cherchez des piles pour lampes de poche, il y en avait hier à l'enchère, 4.515 piles ont été vendues pour la modique somme de \$5. A côté de cette aubaine, la surenchère apporte parfois des surprises aux mordus.

Par exemple, ce monsieur qui voulait absolument acheter le lot de 150 boîtes d'en-

veloppes en plastique est parti de \$2 pour aller jusqu'à quarante. Il les voulait à tout prix! Finalement, le sort a joué contre lui alors qu'un plus fanatique a payé \$101 pour tout le lot.

Cet encan, qui se tenait à la division de la récupération (service des achats et magasins de la ville de Montréal), offrait quand même un éventail varié de choses à acheter.

Des motos Honda, des voitures Cushman, des dispensateurs à liqueur, à café, à cigarettes, des imperméables de pompier, des machines à écrire et à additionner, des bibliothèques, des chaises, des automobiles et bien d'autres objets "intéressants".

Parmi ceux-ci, on a vendu 85 détecteurs à fausse monnaie, des boyaux d'arrosage dont se servent habituellement les pompiers, des bols de toilette, des compresseurs, 113 couvercles de poubelles sans les poubelles, deux chenilles pour tracteurs Bombardier, des séparateurs à monnaie, des chlorinateurs, 2 roues, 13 poteaux, 1 valise et quelques autres bricoles. En plus, une quarantaine de voitures et camions ont été également vendus au cours de la journée.

La prochaine vente à l'enchère de la ville de Montréal se tiendra le 11 avril prochain. Avis à ceux qui ont besoin de "grosses quantités".

Outremont appuie le mouvement des garderies populaires

par Florian BERNARD

Les nombreux citoyens d'Outremont réunis en la salle du conseil, hier soir, ont reçu un appui unanime des conseillers et du maire Pierre DesMarais II dans leur lutte pour conserver les garderies populaires des rues de l'Épée et de Champagne.

Cet appui s'est concrétisé par l'adoption d'une résolution, en bonne et

due forme, où les membres du conseil réitérent de façon non équivoque leur approbation d'un amendement au règlement de zonage qui aurait pour résultat de rendre légales les garderies qui jouissent présentement d'un simple état de tolérance temporaire.

Cet appui, sous forme de résolution, arrive au bon moment puisque le ré-

férendum décrété au sujet de ce règlement se déroulera aujourd'hui et demain.

Flicher les proprios...

Les citoyens croient que cette résolution unanime du conseil municipal aura une heureuse influence sur la décision des propriétaires du secteur. Ce sont eux qui, en définitive, trancheront la question. Si

les propriétaires autorisent la modification au règlement de zonage, les garderies actuelles de Champagne et de l'Épée deviendront légales. Sinon, elles devront tout simplement fermer leurs portes.

Un premier zonage décrété à ce sujet s'était soldé par un résultat négatif, simplement parce que les propriétaires

avaient négligé ou refusé de se rendre aux urnes. En vertu des lois municipales, le référendum avait été déclaré battu, faute de quorum.

Les citoyens ont mené une campagne active, depuis des semaines, auprès des propriétaires du quartier concerné. Ils espèrent que ces derniers se rendront aux urnes aujourd'hui et demain.

À votre service

Handy Andy

Spécialistes d'automobiles pour plus de 38 ans

VOTRE CRÉDIT EST BON CHEZ HANDY ANDY DITES SIMPLEMENT "PORTEZ-LE À MON COMPTE"



"GLIDDEN" ÉMAIL ALKYDE MAT

Spécial le gallon **7 88**

Voici une peinture qui s'applique aisément et rapidement. Sèche à un lustre durable. Se lave facilement et garde son brillant. Pour la maison, le garage et les clôtures. 50-790-09

"GLIDDEN" ÉMAIL SEMI-LUSTRE

Spécial le gallon **5 88**

C'est un émail durable et lavable qui sèche en peu de temps. Outils pour peindre lavable... lavez simplement à l'eau savonneuse tiède. 50-800-23

"GLIDDEN" ÉMAIL ULTRA LUSTRE

Spécial le gallon **6 88**

Pour une application rapide et facile et un fini lustré durable qui résiste à la décoloration. Les marques et les écaillements. 50-802-62

"GLIDDEN" PEINTURE DE BASE

Spécial le gallon **7 88**

Cette peinture de base scientifiquement formulée, contient des ingrédients de très haute qualité pour une meilleure puissance de camouflage. Facile à appliquer. 50-863-01

"GLIDDEN" PEINTURE LATEX D'EXTÉRIEUR

Spécial le gallon **4 88**

Voici une peinture aux caractéristiques: Facile à appliquer, et des qualités de camouflage fantastiques, facile à laver et laisse un fini sans marques. 50-800-15

POLYFILLA

Remplit fissures et trous dans le plâtre bois et maçonnerie. **58¢ lb**

54-322-08

RUBAN CACHÉ 3/4" **95¢**

54-421-16

ÉPARGNEZ SUR CES ROULEAUX/PLATEAUX Tout-usage

Grandeur 7 1/2" REG: \$2.99 **1 99**

rouleau et plateau

Grandeur 9 1/2" REG: \$3.99 **2 99**

rouleau et plateau

Rouleau mohair de bonne qualité pour application facile et parfaite. 54-245-36-44

NETTOYEUR 10 oz DE PINCEAUX P.V.R. **75¢**

Un excellent nettoyeur de pinceaux. 54-300-04

PINCEAUX

De bons pinceaux faciles à utiliser... Donnent un meilleur fini.

Grandeur 1 1/2" 50-213-00 **29¢**

Grandeur 1" 50-214-09 **39¢**

Grandeur 1 1/2" 50-215-08 **49¢**

Grandeur 2" 50-216-07 **59¢**

VARSOL **99¢ gallon**

Un excellent solvant et nettoyeur. Aussi merveilleux comme un nettoyeur de petites pièces et pour enlever la graisse et l'huile.

REPRISE D'UNE VENTE! HOUSSE DE SIÈGE EN POIL D'ORLON

7 77 SPÉCIAL

Chaud en hiver - Frais en été! Housse de siège deluxe fabriquée en poil d'orlon durable de haute qualité. Standard, sedans, coachs et sièges baquets. En rouge, bleu, vert, or. 16-293-294-Sér.

BOUCHE-FISSURES DE PARE-PRISE (TRANSPARENT) **67¢**

Contre les fuites et bruits. Colle au verre, caoutchouc, métal, plastique ou bois. 1 oz. 27-835-04

CRIG À ROCHET DE PARE-CHOC **4 99**

Construction robuste. Vous donne une levée plus haute avec chaque coup. Fait pour la plupart des autos domestiques et importées. Base et poignée incluses. 24-151-15

HUILE PÉNÉTRANTE ET DÉROUILLEUR **77¢**

Décôle les pièces et écrous rouillés. Laisse une pellicule huileuse. Spécial 12 oz. 27-951-02

MINI-LECTEUR **29 77**

Assez compact qu'il fait dans le coffre à gant. Bonne qualité. Son riche naturel. Commande rotative d'équilibre et de tonalité. 15-609-45

STÉRÉO À 8 PISTES **29 77**

Assez compact qu'il fait dans le coffre à gant. Bonne qualité. Son riche naturel. Commande rotative d'équilibre et de tonalité. 15-609-45

GARANTIE D'USURE DE 30 MOIS "Cross Country" Deluxe Robuste, Solide, Semelle large en Nylon "DuPont" 4 plis entiers

12 88

Un des meilleurs pneus 4 plis en Nylon "DuPont" disponible... seulement chez Handy Andy à ce prix remarquablement bas!

Comprend 4 plis en Nylon "DuPont" pour le rendre solide, robuste et sûr. Sa semelle large, profonde et plate lui donne une action de mordre solide pour un bon contrôle de conduite.

Flancs blancs \$1.50 supplément. Installation \$1.00. Grandeurs disponibles:

5.50 x 12" 6.50 x 13" (B78-13) 7.00 x 13" (C78-13); 7.35 x 14" (E78-14) 7.75 x 14" (F78-14); 7.75 x 15" (F78-15) 8.55 x 14" (H78-14); 8.25 x 15" (G78-15) *Tarif 4 plis

GARANTIE de 42 mois Solide, durable BANDAGE VERRE FLANCS BLANCS **22 22**

"Cross Country" Première "78 séries. Semelle large fabriquée de 2 plis de câble polyester ceinturés de 2 bandes en verre "Owens Corning" enrobé de latex pour plus de millage et qui vous donne une excellente traction pour une conduite sûre.

Ce sont les pneus large de la série 78, avec une semelle plus large de 3/4" que le pneu conventionnel. Polyester pour un roulement moelleux et une conduite sûre. 13-978-01

Grandeurs à économies semblables: E78-14 (7.35 x 14) G78-15 (8.25 x 15) G78-14 (8.25 x 14) H78-15 (8.55 x 15) H78-14 (8.55 x 14) L78-15 (9.00 x 15)

POUR MIEUX VOUS ACCOMMODER NOS MAGASINS SONT OUVERTS CE SOIR ET DEMAIN SOIR JUSQU'À 9h; SAMEDI JUSQU'À 5h.

MAGASINEZ CHEZ HANDY ANDY ET ÉPARGNEZ	CENTRE D'ACHAT ROSEMERE 625-0146	1595 EST RUE MONT ROYAL 526-2514	6338 BOUL. ST-LAURENT 277-6500	CENTRE D'ACHAT VILLE JACQUES CARTIER 677-3201	CENTRE D'ACHAT ST-MARTIN 681-1664	CENTRE D'ACHAT MAISONNEUVE 527-2371
Satisfaction garantie ou argent remis	CENTRE D'ACHAT CHAMPLAIN 351-0590	4010 EST RUE ONTARIO 521-6663	5850 O'EST RUE SHERBROOKE 486-8743	CENTRE D'ACHAT LAVAL OUEST 627-3693	CENTRE D'ACHAT DUVERNAVY 661-7733	PROCUREZ-VOUS UNE CARTE DE CRÉDIT HANDY ANDY
QUE DIRIEZ-VOUS D'UNE CARTE DE CRÉDIT HANDY ANDY!	MAGASINS AVEC CENTRE-SERVICE		5590 CHEMIN CÔTE DE L'ESSE ET DEVONSHIRE RD. 733-5391	3575 BOUL. TASCHEREAU (VILLE LAPELLE) 676-0231	CENTRE D'ACHAT (PR) 4245 EST JEAN-TALON 729-1880	8799 BOUL. NEWMAN LASALLE 366-5323
PLUS DE 4,000 PIÈCES EN MAGASIN Faites-le vous-même et épargnez						

MIRACLE MART
Une Division de Steinberg Limitée

RÉDUCTION JUSQU'À 50%

Vêtements de soutien pour dames

De 20% à 50% de rabais! Culottes de ligne discontinuée, dans un choix de tissus, teintes et tailles.

Ord. 57¢ à 1.27 Notre prix de vente **44¢ à 64¢** ch

Réduction de 50%! Choix de gaines et de gaines-culottes à prix très avantageux! Tailles, tissus et couleurs variés.

Ord. 1.76 à 7.97 Notre prix de vente **1 00 à 4 00** chacune

Réduction de 50%! Jupons à la taille et jupons combinaisons dans un variété de couleurs, tissus et tailles.

Ord. 97¢ à 1.97 Notre prix de vente **50¢ à 1 00** chacune

En vente jusqu'à épuisement du stock dans tous les magasins Miracle Mart

Première coopérative de télévision à Ottawa-Hull

par Serge DUSSAULT

A moi! Ma télévision! Ou je serais le boss! Comme Giguère! Comme L'Herbier! Pas tout seul, parce qu'on est déjà 2,000 dans l'affaire, mais boss tout de même!

C'est le rêve que réalisent peut-être les gens de la région d'Ottawa-Hull, qui seraient les premiers au monde, affirmant-ils, à avoir une télévision coopérative.

Le projet mijote depuis un an, il est au point. On a tout prévu, tout calculé. Ne reste plus que le permis du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC). Lequel fera savoir au mois de mai qui aura dans cette région le deuxième permis de télévision française.

Outre CTVO (la station coopérative), Radio-Mutuelle et Télé-Métropole sont en lice. L'enjeu est de taille puisque les stations privées veulent étendre leur empire.

Tel est l'essentiel d'une conférence de presse que donnaient hier et la Coopérative de télévision de l'Ottawa-Hull et la Fédération professionnelle des journalistes du Québec qui suit de près l'aventure. Et s'y montre si intéressée qu'elle voudrait la voir se répéter à Montréal et à Québec, où le CRTC doit accorder bientôt (le 29 juin est la date limite pour en faire la demande) les permis d'une troisième station de télévision en langue française. Elle s'offre même de convoquer une première réunion des personnes que la chose intéresse.

La Fédération affirme par la voix de son président, M. Claude Beauchamp, que télévision coopérative "permettrait d'intensifier les préoccupations de la télévision en matière d'information et d'affaires publiques".

Les dossiers de Léon Roy aux archives du Québec

QUEBEC — L'ancien directeur des archives judiciaires de Québec, M. Léon Roy, vient de donner ses précieux dossiers aux Archives nationales du Québec, fondées par son père, Pierre-Georges Roy, en 1920.

Quelques-uns de ces dossiers, qui se rapportent à l'histoire des terres des paroisses de Saint-François et de Saint-Laurent, à l'île d'Orléans, compléteront avantageusement les études qu'il a déjà publiées sur le régime foncier des trois paroisses voisines, soit Sainte-Famille, Saint-Jean et Saint-Pierre.

Par la publication éventuelle de ces documents, M. Roy aura donc écrit l'histoire de toutes les terres de l'île d'Orléans concédées sous le régime français.

Le fonds comprend en outre un grand nombre de dossiers sur les familles Caze-Casse-Lacasse, Garant, Grondin, Marson, Morisset, Normand, Roy, et, en particulier, sur les familles Langlais et Langlois. L'ampleur de la recherche faite par M. Roy sur ces derniers est remarquable surtout en ce qui concerne Noël Langlois, marié à Québec, en 1634, et les dix générations de Langlois qui — fait probablement unique au Canada — sont nés, se sont mariés et sont décédés à Neuville.

On trouvera encore, dans ce fonds, un manuscrit sur les premiers colons de l'île aux Oies, une étude critique sur le contingent percheron de 1634, des notes sur les "confirmés" de 1639, etc.

Nul doute que les généalogistes et les spécialistes du régime foncier seront heureux d'entreprendre des recherches dans ce nouveau fonds (14 boîtes de documents) qui vient enrichir les collections des Archives nationales à Québec.

La route: 250,000 morts ... bientôt

GENEVE (AFP) — La route tuera bientôt 250,000 personnes par an et fera dix millions de blessés, et rien ne peut freiner cet accroissement, note l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans une étude publiée à Genève.

Bien que le nombre des accidents diminue par rapport au nombre total de véhicules, au nombre estimé de kilomètres parcourus et à la densité de circulation, près de la moitié des décès d'hommes de 15 à 24 ans sont dus à des accidents de la route.

L'information étant l'affaire de tout le monde, il serait normal que la collectivité en soit propriétaire.

Comme il est normal que l'équipe de CTVO ait consulté

tout le monde avant d'établir sa programmation. Consultations, discussions, reconsultations, rediscussions: il n'est pas une idée qui n'ait été ramassée au cours de réunions populaires.

"Les ondes, ça appartient à tout le monde, comme l'eau ou l'électricité!"

Tout le monde, ça veut dire pour CTVO environ 700,000 personnes. On voudrait bien qu'elles soient tou-

tes membres de la Coopérative. Tant s'en faut. Ils sont actuellement 2,000 qui ont donné dix dollars chacun. Avec ce qu'a donné la Fédération des Caisses de l'Ontario (quelque chose comme

\$150,000) et quelques caisses populaires, on est encore loin du million et demi de dollars dont a besoin la station pour démarrer.

Mais on ne s'en fait pas pour ça. Avec le permis en

poche, on sait qu'on pourra offrir aux sociétaires un intérêt de 10 p.c. — ou même un jour, si l'on se fie au succès de certaines stations privées, jusqu'à 100 p.c.!

CTVO a une charte fédérale avec capital-action autorisée de \$500,000. Elle diffusera, si Dieu le veut, sur UHF (ultra-haute fréquence), en couleur, cent heures d'émissions par semaine, dont seize de fabrication locale.

MIRACLE MART

Une Division de Steinberg Limitée

Prix de vente en vigueur jusqu'au samedi, 7 avril

LE COIN DU CONSOMMATEUR

La mode est au naturel

"Naturel" voilà le style du printemps! Les modèles classiques se feront à toutes en toutes circonstances! La taille sera soulignée d'une ceinture, de fronces ou d'attaches donnant l'aspect de "taille de guêpe".

La longueur se situe aux genoux mais les juniors penchent encore beaucoup vers la midi.

Les jupes seront plus populaires que jamais et se porteront avec des blouses ou des ensembles de tricot. Les pantalons sont toujours aussi en vogue avec leur bande de taille haute, leurs jambes droites avec ou sans revers.

Les vestes s'affirment comme tenues de base et sont présentées en styles chemisier, blouson, blazer et modèle enveloppant.

Les robes sont très féminines... les modèles chemisier, robe et veste et le style licou seront très en demande à l'été. Les chandails licou seront aussi pour la saison chaude.

La blouse chemisier avec son nouveau col en "larme" est celle qui se porte le plus avec le pantalon.

Les teintes printanières sont ravissantes dans des tons pastel que vous pourrez combiner à deux, trois avec du blanc.

Comme toujours, les accessoires complètent en beauté toutes les tenues du printemps.

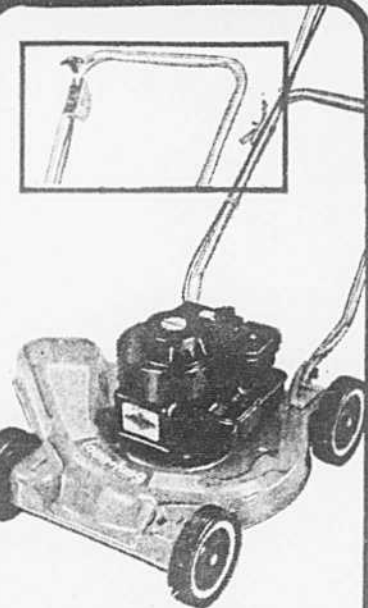
Les sacs à main et les souliers de cuir verni seront très en vogue.

Le style sera approprié à l'activité sportive tout particulièrement à celle du tennis. Le "tennis look" sera très populaire chez les dames et les hommes.

Entre autres tissus, la toile, le voile, le chambray, le denim et la mousseline pour la tendance au naturel et les tissus à pois, les quadrillés, le gauté et le piqué pour donner l'accent.

Miracle Mart Marque de la semaine

LA MEILLEURE MARQUE!



"Lawn King" 19" tondeuse rotative à essence

- Moteur Briggs Stratton 3.5 c.v.
- Lancement à rappel
- Ejection latérale centrale
- Défecteurs en avant et en arrière
- Orifice de nettoyage
- Commande d'accélération montée sur le manche
- Roues de 7" avec pneus à ligne blanche
- Poignée en boucle chromée.

Notre prix de vente

64⁹⁷ chacune

A ce bas prix, achetez -en 2 paires! Souliers en cuir "English Knight"

Ohé! les amis!
De beaux souliers en cuir
"English Knight" importés d'Angleterre
... à prix modique inhabituel!



Notre prix de vente

14⁹⁹ la paire

Profitez de notre offre avantageuse et marchez confortablement avec ces souliers de cuir "English Knight" qui vous sont présentés dans un choix de six modèles. Pointures: 7 à 11, aussi 1/2; largeur D.

A. Modèle lacé en cuir grenu Madrid. Contrefort et doublure-avant de cuir. Semelle en matière synthétique. Havane.

B. Oxford en cuir à 3 oeillets. Contrefort en cuir, semelle en cuir pour meilleur confort. Noir.

C. Botte mode 7" glissière intérieure, bout uni. Doublure en tricot, semelle en matière synthétique. Brun, noir.

D. Oxford en cuir grenu à 4 oeillets. Bout uni, contrefort et doublure-avant en cuir, semelle en cuir. Brun foncé.

E. Oxford à 3 oeillets. Oxford en cuir ton havane. Semelle plate-forme 1/2" monopiece.

F. Mocassin tout-aller de cuir brun. Talon et semelle monopiece en polyuréthane.

Chaussures



Notre prix de vente

6⁹⁹ chacun

A. Jean denim pour jeunes gens de style western à jambes évasées. En denim coton 14 on. Marine.

Tailles: 28 à 36.

B. Jean de chambray pour jeunes gens. Modèle nouveau "baggie" à revers. 100% coton bleu. Tailles: 18 à 36.

Pantalons pour hommes



Notre prix de vente

2 pour 9⁹⁹ ou 5⁴⁷ chacun

C. Jean baggie "satnette" pour garçons. 100% coton brosse. Jambes à revers. Choix de brun, marine, bourgogne. 8 à 18

D. Jean baggie quadrillé pour garçons. 100% coton. Modèle nouveau à revers. Rouge, bleu, vert, brun. 8 à 18.

Pantalons pour garçons

12 MAGASINS À VOTRE PORTÉE DANS MONTRÉAL

- Place Longueuil
- Pont-Viau (Centre commercial)
- West Island Mall, Transcanadienne, Sortie 35
- Jean Talon et Pie IX
- Plaza Greenfield Park
- Place LaSalle
- Châteauguay, 180 Boul. d'Anjou
- Les Galeries Lachine
- Plaza Côte-des-Neiges
- Place Versailles
- Chomedey, (Centre commercial St-Martin)
- Plaza Alexis Nihon

OUVERT • LUNDI A MERCREDI 9 A.M. A 6 P.M.

• JEUDI ET VENDREDI 9 A.M. A 6 P.M.

• SAMEDI 9 A.M. A 5 P.M.

L'ex-libraire Robert: Wast m'a facturé pour \$100,000 de livres

par Conrad BERNIER

Christian Robert, que Me Réal Charbonneau, son procureur, interroge déjà depuis deux jours, a affirmé, hier, devant les jurés, que le président et directeur général de

"l'Union du livre ancien et moderne" de Paris, M. Antoine Wast, savait que les clients de "Diffusion internationale" n'étaient pas des commissions scolaires et des maisons d'enseignement. . .

L'accusé Christian Robert est catégorique: Antonin Wast était parfaitement au courant du système mis au point par "Diffusion internationale" et sa propre maison pour contourner la difficulté

"des exclusivités"; il n'ignorait pas que certaines maisons d'édition de Paris affichaient beaucoup plus que du scepticisme quant à la véritable identité des clients de "Diffusion internationale";

Antonin Wast savait pertinemment qu'il fallait éviter, de part et d'autre, toute fausse manœuvre susceptible de confirmer les doutes des éditeurs Hachette, Larousse et Bordas.

A 16 h 30, quelques minutes seulement avant l'ajournement, Christian Robert, dont l'interrogatoire durera vraisemblablement encore quelques jours, a affirmé que le

Commissionnaire français, ne stipulait que les marchandises expédiées de Paris devaient être livrées à des maisons d'enseignement et des organismes publics du Québec.

moderne" pour \$85,000 de livres", a déclaré Christian Robert.

Christian Robert a également déclaré, hier, qu'aucune clause du contrat signé, le 20 février 1969, entre "Diffusion internationale" et le commissionnaire français, ne stipulait que les marchandises expédiées de Paris devaient être livrées à des maisons d'enseignement et des organismes publics du Québec.

Antonin Wast connaissait le contrat, prétend Christian Robert. Il connaissait l'identité de ses clients, et, à toute fin utile, il savait que certains éditeurs se montraient inquiets.

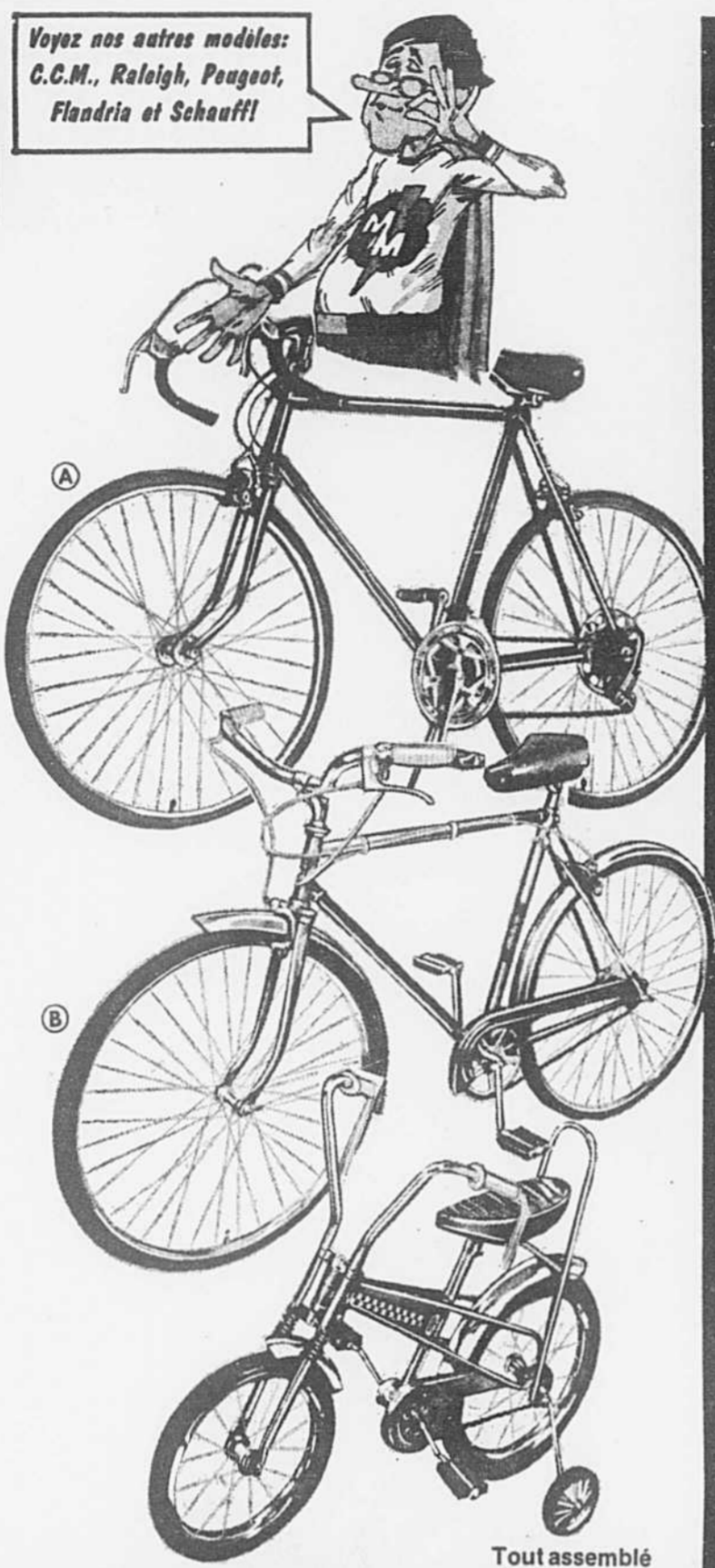
Robert soutient même que Antonin Wast lui a exposé carrément ce problème en lui déclarant: "Même si je dis que nous vendons à des organismes publics et à des maisons d'enseignement, on ne me croit pas!"

Et si la version de l'accusé est exacte — il appartient aux jurés d'en décider puisqu'ils sont les maîtres absolus de la preuve — les éditeurs Hachette, Larousse et Bordas, pour ne nommer que ceux-là, n'ont pas cru Antonin Wast, et c'est la raison pour laquelle ils ont exigé du comptant. . . que le commissionnaire de Paris n'avait tout simplement pas. . .

L'interrogatoire de Christian Robert se poursuit aujourd'hui sous la présidence du juge Jean-Paul Bergeron, de la Cour du banc de la reine. Me Pierre Sauvé représente le ministère public.

MIRACLE MART
Une Division de Steinberg Limitée

Voyez nos autres modèles: C.C.M., Raleigh, Peugeot, Flandria et Schaufl!



Tout assemblé

Prix de vente en vigueur jusqu'au samedi, 7 avril

Notre prix de vente **79⁹⁷** chacune

A. BICYCLETTE MIRA MART 10 VITESSES MODÈLE DE COURSE DE LUXE POUR HOMMES.

- Cadre brun foncé flamboyant 23" x 27".
- Guidon d'acier embouti chromé
- Freins avant et arrière à câble Shimano, en alliage léger.
- Pédalier d'acier à réflecteur ambré.
- Moyeu-avant d'acier plaqué chromium 6 1/2".

Notre prix de vente **59⁹⁷** chacune

B. BICYCLETTE DE BALADE MIRA MART 3 VITESSES 26" POUR HOMMES ET POUR DAMES

- Guidon ordinaire pour balade
- Garde-boue peints
- Freins à câble d'acier en avant et en arrière, tirage latéral.
- Moyeu-arrière Himano "333"

Ord. 26.97
Notre prix de vente **22⁷⁷** chacune

MAVERICK 12" MODÈLE DE TROTTOIR.

- Guidon de type surélevé
- Dossier surélevé
- Garde-boue chromés
- Selle réglable
- Roues-arrière stabilisatrices
- Teinte flamboyante.
- Modèle 16": Ord. 34.97 . . . 29.97 chacune

Equipement à prix de vente pour le golfer

Notre prix de vente **18⁷⁷** chacun

A. SAC DE GOLF • Style standard de 9" • Vinyle grenu avec fond de plastique moulé • 3 pochettes à glissière; pochette pleine longueur pour vêtements. 18.77 ch.

B. CHARIOT DE GOLF PRO SCOR • Ferrures coussinées et réglables dans les 2 sens • Pneus à ligne blanche • Roues à rayons, 10 x 1.50. 18.77 ch.

Ord. 88.77
Notre prix de vente **77⁷⁷** l'ensemble

ENSEMBLE MacGREGOR NO 3
Ensemble 7 pièces Jack Nicklaus comprenant:
• Bois, 1 et 3
• Fers, 3, 5, 7, 9 • Poteur
Pour hommes: main droite ou gauche.

Notre prix de vente **9⁹⁷** la douzaine

BALLES DE GOLF JACK NICKLAUS GOLDEN BEAR • Balles "Hi Energy" très fermes dont le cœur est massif et enroulé d'épaisseur de caoutchouc de haute qualité • Nouveau revêtement de TM surlyn durable à l'usage normal.

Notre prix de vente **3⁹⁷** la douzaine

BALLES DE GOLF SPALDING CANADA CUP • Construction à cœur 2 pièces • Presque indestructibles • Belle valeur à ce prix!
Articles de sport

Notre prix de vente **16⁹⁷** la paire

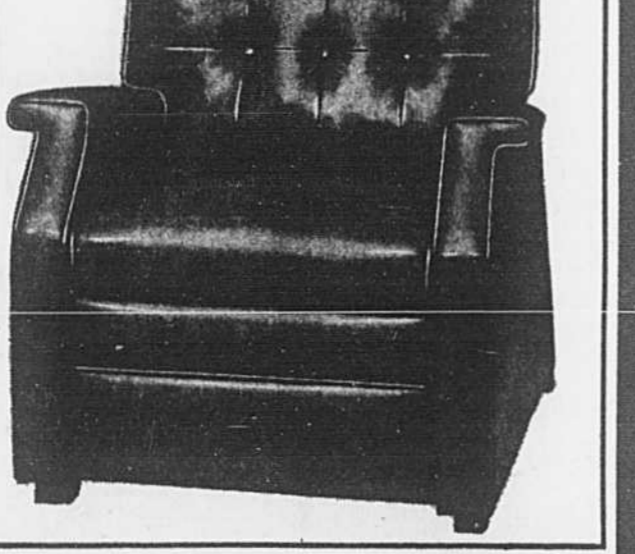
SOULIERS DE GOLF POUR HOMMES • Empaînés de cuir • Semelle et talon moulés sous injection • Crampons interchangeables • Pointures: 7 à 12; aussi 1/2.

Notre prix de vente **4⁹⁷** chacun

GANTS DE GOLF TOUT CUIR • Hommes, main droite ou gauche, P. M. G. EG. • Dames: P. M. G.

Notre prix de vente **56⁷⁷** chacun

FAUTEUIL CONFORTABLE INCLINABLE 2 POSITIONS. • Dossier généreusement capitonné. • Revêtement de vinyle étiré • Cadre de bois franc "Kiln dried" • A ressorts inaffaissables • Choix de noir, or brun. • 40 1/2" hauteur x 36" profondeur x 30 1/2" largeur.



CHARGEX Satisfaction garantie ou prompt remboursement avec le sourire! • "Mise de côté" pratique • Allocations familiales • Stationnement facile • **CHARGEX**



Bonjour!

Je suis Ethel Gosham, votre coordonnatrice de mode. Je dois être constamment à l'avant-garde des tendances de la mode pour être en mesure de vous renseigner sur ce que vous devrez porter la saison prochaine.

Pour ce faire, je reste en contact avec les hauts centres de mode du monde entier. Cela m'aide énormément mais ce n'est qu'un facteur parmi bien d'autres!

La femme moderne aime à choisir le genre de vêtements conforme à son mode de vie et à son budget. C'est grâce à moi en quelque sorte que Miracle Mart vous offre ce qu'il y a de plus nouveau à des prix des plus abordables!

Nous pensons aussi à la gent masculine au Miracle Mart! Nous savons que les hommes sont soucieux de la mode et qu'ils aiment à la suivre tout en choisissant ce qui répond à leurs activités.

Je suis aussi en communication avec les vendeurs lesquels doivent être renseignés sur les tendances mode nouvelles pour vous aider à choisir une garde-robe bien coordonnée.

Nombreux sont ceux qui peuvent vous aider au Miracle Mart. J'en suis une parmi bien d'autres!



Nous vous donnons plus que vous aviez prévu

Mandamus réclamé contre la Commission scolaire Les Ecores

La présidente du Comité d'école Saint-Joseph, de Saint-François-de-Laval, et M. Pierre Charbonneau, secrétaire du comité des parents, qui groupe les présidents de seize écoles groupées dans la Commission scolaire Les Ecores, ont déposé devant la cour Supérieure, hier après-midi, une demande de bref de mandamus pour obliger cette commission scolaire... à faire son devoir.

La procédure, qui a été formellement inscrite en cour par Me Robert Lemieux, et qui est également dirigée contre le ministre de l'Éducation François Cloutier et son ministère comme mis-en-cause, demande tout simplement que l'on consulte de bonne foi, et réellement, le comité des parents sur la question controversée de la vente de l'école Saint-Joseph.

Et ce, évidemment, en vue de rescinder la résolution 280 qui doit permettre sa transformation en école secondaire, de primaire qu'elle est présentement.

On fait remarquer que la résolution a été votée par 11 à 8, au sein des membres de la Commission, alors que deux des commissaires étaient absents.

S'ils avaient été présents et s'ils avaient voté en connaissance de cause, peut-être auraient-ils voté différemment, et peut-être que la résolution 280 aurait été défaite.

Quant au ministre de l'Éducation, on souligne que lui-même et ses technocrates parlent continuellement de la participation des parents et de rattrapage pour les défavorisés de l'éducation, mais que, jusqu'à maintenant, ce même ministre s'est lavé les mains de l'affaire, alors qu'il a des responsabilités et des devoirs légaux et moraux, face à cette injustice flagrante.

Petites annonces
87-47-111
Gardez ce numéro à votre portée. Il vous sera utile.

POUR DES PLANCHERS DE BOIS BRILLANTS c'est **SICORÉTHANE**
un vernis plastique super résistant super transparent
2 fois cristallin 4 fois brillant

7 jours sur 7

Du nouveau sur les trains du CN:

Réductions
tous les jours de la semaine
sur un plus grand nombre de parcours.



Les privilèges des tarifs Famille sont étendus maintenant aux personnes de 65 ans et plus et aux jeunes de moins de 22 ans.

Les tarifs Famille, Sagesse ou Jeunesse vous permettent de choisir votre réduction en choisissant votre jour de départ et d'économiser ainsi:

- 20% les jours Rouges
- 15% les jours Blancs
- 10% les jours Bleus

Pour un plus grand nombre:

Le prix minimum requis pour jouir des réductions a été abaissé de \$9 à \$5, sur un billet coach pour adulte, un jour Rouge. Ce privilège est même étendu au billet Montréal et Ottawa, de moins de \$5. Ainsi, un plus grand nombre de voyageurs bénéficieront des réductions.

Pour de plus amples renseignements, consultez votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.



Vivez moderne, voyagez CN.

Le CN offre également des réductions intéressantes aux groupes de 15 personnes et plus qui voyagent ensemble.

Max Skylar a été remis en liberté

Un autre témoin à l'enquête sur le crime organisé qui avait été condamné à quinze jours de prison au cours de la journée de lundi, a été remis en liberté sous cautionnement, hier.

Cette fois, c'est le juge Jules Deschesnes, de la cour d'Appel du Québec qui s'est prononcé, après que le procureur de Max Skylar, Me Michel Proulx, eut interjeté appel de la décision des Commissaires.

L'octroi du cautionnement, en attendant l'instruction formelle de l'affaire, a cependant été précédé d'un long débat sur la juridiction de la Commission sur ce cas.

Cette discussion a été d'autant plus vive que, selon le juge Deschesnes lui-même, les articles du code de procé-

ture qui régissent, en thèse générale, la compétence de la cour d'Appel, en matière civile, ne prévoient pas l'appel du genre de jugement rendu par la Commission d'enquête.

Les procureurs avaient par ailleurs convenu que la loi de police, de son côté, était silencieuse sur le sujet.

Pour reprendre sa liberté, Skylar a dû déposer une somme de \$1,000 et son passeport, promettre de rester dans le district de Montréal et de revenir en cour lorsque requis.

En matinée, par ailleurs, le juge John K. Hugessen avait accordé formellement la demande d'habeas corpus réclamé la veille, par Solly Levine et Angelo Lanzo, leur cas étant identique à celui de Nicolas Diorio.

Il devra rester en prison indéfiniment

Percy Wayne Mitchel, un récidiviste de 48 ans, qui, à deux reprises, dans la même décennie avait été traduit devant les cours comme criminel d'habitude, devra rester au pénitencier pour une période indéfinie.

À la première occasion, il avait été acquitté de cette accusation, et c'est la Couronne qui, sans succès, avait porté son acquittement en appel.

Cette fois, cependant, c'est le contraire qui s'est produit. Condamné à la détention préventive par le juge Gérard Laganière, la cour d'Appel a maintenu sa condamnation en soutenant que le premier juge avait conclu selon les règles du droit et de l'équité en le déclarant coupable.

Mitchel, qui se défendait lui-même, et l'avait fait avec brio et archarnement tout à la fois, pendant plusieurs jours, avait principalement soutenu que contrairement à d'autres criminels, qui progressent régulièrement dans le crime, sa propre carrière allait s'amenuisant, si l'on peut dire.

À la première occasion, en 1960, c'était pour une condamnation principale de vol à main armée qu'il avait été condamné.

Tandis qu'en 1970, c'était pour une série de fraudes relativement mineures qu'on l'avait appréhendé.

Ce qui pouvait vouloir dire, selon lui, que si on le laissait en liberté, il pourrait bien finir par... ne plus commettre de délits du tout, un de ces jours.

La cour d'Appel a toutefois rejeté cet argument, et en déclarant que le quadragénaire qui a déjà passé une bonne partie de sa vie en prison restait une menace pour la société. Elle souligne que celle-ci doit être protégée non seulement contre des actes de violence physique, mais également contre des attaques criminelles dirigées contre les biens de ses membres.

Surtout lorsque ces gestes, comme dans le cas du prévenu, sont répétés des dizaines de fois.

les tribunaux

Deuxième poursuite contre Loto-Perfecta

Un autre "chanceux" à Loto-Perfecta vient de se plaindre à la Cour supérieure que les dollars qu'il croyait avoir gagnés prennent un peu de temps à faire leur entrée dans son porte-billets.

M. Rolland Saint-Pierre, dans une procédure dirigée, à la fois contre le restaurant Rose et Bleu, du 7663 Saint-Hubert, et contre la Société québécoise d'exploitation des loteries et des courses, se plaint en effet que le 9 janvier dernier, il a misé \$8 sur les chevaux 5-4-6-2, dans l'ordre.

Et que c'est dans ce même ordre que s'est terminée la course, deux jours plus tard, à Blue Bonnets.

Il aurait donc dû recevoir une somme totale de \$8,709, mais on prétend, tout comme dans le cas d'un autre chanceux-malchanceux qui s'est adressé à la cour il y a quelques semaines, qu'on n'a pas reçu en temps utile la copie A du billet qu'il avait pourtant fort bien rempli.

Le comptable des Soeurs

Devant le juge Dollard Dansereau, pendant ce temps, un comptable de 34 ans, André Boileau, du 1660, rue de la Mauricie, à Laval, était accusé d'avoir frustré Soeur Marie Mac Cormack, du collège Marianopolis, de la rue Peel, d'une somme totale de plus de \$20,000.

Comptable de la communauté, de 1966 à 1972, le prévenu aurait faussé les entrées, dans les livres qu'il avait pour tâche de mettre à jour, en s'appropriant par la même occasion des sommes qui varient de \$250 à \$4,850.

Un avis mal servi

Même si un couple est fort uni, l'épouse ne peut tenir lieu du mari, dans certains cas.

Lorsqu'il s'agit, par exemple, de prendre connaissance d'un avis de cour vous avertissant que vous êtes accusé pour la seconde fois d'avoir conduit votre auto alors que vos facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Dans un cas du genre, le procureur de la Couronne réclamait une peine de 14 jours de prison contre le prévenu, mais son avocat (de l'Assistance judiciaire) s'appuya victorieusement sur l'article du code qui oblige la police à remettre personnellement ce dangereux papier de cour au prévenu lui-même.

Il fut donc, une autre fois, condamné à \$200 d'amende, son permis étant par ailleurs suspendu pour les six prochains mois.

Du coeur et de l'esprit:

Un pauvre hère de 69 ans contre qui on a porté vingt accusations d'attentat à la pudeur, ces derniers jours, a été dirigé vers l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue plutôt qu'à Bordeaux, hier après-midi.

Le juge Dansereau tout en convenant qu'il avait peut-être besoin de soins psychiatriques, souligna que d'autre part le mauvais état cardiaque du prévenu ne pourrait s'améliorer sensiblement boulevard Gouin.

Pas de salaire pour le travail "volontaire"

Un homme peut toujours travailler volontairement pendant dix-sept ou dix-huit heures, alors qu'il n'est tenu de le faire que pendant trois heures, chaque jour, son patron n'est pas tenu de le rémunérer pour ce "volontariat" prolongé.

C'est ce que vient de décider le juge James Mitchell de la cour Supérieure, en rejetant la poursuite de \$16,000 qu'avait intentée M. René Roussel contre l'Auto-Lave Clark, de Chomedey.

En récupération d'émoluments non versés.

Le contrat signé par le requérant précisait qu'il n'avait que trois heures de travail général à effectuer, sept jours par semaine, mais qu'il pouvait, bien, s'il le voulait, se tenir plus longtemps sur les lieux, y aider les clients, et, possiblement décrocher quelques pourboires.

En tout état de cause, par ailleurs, il a reçu, pour ses heures travaillées, le salaire minimum en vigueur dans le Québec. Et comme résultat de son incursion en cour, il se retrouve avec des frais à payer.

Par ailleurs, non seulement il devra solder la note de son propre avocat, mais également celle de son ancien patron.

Le gin King Arthur. Aucune erreur, c'est Seagram.

King Arthur
LONDON
Dry Gin

JOSEPH E SEAGRAM & SONS, LIMITED
WATERLOO, ONTARIO, CANADA

Le savoir-faire et la poursuite de l'excellence. Voilà qui est à l'origine du goût pur, franc et sec à souhait du gin King Arthur. La prochaine fois, dites King Arthur. Et goûtez un plaisir tout neuf... signé Seagram.

ÉDUCATION

Chaque année, des milliers d'hommes et de femmes suivent des cours pour apprendre un métier. Quel que soit le cours que vous offrez, annoncez-le dans le groupe "700 - ÉDUCATION".

Composez **87-47-111**

Les petites annonces de **la presse**

CUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR
IMITATION DE BOIS AUTO-ADHÉSIFS
"CUIR VERNI" — MYLARS MÉTALLIQUES
COUVRE-MURS DE VINYLE

- Tissus pour rideau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène 3 à 40 pieds de large
- Coussin mousse taillé à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.
205 EST. AV. MONT-ROYAL

ASSURANCES GÉNÉRALES

Assurez-vous directement avec la compagnie d'assurance Bélair pour économiser sur les primes, bénéficier d'un service plus rapide de réclamations et d'une protection accrue.

INCENDIE

AUTOMOBILE

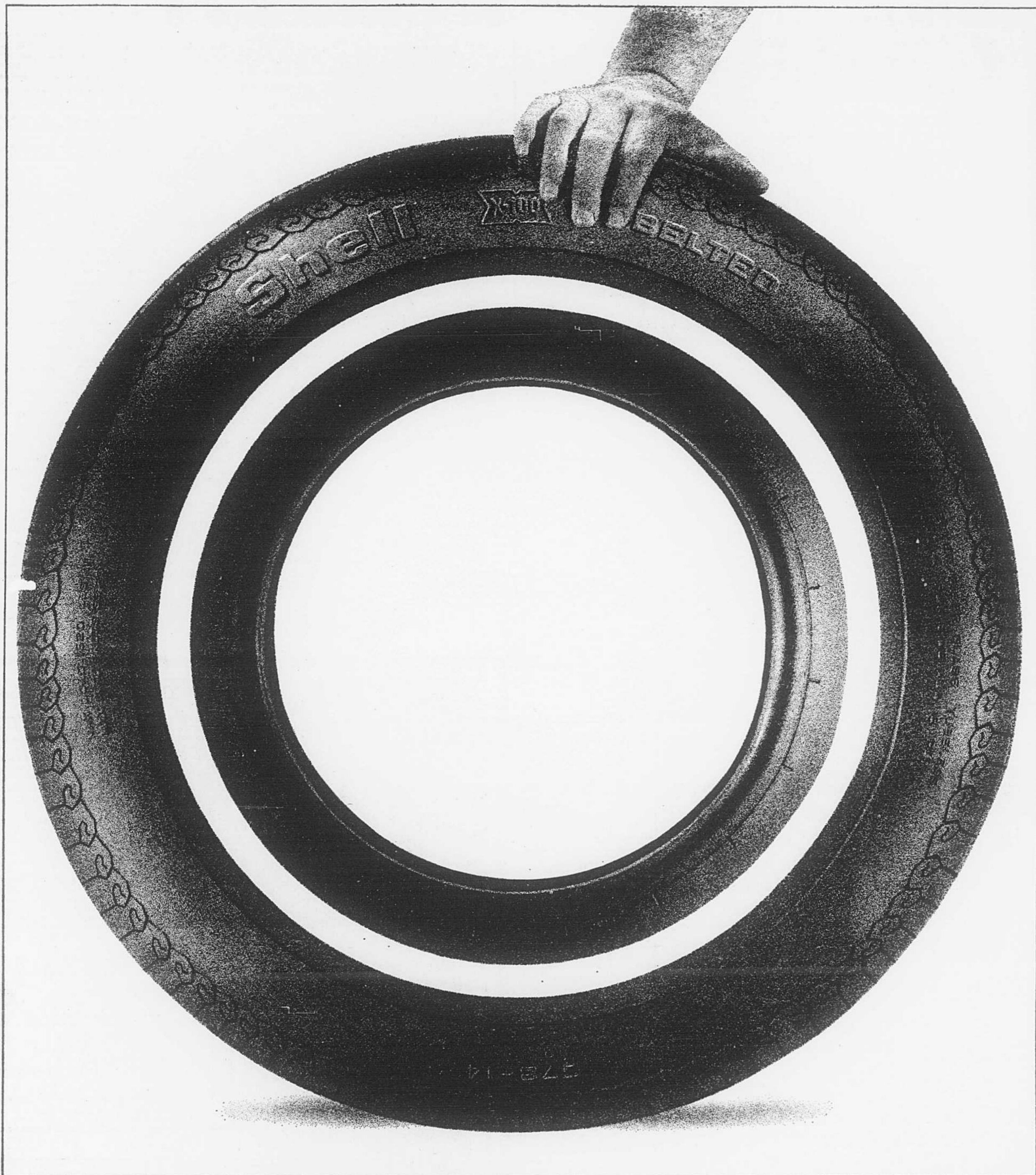
UN SEUL NUMERO SUFFIT

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

BELAIR

Siège Social: 3600 ave. Hôtel de Ville, Montréal 130. 845-7281
Ville de Québec: 2480 Chemin Ste-Foy 1-418-658-2350
Ville St. Laurent: 696 boul. Ste-Croix 744-2844

Ouvert du lundi au vendredi jusqu'à 9 p.m.



Plus moyen de se tromper! Le pneu ceinturé Shell, un pneu de haute qualité, convient à presque toutes les voitures - et son prix est raisonnable!

La qualité des pneus Shell X-100 est telle que, quand vous les achetez, vous avez droit à un essai gratuit de 30 jours. Et ils sont garantis par Shell.

Les pneus ceinturés X-100 se vendent de \$27.95 à \$33.95 selon la dimension du pneu. Flancs blancs et pose sans supplément.

Pour les petites voitures qui ne prennent pas de pneus ceinturés, il y a un pneu X-100 à 4 plis en corde polyester

qui se vend de \$21.95 à \$23.95. Même essai gratuit de 30 jours, même garantie, flancs blancs et pose toujours sans supplément.

Autrement dit, c'est simple comme bonjour!

Les pneus Shell X-100 dépassent facilement toutes les normes de sécurité imposées par le Gouvernement canadien, sont garantis par Shell et vendus *seulement* aux stations Shell du Canada.



Le pneu Shell X-100 - \$21.95 à \$33.95

Raison de plus d'être client de Shell

(PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉ)

**Bien oui!
Bien oui!**

**C'est la
VENTE DU
PRINTEMPS
SICO**

Pour un temps limité chez tous les dépositaires



Le président de la CMT à Montréal lundi

BRUXELLES (PC) — M. Maurice Boudaloux, président de la Confédération mondiale du Travail, organisation de travailleurs d'envergure internationale protestant contre l'emprisonnement des trois leaders syndicaux québécois, viendra à Montréal le 9 avril.

Il ne projette cependant pas de façon immédiate de rencontrer le premier ministre Robert Bourassa, a précisé, hier, un porte-parole de la confédération qui a son siège social à Bruxelles.

L'organisation, dont le nombre des membres des syndicats qui lui sont affiliés atteint plus de 14 millions, a demandé au premier ministre que M. Boudaloux puisse rencontrer les trois chefs syndicaux ainsi que le premier ministre et les ministres provinciaux de la Justice et du Travail durant son séjour au Québec.

L'organisation a qualifié d'incomplète la réponse qu'elle a obtenue de M. Bourassa acceptant que M. Boudaloux puisse le rencontrer, mais ne faisant pas allusion aux autres personnes.

A moins d'une réponse plus complète, M. Boudaloux n'entend pas rencontrer le premier ministre durant son séjour, qui pourrait durer une semaine, a affirmé le porte-parole.

Le président de la confédération rencontrera plutôt ses collègues syndicalistes québécois afin de discuter de l'emprisonnement des trois leaders et accordera des entrevues à la presse.

L'âge d'or des vins français au Québec tire à sa fin

par Claude SAINT-LAURENT

QUEBEC — Lorsque la Société des alcools fera connaître ses prochains réajustements de prix, vraisemblablement en juin, la nouvelle hausse de 12 à 15 p. cent de plusieurs marques de vin et de cognac portera à plus de 50 p. cent la hausse moyenne totale du prix de ces marques depuis trois ans.

Déjà plusieurs Bordeaux et Bourgognes sont devenus inaccessibles au consommateur moyen et le président de la Société, M. Jacques Desmeules, ne cache pas que l'âge d'or des vins français au Québec tire à sa fin.

Les raisons de cette montée en flèche des prix? Elles sont de plusieurs ordres maintes fois exprimées par des porte-parole de la Société mais tiennent surtout à la multiplication de la demande, particulièrement chez les Américains.

M. Desmeules estime que le volume des importations de vins français aux Etats-Unis a augmenté de 86 p. cent en deux ans. Les grandes régions productrices des meilleurs vins français ne peuvent plus répondre à la demande et les exportateurs augmentent les prix à peu près à volonté sans que les Américains ne sourcilent.

De plus, la dévaluation du dollar canadien force la Société dans une certaine mesure à un réajustement quasi automatique de ses prix, tandis que ses experts parcourent l'Europe à la recherche de vins de qualité mais moins coûteux.

Une entreprise commerciale

Mais il y a plus. L'esprit même de la nouvelle Société des alcools, qui n'a que deux ans d'existence, est venu de toute évidence modifier les rapports qui s'étaient établis entre l'ancienne entreprise d'Etat et les fournisseurs. Monopole d'Etat, la Société est devenue une entreprise commerciale que l'on juge à son efficacité et à sa rentabilité. Une nouvelle distinction s'est établie entre les revenus que tire la

Société de ses opérations commerciales et ceux qui sont issus de la majoration fiscale des prix.

Les administrateurs de la Société en viennent donc à considérer que le critère sur lequel repose l'efficacité de l'entreprise réside dans le profit. Dans cette perspective de rentabilité encore accrue, la Société des alcools n'absorbera pas, par exemple, le coût de la dévaluation du dollar et transposera ses pertes dans la structure des prix. La Société refilera également au consommateur québécois la note consécutive aux hausses de prix décrétées par certains producteurs français afin de maintenir sa marge de profit et conserver le sourire du ministre des Finances.

\$101.7 millions de revenus

La Société a réalisé des revenus nets de \$101.7 millions en 1971-72 et la consommation des vins s'est accrue de 27 p. cent au cours de la même période. On estimait en décembre 1972 que 290 des 562 marques de vin de la Société venaient de France. Les vins français sont du reste plus populaires au Québec que dans toute autre province, puisque 65 p. cent de l'importation totale des vins de France entre au Québec.

Suivant en cela les recommandations du rapport Thinel, la Société des alcools a travaillé à établir une nouvelle structure "qui soit juste entre tous ses fournisseurs et sa clientèle". C'est ainsi qu'elle a cessé d'absorber les hausses de certains fournisseurs et les a refilées directement au consommateur tout en adoptant une attitude préférentielle face aux produits québécois et canadiens.

A l'occasion de la hausse en août 1972, la Société avait fait valoir qu'il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 1970, époque où les vins et les cognacs français avaient subi des hausses appréciables. C'est donc dire que l'ancienne Régie des alcools avait, pour sa part, décidé d'absorber les pertes.

Comme conséquence, les vins français, qui représentaient en 1967 57 p. cent de tous les vins vendus au Québec, ne comptaient plus que pour environ 39 p. cent du marché au début de 1973. La Société maintient pourtant que les acheteurs de vins de grande qualité n'hésitent pas à continuer d'acheter leurs produits préférés malgré les hausses, ce qui semble pour le moins présomptueux, compte tenu des statistiques citées plus haut.

Diversification

En 1968, il y avait 30 marques de vins italiens disponibles au Québec. Il y en a maintenant près de 60. Les vins espagnols sont passés de 12 à 40, les portugais de 5 à 20, les allemands de 12 à 20. Et l'opération de diversification se poursuit.

Le but, comme l'explique le président Jacques Desmeules, est de découvrir de nouveaux vins de qualité à des prix abordables. "Nous tenons compte des possibilités de payer des consommateurs et nous avons étendu le nombre de produits de qualité et accessibles en négociant avec des producteurs d'autres pays comme la Hongrie, l'Argentine, l'Italie, la Bulgarie, la Yougoslavie et plusieurs autres. Il est néanmoins vrai de poursuivre M. Desmeules, que les Québécois ont été gâtés pendant plusieurs années mais nous devons réaliser maintenant que nous ne représentons qu'un petit marché."

La Société des alcools, qui remettra bientôt son rapport annuel, fait actuellement l'objet de critiques assez sévères des consommateurs et le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, a eu l'occasion de le réaliser au cours d'émissions radiophoniques de ligne ouverte, mais rien ne permet de prévoir un changement de politique dans un avenir prochain.

Comme l'avoue lui-même Jacques Desmeules, le consommateur québécois doit se préparer à faire son deuil des grands crus. Quant aux cognacs, c'est déjà fait.

QUINCAILLERIE UNIC

1672, rue Dollard, LaSalle. 365-6141

QUINCAILLERIE J. THIBAUT ENRG.

Centre d'achats St-Remi, 3674 est, rue Fleury, (coin St-Vincent, Mt-Nord. 322-7790

STUDIO DECOR EXPO ENR.

193 est, rue Jarry, Montréal. 382-1702 TAPISSERIE

QUINCAILLERIE ST-LÉONARD ENRG.

8480, boul. Lacordaire, Montréal. 323-2716

ROGER ROULEAU INC.

5126 est. Beaubien, Montréal. 254-9401 LIVRAISON GRATUITE

QUINCAILLERIE ROBERGE INC.

2225 Ch. Chambly, Longueuil. 3040 Montre St-Hubert, St-Hubert. 679-5160-676-0381

QUINCAILLERIE N. PIGEON

8678 de Grosbois, Montréal. 352-0020

4.00[*] le gallon RABAIS	3.40[*] le gallon RABAIS	5.00[*] le gallon RABAIS	3.75[*] le gallon RABAIS
SICOPERL 120-110	SICO-SATIN 160-110	TEX-OPAC 260-111	SICOPRIM 145-110
EN VENTE	EN VENTE	EN VENTE	EN VENTE
9.35 le gallon	8.35 le gallon	10.60 le gallon	9.05 le gallon

Émail blanc lustre perle pour l'intérieur. Fini chatoyant de la perle. Résistance exceptionnelle au lavage.

Peinture blanche au latex acrylique pour l'intérieur. Somptueux fini mat satiné. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau.

Peinture blanche au latex acrylique pour l'extérieur. Cachant supérieur d'une seule couche. Fini mat très résistant au cloquage et aux fendillements.

Apprêt blanc extérieur pour le bois. Protège efficacement contre la moisissure.

Moyennant un léger supplément, ces peintures peuvent être teintées aux couleurs de votre choix.

* Ces peintures, garanties de toute première qualité, se vendent habituellement à des prix de détail suggérés de \$11.75 à \$15.60 le gallon.



PLOMBERIE A. BASTIEN INC. Peinture, Tapisserie, Décoration 3333 est, rue Ontario, Montréal. 522-1222	QUINCAILLERIE BENOIT & NADEAU INC. 2474 est, Bélanger, Montréal. 721-5802	QUINCAILLERIE A. BERNIER ENRG. 1308, rue Gifford, Montréal. 521-2888	FERRONNERIE PELLETIER ENRG. 333 est, de Castelnau, Montréal. 272-2500
ROLAND BLAIS ENRG. 203, rue St-Jacques, St-Jean. 346-6022	BOUTIQUE DE PEINTURE ROSEMONT 3170 est, Bélanger, Montréal. 722-0850	QUINCAILLERIE CENTRAL ENRG. 285, rue D'Anjou, Châteauguay. 691-2211	NADON & FRÈRE ENRG. 1857 du Souvenir, Varennes. 652-2431
CENTRE DE LA COULEUR ENR. 170, Grand Boulevard, Ville Ile Perrot, Tapis-Prelart-Tapisserie 453-1017	DÉCOR-VITRERIE DORVAL GLASS 645 Lakeshore, Bord du lac, Dorval. 631-0241	GÉRÔT LE QUINCAILLIER 4451 est, rue Beaubien, coin 28ième, Montréal. 728-6854	QUINCAILLERIE R. MONETTE ENR. 1020 Henri-Bourassa est, Montréal. 381-1196
QUINCAILLERIE JEAN-PIERRE ENRG. 4810, rue Charlevoix, Montréal-Nord. 322-6922	LATENDRESSE & FILS INC. 11837 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles. 645-8874	C. LETOURNEAU INC. 24, rue Lévis, Longueuil. 674-4939	QUINCAILLERIE E. MÉNARD 7774 est, rue Notre-Dame, Montréal. 353-4800
ROLLAND HÉBERT LUMBER (1960) INC. 9995 Boul. Pie IX, Montréal-Nord. 322-9330	VAL ROYAL LASALLE MONTREAL & BANLIEUE (7 succursales) ST-HYACINTHE DRUMMONVILLE 333-2910 774-6454 472-3360	LA MAISON DU PEINTRE (Mt) LTÉE 145 ouest, rue Sauvé, Montréal 357. 381-8524	

POUR LES SPÉCIAUX

Bélanger

ça vaut la peine de se déranger.

fleetwood

TÉLÉVISEUR COULEUR À ÉCRAN DE 26 po.

Châssis transistorisé • Blocs d'accord VHF et UHF indépendants • Voyants de canal illuminés • Réglage automatique d'accord précis • Réglage automatique des couleurs • Réglage automatique des teintes • Accord précis VHF pré-régulé • Meuble de style méditerranéen en placage de pacanier • Ébenisterie soignée • Roulettes dissimulées, conçues pour les tapis.

PRIX BÉLANGER \$625

Supplément modique pour service après-vente

fleetwood

COMBINÉ STÉRÉO DE STYLE CONTEMPORAIN

Recepteur de radio à gammes AM, FM et FM stéréo à circuit multiplex incorpore • Tourne-disque à changeur automatique Garrard 2025, 4 vitesses • Amplificateur entièrement transistorisé à deux canaux sonores incorporés • Excellent système de haut-parleurs comprenant deux 9 x 6 po. pour les sons graves, deux 3 1/2 et deux 2 1/2 po. pour les sons aigus • Encintes acoustiques de qualité supérieure • Tableau de commande d'une conception tout à fait moderne • Meuble alliant bois massif et placage de noyer scandinave.

PRIX BÉLANGER \$249

Bélanger

LIVRAISON GRATUITE MISE DE CÔTÉ SANS CHARGE

MEUBLES ET ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES

1950 EST, RUE ONTARIO 526-3301

3275, RUE MASSON 729-1879

ACUCN COMPTANT JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

Le maître des wagonnettes vous ouvre ses portes.

La Mercury Montego Villager



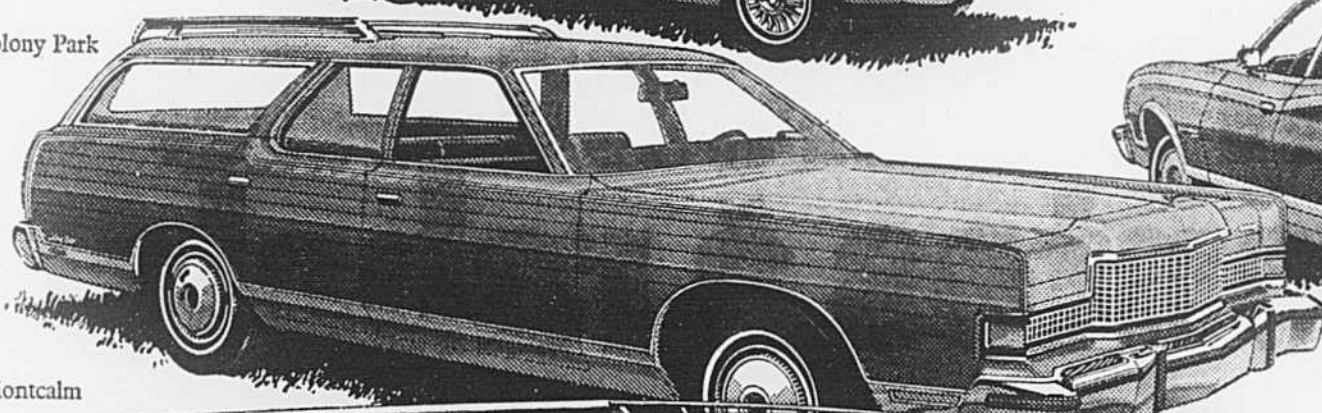
La Ford Pinto Squire avec porte-abattant ouvrant vers le haut.



La Ford Gran Torino Squire —porte-abattant ouverte avec glace relevée



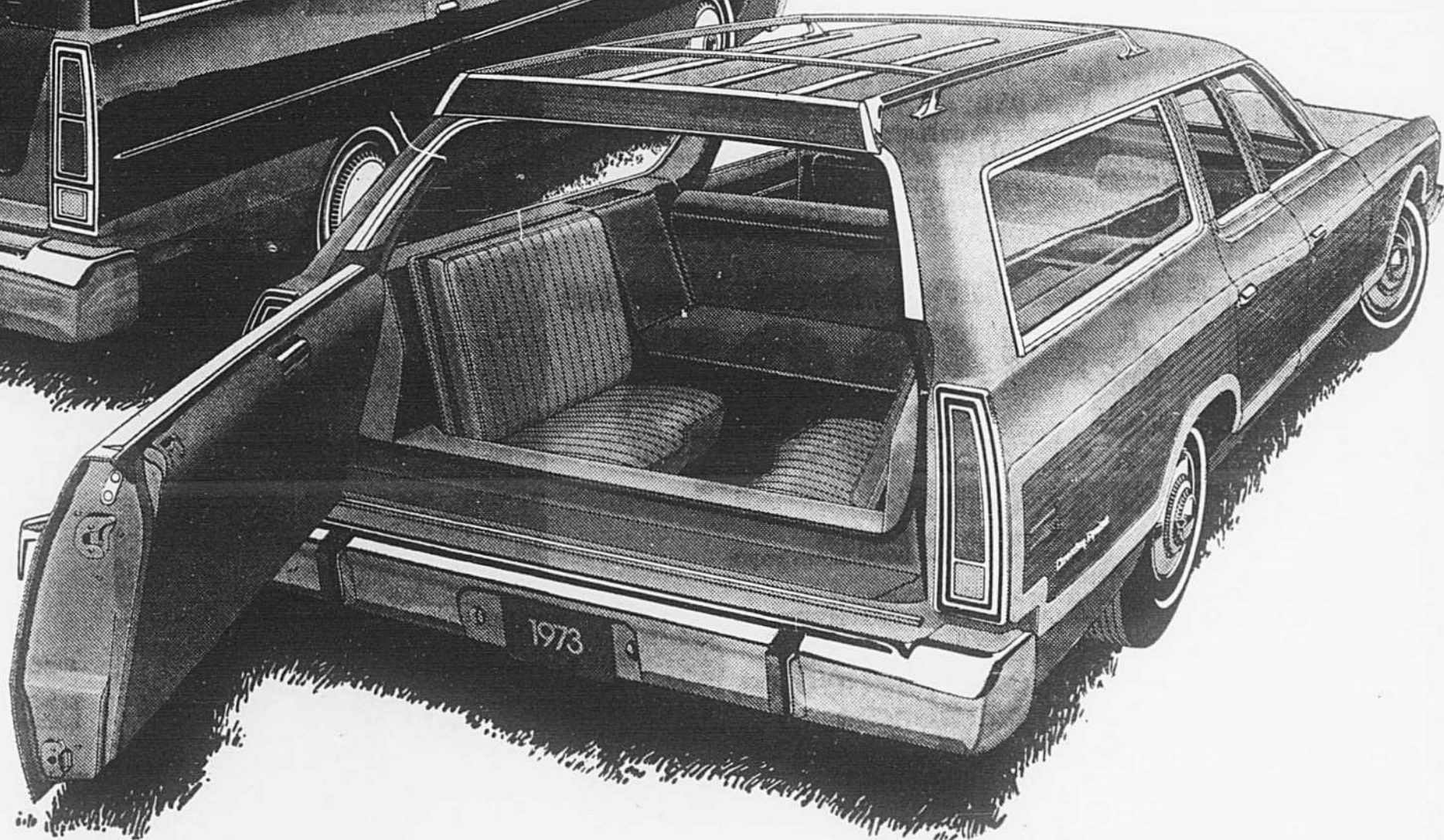
La Mercury Colony Park



La Mercury Meteor Montcalm —l'abattant placé à l'horizontale laisse voir le compartiment de charge



La Ford LTD Country Squire —porte-abattant ouverte avec glace abaissée et deux sièges arrière face à face



Même sa porte-abattant à triple action.

Ford est reconnu comme le maître des wagonnettes. Nous fabriquons et vendons plus de wagonnettes que n'importe qui. 19 modèles en 6 séries!

Et nous continuons à les améliorer avec de bonnes idées. Comme la fameuse porte arrière à triple action. Elle s'ouvre vers le bas, pour transporter de longues charges, ou former une table pour le camping. Elle s'ouvre aussi comme une porte ordinaire, la glace montée ou baissée,

et vous donne facilement accès à l'arrière.

Toutes nos wagonnettes offrent beaucoup d'espace de charge. Plus de 100 pi. cu. dans nos gros modèles, 91.6 pi. cu. dans les Montego et Torino, et plus de 60 pi. cu. dans notre petite Pinto. Chaque wagonnette Ford et Mercury, sauf la Pinto, a un grand coffre verrouillable sous le plancher, à l'arrière. Certaines offrent même un autre compartiment verrouillable dans la paroi, en supplément.

Si vous choisissez une grande wagonnette Ford, Meteor ou Mercury, vous pouvez obtenir, moyennant supplément, des sièges jumelés qui se font face à l'arrière. Avec les wagonnettes Torino et Montego, de taille moyenne, vous pouvez choisir un troisième siège tourné vers l'arrière. Cette année, nous avons ajouté l'extracteur de roue de secours, une innovation simple qui vous permet de sortir la roue rapidement. La Pinto est aussi la première des petites

wagonnettes à offrir en supplément d'élégants panneaux latéraux similibois.

Chez les concessionnaires Mercury, vous trouverez les wagonnettes Montego, Meteor et Mercury. Chez les concessionnaires Ford, les Torino et les Ford, y compris la luxueuse LTD et la sportive petite Pinto.

Certains articles mentionnés ou illustrés sont offerts moyennant supplément.

LES WAGONNETTES MERCURY
MERCURY, METEOR, MONTEGO



LES WAGONNETTES FORD
FORD, TORINO, PINTO

Boycottage du Festival de Washington

WASHINGTON (AFP) — L'ouverture de la nouvelle salle de cinéma du Centre Kennedy à Washington a été quelque peu gâchée cette semaine par une controverse soulevée à la suite du retrait d'"Etat de siège", le film de Costa-Gavras, du programme prévu dans le festival cinématographique organisé à cette occasion.

M. Georges Stevens, directeur de l'American Film Institute, organisateur du festival d'ouverture, avait annoncé samedi dernier sa décision de ne pas projeter "Etat de siège" parce que ce film "rationalise l'assassinat politique et se trouve par le fait inapproprié pour être montré au Centre Kennedy". Cette décision avait provoqué aussitôt une réaction virulente de M. Donald Rugoff, co-producteur américain d'"Etat de siège" et son distributeur aux États-Unis. "La vraie raison, disait M. Rugoff dans un communiqué, c'est que ce film n'est pas tendre pour la politique américaine d'aide à l'étranger".

M. Stevens, appuyé par le conseil d'administration de l'American Film Institute, n'en avait pas moins maintenu son interdit contre "Etat de siège" dont la projection serait remplacée par celle de "L'amour fou" de Jacques Rivette.

"Etat de siège" n'en sera pas moins projeté à Washington, en première à l'"Outer Circle" en présence de Costa-Gavras demain.

Quelques heures avant l'ouverture du Festival de Washington, M. Rugoff convoquait une conférence de presse à New York pour annoncer que par mesure de protestation contre le retrait d'"Etat de siège", les auteurs ou producteurs d'au moins un tiers des films qui devaient être projetés pen-

dant les 21 jours du festival retireraient leurs oeuvres. Dans ce groupe "Relativity" et "Choice Chance Woman Dance", qui devaient être montrés le 17 avril, ont été officiellement retirés par leur auteur, Ed Emshwiller. M. Rugoff a ajouté que de la série de retraits il fallait compter: "Une belle fille comme moi" de Truffaut, "Les années lumière" de Jean Chapot et Regis Hanrion, "O Lucky Man" de Lindsay Anderson et "Princess Yang Kwei Fei" de Kenji Mizoguchi.

Prenant la parole après M. Rugoff, Costa-Gavras a déclaré très prudemment que le problème du Centre Kennedy était "un problème américain" ne le regardant pas. Mais il a ajouté "nous n'avons pas demandé d'être au festival. Nous ne sommes pas content de nous en voir privé."



Alice Cooper peint en 4 dimensions par Dali

"Hissssstorique" s'est écrit le peintre Salvador Dalí en trappant sur la table, en sautant sur ses pieds et en jetant loin de lui son surplus blanc et or d'enfant de chœur. Il qualifiait ainsi le portrait qu'il vient de faire du chanteur rock Alice Cooper, un portrait à trois dimensions, sans parler d'une autre, une "nouvelle" dimension du temps, ajoutée pour

produire un mouvement de 350 degrés. Dali et Cooper tenaient, cette semaine, une conférence de presse à la galerie Knoedler pour y présenter l'olographe, évalué à \$75,000, et déjà réservé par un collectionneur privé qui envisage de l'acheter pour un musée, a précisé un porte-parole de Dali.

téléphoto PA

notre choix d'émissions

20:00 **2 7 9 11 13** — La Soirée du hockey
Est-ce bien la peine de rappeler qu'il y a du hockey ce soir? Et qu'après la partie d'hier, gagnée de justesse par les Canadiens, celle d'aujourd'hui promet d'être intéressante? Mais peut-on faire aujourd'hui un choix d'émission sans en parler? Ah oui! Il y a aussi la radio qui diffuse le match (690 à votre cadran).

21:30 **3 12 13** — Here Come the Seventies
Ce soir: un documentaire sur Hong Kong, dont la situation géographique particulière aux portes de la Chine, le statut de colonie britannique, l'économie et le négoce, la densité de sa population (plus de 200,000 habitants au mille carré), en font une ville unique au monde.

22:00 **4 10** — Comme tout le monde
Dormir, quelle merveille! Mais se lever courbaturé, rompu, plus mort que vif parce qu'on n'a plus qu'un grabat où passer la nuit, voilà qui est tragique. Aussi Mariette Duval, Georges Carrère, Suzanne Langlois et Serge Turgeon vont-ils s'y mettre à quatre pour nous expliquer comment choisir un matelas. Il n'est pas juré que l'émission soit passionnante, mais ça vous reposera des choses sérieuses.

22:00 **12** — As It Is
Les gens plus sérieux — et bilingues — tourneront plutôt le bouton du côté anglais, où il sera discuté des effets de la "canadianisation" des émissions de télévision, ainsi qu'en a décidé le CRTC en 1971.

Gulf ne tient pas de ventes à rabais sur ses pneus pour 4 bonnes raisons.

Les pneus Gulf se vendent à bas prix à l'année longue.

C'est le temps de l'année où tout le monde vend des pneus à rabais. Sauf nous. Chez Gulf, pas besoin de ventes à rabais puisque nos prix sont bas à l'année longue. Et tous les pneus Gulf bénéficient d'une garantie valide auprès de plus de 30,000 détaillants Gulf en Amérique du Nord.

1. Semelle large, bande blanche

\$1995
A compter de A78-13

Le plus avantageux des pneus Gulf. Recommandé à ceux qui veulent rouler jusqu'à 25,000 milles.

2. Semelle large 2 + 2 Ceinturé, polyester rayonné, bande blanche

\$2495
A compter de D78-13

Le plus avantageux des pneus ceinturés Gulf. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 30,000 milles. Les ceintures réduisent la distorsion de la semelle à haute vitesse et en prolongent la durée.

3. 4 plis nylon à flancs noirs

\$1595
A compter de 600-13

Le pneu Gulf le moins dispendieux. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 20,000 milles. Ce pneu a bel et bien 4 plis de nylon.

4. Semelle large — polyester/fibre de verre, ceinturé, double bande blanche

\$2995
A compter de E78-14

Notre meilleur pneu ceinturé à plis en biais. Recommandé pour ceux qui veulent rouler jusqu'à 35,000 milles. La carcasse ceinturée polyester/fibre de verre et la semelle à 9 rainures assurent longue durée, facilité de manoeuvre et meilleure performance dans l'ensemble.



CFOR 92.5	CKMF 94.3
CBM 95.1	CJFM 95.9
CKVL 96.9	CHOM 97.7
CHRC 98.1	CBF 100.7
CHLT 102.7	CFDM 104.3
CFGL 105.7	

- 5:30 CBF Jazz et Blues
"My Sweetie Went Away" (Turk-Hendman); Manny Albam. — "Subconscious" Lee Konitz. — "Number Eight" (Dolphy); Eric Dolphy.
- 6:00 CBF Prélude au soir
Concerto pour harpe et orch. (Albrechtsberger); Nicanor Zabala et orch. de chambre de Paul Kuentz. — "Wiener Blut" (J. Strauss); orch. philh. de New York dir. Bernstein.
- 7:00 CBF Les musiciens par eux-mêmes
Interviewer avec August Wenthör, violoncelle, par Jean Deschamps.
- 8:30 CBF Banc d'essai
Prélude en mineur (Carbonte); Rondo, K. 311 (Mozart); Capriccio, op. 116 (Brahms); "Ondine" (Debussy); Etude de concert en mi bémol (Berkeley); Lesle Meisner, piano.
- 9:00 CFDM Place des Arts
Concert de jazz: la chanteuse Dinah Washington et le vibroniste Lionel Hampton.
- 9:15 CKVL Ce soir à l'Opéra
Boris Godounov de Moussorgsky avec Boris Christoff, Anna Alexieva, John Lanigan, Jacques Mars, le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Sofia, et l'Orchestre du Conservatoire de Paris dir. par André Cluytens.
- 9:15 CFDM L'art et le monde
Une jeune troupe parisienne, "Le Théâtre du soleil" 2e partie.
- 11:03 CBF Les chefs-d'oeuvres de la musique
Oeuvres de Pierre Boulez, Sonate no 2 pour piano; Claude Heilfer, piano. — "Improvisations" sur "Mallarmé"; Halina Lukomska, soprano; et orch. symph. de la BBC, dir. du compositeur.
- 12:03 CBF Vienne la nuit
La vie et l'oeuvre d'Haendel, Concerto pour hautbois et orch. à cordes en si bémol majeur; Robert Casella et orch. dir. A. Gerard. — "Le Deux de Dettingen" (1re partie); Annette de la Bille, soprano; Zofie Heynis, contralto; Arjan Blaken, ténor; David Hollostell, basse; chœur de la Société Bach des Pays-Bas; orgue et orch. dir. Anton van der Horst.
- VENDREDI
- 9:03 CBF Au risque de vous plaire
"Je suis si heureux"; Marcel Amont et Colette Derael. — "Ma môme"; Jean Ferrat. — "Je t'aime tant"; Catherine Sauvage. — "Je t'aime"; Jacques Brel. — "Je t'aime"; Marc Gellinas. — "C'est peut-être l'amour"; Nicole Croisille. — "Lorsqu'on est heureux"; Jacqueline Dulac. — "C'est toi"; Edith Piaf et Eddie Constantine.
- 12:00 CKVL Festival des orchestres
Musique nostalgique et contemporaine avec les orchestres de Normandie Paramar, The Midnight Strings, Mantovani, Les Brown, Louis Armstrong et plusieurs autres.
- 12:05 CBF Concert populaire
Oeuvres de Mozart, "Une petite musique de nuit", K. 325 (allegro) et Symphonie no 40 en sol mineur, K. 353 (1er mov.); orch. de l'Opéra de Vienne, dir. Boult. — Soirée en la mineur, K. 310 (1er mov.); Daniel Barenboim, piano. — Sérénade no 4, K. 203 (1er mov.); orch. Radio de Vienne, dir. Priestman. — Symphonie no 41 "Jupiter" (allegro vivace); orch. symph. de Londres, dir. Liederfeld. — Concerto no 21 pour piano et orch. (2e mov.); Joerg Demus et orch. de l'Opéra National de Vienne, dir. Horvat. — Concerto no 9 pour piano et orch., K. 271 (3e mov.); Fou Ts'ong et orch. de la Radio de Vienne, dir. Priestman.
- 1:00 CBF Contrepont
Concerto no 5 en fa mineur pour piano et orch. (Bach); Glenn Gould et orch. symph. Columbia, dir. Goldschmann. — Quatuor-fantaisie, op. 2 (Britten); Vitezslav Hanus hautbois et Quatuor Janacek.
- 1:03 CBM Afternoon Concert
Oeuvres de: Mendelssohn, Schumann, Bruckner, Mahler et Debussy.
- 3:00 CBF Festivals du monde
"Suite italienne" (Stravinsky); Sonate en ré mineur (Chostakovitch) et Sonate en ré mineur (Faure); Miklos Perenyi, violoncelle, et Lorant Szűcs, piano.

UTILISEZ LA CARTE-VOYAGE GULF OU LA CARTE CHARGEEX.

Semelle large Bande blanche \$19⁹⁵

Semelle large 2 + 2 Ceinturé, polyester rayonné, bande blanche \$24⁹⁵

3 4 plis nylon à flancs noirs \$15⁹⁵

Semelle large — polyester/fibre de verre, ceinturé, double bande blanche \$29⁹⁵

Gulf

Pour de vraies aubaines visitez les détaillants Gulf affichant cette enseigne.

Venez où vous en avez pour votre argent. Venez chez Gulf.

Enquête sur le crime

Gary Ball oublie de se présenter

par Bernard MORRIER

Les travaux de la Commission d'enquête sur le crime organisé ont été complètement paralysés hier, alors que l'unique témoin assigné pour cette audience, un important preneur au livre montréalais, Gary Ball, a fait défaut de se présenter à l'appel de son nom.

En conséquence et au nom des commissaires, le juge Rhéal Brunet a ordonné immédiatement la levée d'un mandat d'arrestation contre le témoin.

Me Michel Proulx, qui représentait ce dernier, a déclaré à la commission hier matin qu'il n'avait absolument pas vu son client et a ajouté n'avoir aucun commentaire à formuler à ce sujet.

Déjà le 22 mars dernier, Ball avait été assigné pour hier par voie de subpoena.

Cinq jours plus tard, soit le 27 mars, alors qu'il était pré-

sent en cour, le juge Brunet lui donnait un ordre verbal de se présenter pour l'audience d'hier.

Contrairement à ce qui s'est produit, par exemple, dans les cas de Di Iorio Lanzo ou Levine, Ball aura pour sa part beaucoup à faire pour tenter de prouver que l'assignation le concernant était illégale et ne pouvait être considérée comme valable, si jamais la commission décidait de sévir contre lui.

Les commissaires espèrent donc aujourd'hui pouvoir étudier en profondeur la facette du jeu portant sur le "book-making", alors qu'à cette fin, ils ont convoqué Gordon Ball (le frère de l'autre), de qui on attend beaucoup de précisions sur un présumé réseau dans lequel il pourrait être impliqué.

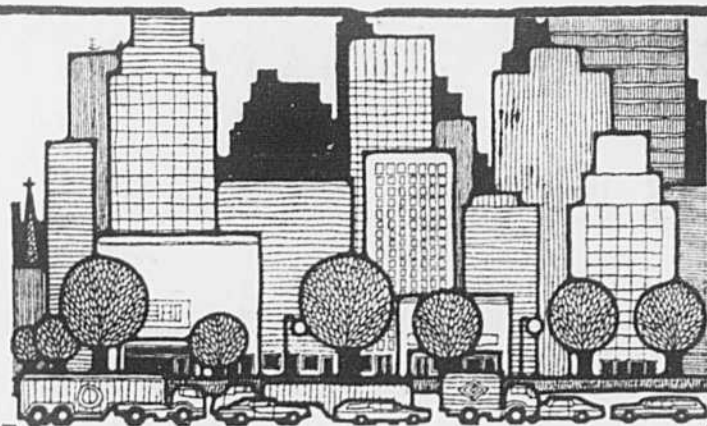
Si Gordon Ball faisait, lui aussi, faux bond aux commissaires, la question est



Gary Ball... il a fait faux bond

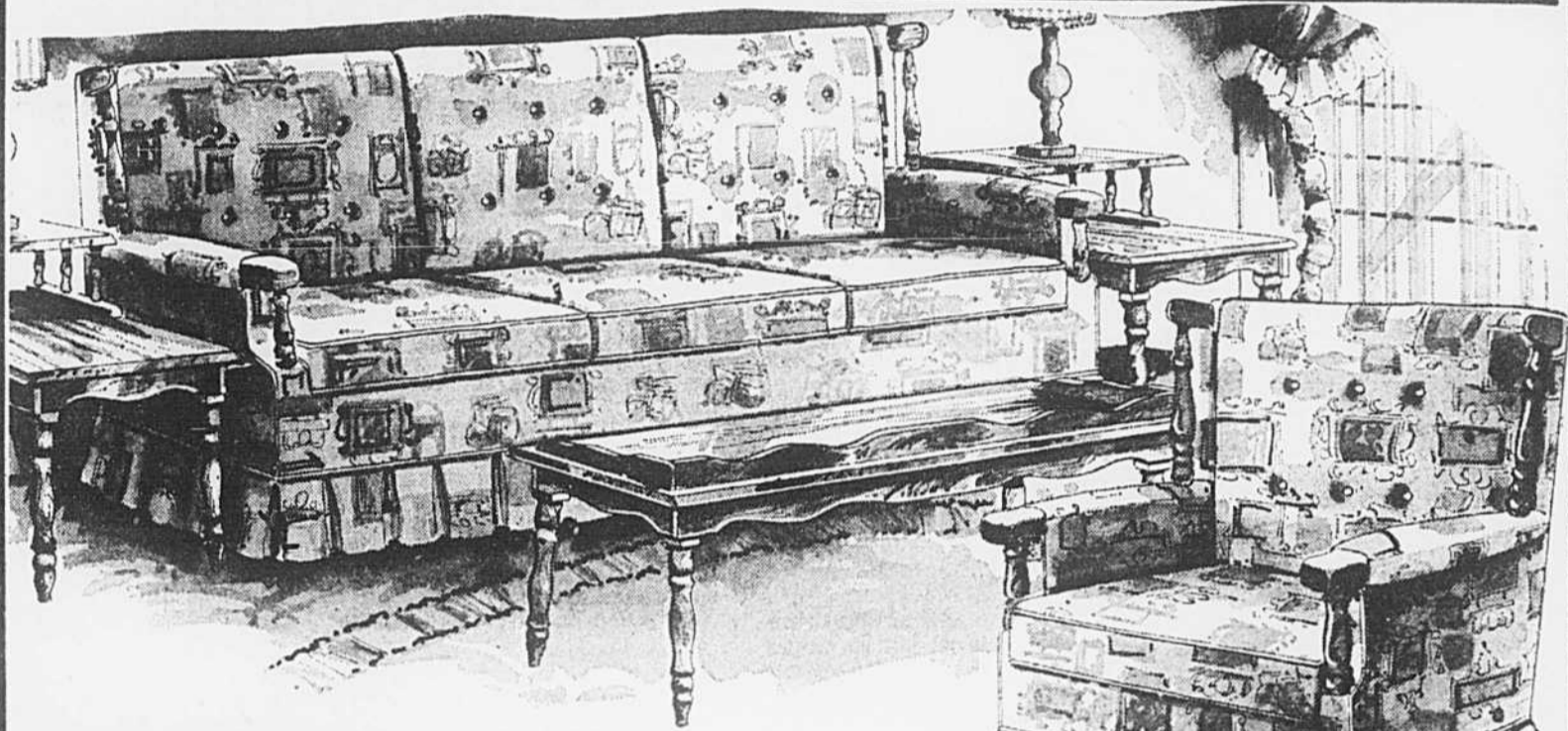
maintenant de savoir si leurs travaux ne se trouveraient pas encore arrêtés, celui-ci étant le seul témoin convoqué pour aujourd'hui.

RAJEUNISSEZ VOTRE FOYER CHEZ Woodhouse



ENEZ À NOTRE MAGASIN DU CENTRE-VILLE
915, rue Ste-Catherine est
(près de la station de métro Berri - De Montigny)

6 GRANDS ÉTAGES VOUS PRÉSENTANT UN VASTE CHOIX DE SUPERBES MEUBLES ET APPAREILS.

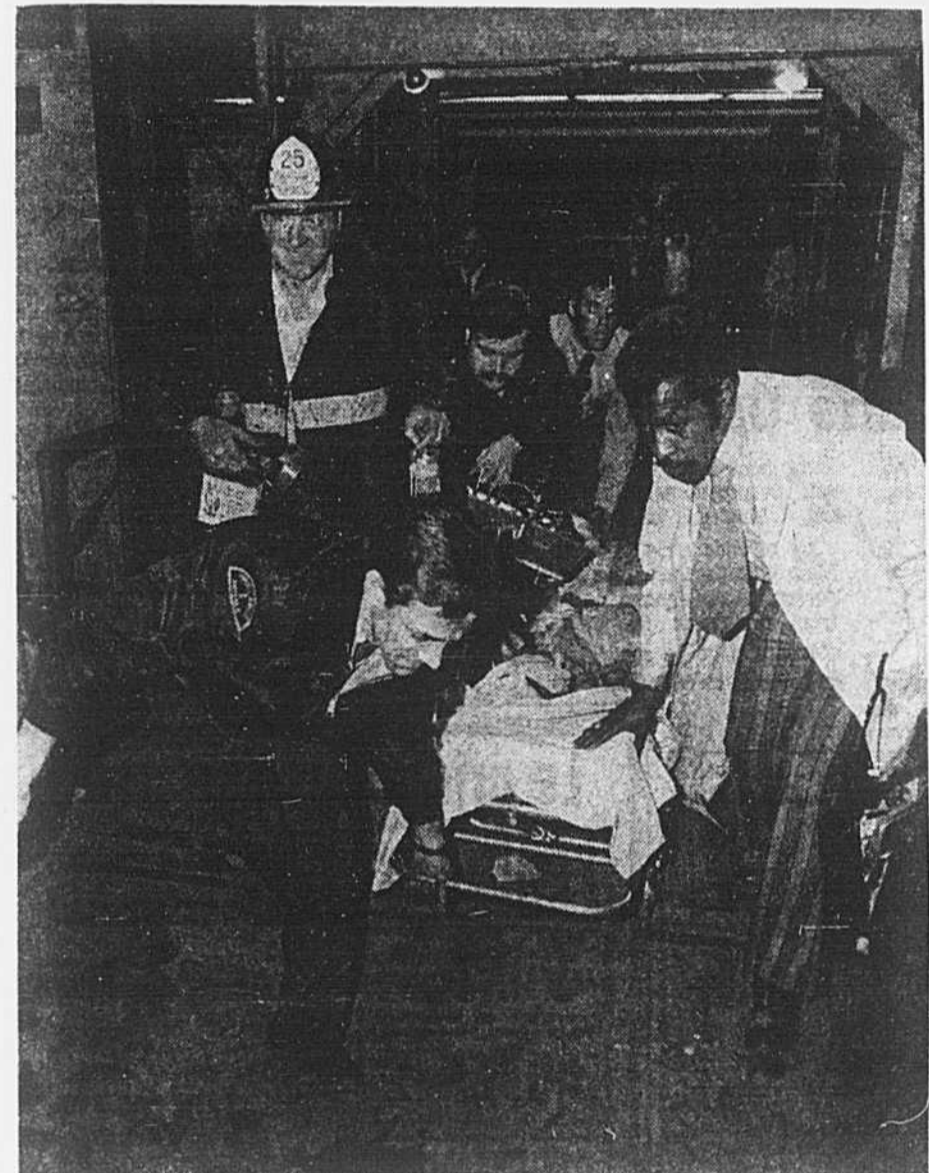


MOBILIER DE SALON DE STYLE COLONIAL 2 MCX

Ce mobilier de construction robuste mais raffinée, donnera sûrement un cachet particulier à votre salon. Comprend un sofa à dossiers hauts et un fauteuil berçant à base pivotante, recouverts d'un résistant tissu à motif colonial. Les coussins semi-détachés, sont rembourrés de mousse. Appuis-bras de bois apparent poli à la main.

SPECIAL \$319

TERMES FACILES



Coincé dans un ascenseur

Un homme est resté coincé dans un ascenseur, hier, au 1245 Stanley, à Montréal. L'un de ses bras et l'une de ses jambes ont été presque arrachés lorsque l'ascenseur s'est mis en mouvement.

Un accident semblable s'était produit il y a deux se-

maines dans le même ascenseur d'automobiles de la compagnie Stanley Automatic Parking.

La victime, Réjean Saint-Onge, 19 ans, du 630 François-Loiselle, à Boucherville, a été transporté à l'hôpital Royal Victoria où ses blessu-

res sont jugées très sérieuses.

Sur les lieux mêmes de l'accident, du sang a dû lui être administré.

Ce n'est que deux heures après la tragédie que les pompiers et la police ont réussi à dégager le jeune Saint-Onge de sa position. Sa jambe et son bras sont restés coincés entre le 3e étage et le panier où il prenait place.

OPTOMÉTRISTES • OPTICIENS
J. HENRY RICHARDSON, Jr., O.D.
JACQUES BENOIT, O.D.
900, SHERBROOKE OUEST (CH. 11) 849-1274
OUVERT DU LUNDI AU MERCREDI DE 9 A.M. à 5:30 P.M.
JEUDI — VENDREDI de 9 A.M. à 9 P.M. — SAMEDI: FERMÉ

POUR DES PLANCHERS DE BOIS BRILLANTS c'est **SICORÉTHANE**
un vernis plastique super résistant super transparent
2 fois cristallin ou lustre perle

ANNONCE
POURQUOI LES HOMMES MEURENT-ILS PLUS JEUNES QUE LES FEMMES?
De tout temps, le sexe féminin a passé pour le plus faible. Toutefois, les statistiques montrent que les femmes ont une espérance de vie meilleure que les hommes. A quoi cela tient-il? Lisez, dans Sélection du Reader's Digest d'avril, comment la société impose à l'homme des responsabilités excessives et continue à le former sans égard pour l'évolution de son rôle. Apprenez pourquoi les contraintes de l'éducation allées à une conception erronée de la virilité contribuent à abréger ses jours et comment il est possible, en révisant certaines idées reçues, de remédier à cet état de choses. Achetez Sélection d'avril dès aujourd'hui.

Plus de gens achète chez **w.h. perron** pour leur jardinage
LA RAISON Nous offrons la plus grande sélection des items suivants:
• Outils de jardin • Semences (légumes, gazon, etc.) • Arbres ornementaux • Arbustes • Conifères • Rosiers • Arbres fruitiers • Plantes vivaces • Plantes annuelles • Engrais • Tondeuses • Insecticide • Fongicide • Herbicide • Tracteurs • Pots de patios • Plantes de tomates — et davantage
plus notre personnel qualifié pour tous vos problèmes de jardinage

w.h. perron
515, boul. Labelle, Chomedey, Laval, Que.
Un demi mille au nord du pont de Cartierville. Vaste terrain de stationnement gratuit
332-3610
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 6 h
LE SAMEDI de 8 h à 5 h

<p>TAPIS À MOTIF "ROCKNYL" Un tapis non-allergène et de peu d'entretien. Filaments continus de 100% nylon avec endos de caoutchouc incorporé. Choix de 8 couleurs. 12' de largeur. Facile à poser.</p> <p>SPECIAL 644 V.C.</p>	<p>TAPIS 9' x 12' 100% NYLON Carpettes à filaments continus 100% nylon. Endos double de jute. Très résistant et facile d'entretien. Vaste choix de couleurs.</p> <p>SPECIAL 5988 TERMES FACILES</p>	<p>BROADLOOM "NYLTEX" 100% nylon Un broadloom très décoratif, touffu de fibre de nylon 100% à filaments continus. Endos de double jute. Disponible dans un choix de nouvelles couleurs. 12' de largeur.</p> <p>SPECIAL 488 V.C.</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

AUCUN DÉPÔT jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER
Demandez au vendeur tous les détails concernant notre plan de crédit commode

PANNEAUX DE FILET

Panneau de 110" de largeur par 95"

Ajoutez une note de gaieté à votre foyer grâce à ces panneaux de filet 100% polyester deux tons. Choix de 6 combinaisons de couleurs. Egalement disponibles dans un choix de grandeurs et de motifs à prix très spéciaux.

SPECIAL **1288** CHACUN

Woodhouse

6 ÉTAGES AVEC UN VASTE CHOIX EN AMEUBLEMENT POUR TOUS LES GOÛTS
915 est, Ste-Catherine — Tél.: 845-9261

AUBAINES SIMILAIRES AUX AUTRES MAGASINS SUIVANTS:

MONTREAL-NORD 10672 boul. Pie-IX Tél.: 324-1610	GREENFIELD PARK 204 boul. Taschereau Tél.: 671-5933	CHOMEDEY 1180 boul. Labelle Tél.: 688-9750-1	LASALLE 8360 boul. Newman Tél.: 363-4955-6
6065 est, Henri-Bourassa Tél.: 325-6611	VERDUN 3913 Wellington Tél.: 766-2343	MONTREAL 3956 est, Ontario Tél.: 527-9251	PIERREFONDS 4989 boul. des Sources Tél.: 684-5591-2

Négociation collective, sans menace de grève, dans le secteur de la métallurgie

par Marcel PEPIN

● Un puissant syndicat, les Métallurgistes unis d'Amérique, qui renonce volontairement à son droit de grève.
● Une puissante industrie, celle de l'acier, qui accepte de confier à l'arbitrage exécutif les différends qui l'opposent à ses employés.
● Une convention collective qui, tout en n'expirant qu'en 1974, contient déjà une clause d'augmentation des salaires de trois pour cent pour 1975, trois pour cent pour 1976, de même qu'un boni de \$150 à tous les employés

en guise de remerciement aux employés qui ont contribué à la stabilité des opérations de l'industrie.

Voilà, en très bref, les principaux éléments d'une démarche révolutionnaire dans le monde des relations de travail. L'entente qui lie les Métallurgistes unis d'Amérique et les dix plus importantes sociétés sidérurgiques des États-Unis se veut une expérience. Mais déjà, on peut affirmer que l'expérience sera observée de très près.

Au Québec, par contre, le représentant des Métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, affirme que l'entente expérimentale est inapplicable, à cause d'une disposition du Code du travail qui situe l'accréditation au niveau de l'entreprise seulement, et non au niveau de l'ensemble de l'industrie, comme c'est possible outre-frontière.

En expliquant aux journalistes les raisons qui ont incité les Métallurgistes unis et les dix principales sociétés sidérurgiques américaines à tenter cette expérience d'une négociation collective sans menace de grève ou de lock-out, le président du Syndicat des métallos du Québec, M. Jean Gérin-Lajoie a déclaré que c'est la nécessité

qui avait amené les deux parties à chercher une formule nouvelle.

En pratique, le droit de grève totale ne profitait plus aux métallos, selon M. Gérin-Lajoie, parce que les clients pouvaient stocker à l'avance de l'acier, ou en importer, ce qui réduisait à presque rien les pressions sur les compagnies ou l'économie.

De plus, le droit de grève était en fait limité par le droit de recours aux injonctions, et les grévistes n'étaient jamais à l'abri des interventions gouvernementales.

Selon la formule mise au point par

les Métallos américains et les entreprises sidérurgiques, les syndicats conservent le droit de grève pour ce qui touche les clauses d'application locale, dans les usines. Cependant, toutes les clauses contenues dans la convention collective maîtresse, c'est-à-dire celles qui s'appliquent uniformément dans toutes les entreprises de l'acier sont à l'abri d'un débrayage.

En d'autres termes, les travailleurs ont convenu de ne pas paralyser en même temps toute l'industrie, se ré-

servant le droit de cesser le travail si les discussions achoppent au niveau local.

Les points invoqués dans l'entente pour justifier cette attitude sont les suivants :

● nécessité pour les deux parties d'assurer la stabilité des opérations, de la productivité et de l'emploi dans l'industrie de l'acier.

● intérêt commun à prévenir la paralysie de l'industrie, et à éviter les interventions gouvernementales.

● confiance mutuelle de pouvoir résoudre, par la négociation, et éventuellement par l'arbitrage, les points en litige.

Les deux parties conviennent que cette décision évitera une augmentation des stocks d'acier à la veille d'une grève, et limitera les importations, ce qui aura pour effet d'assurer la permanence des emplois.

Pas applicable au Québec

M. Jean Gérin-Lajoie, tout en manifestant un optimisme prudent face à cette innovation dans les relations de travail, a dit regretter qu'une initiative semblable ne puisse être appliquée au Québec.

"Le Code du travail nous force à négocier toutes les clauses en même temps, à l'expiration des conventions, dit-il, en situation de crise; il est interdit de faire des arrêts de travail pendant la durée de la convention, ce qui nous empêche de songer à des formules comme celle-ci."

Reprochant au Code du travail sa rigidité, M. Gérin-Lajoie estime qu'il faudrait repenser le Code au complet, plutôt que d'essayer de l'assouplir par des modifications genre bill 89.

Parce que dans nos négociations, nous devons englober autant les grandes questions que les questions de détail, dit-il, cela ferme la porte à toute forme différente de négociation que la négociation de crise, l'affrontement total, sur tous les points.

Cette situation découle, selon lui, de l'obligation que fait le Code du travail de procéder à l'accréditation au niveau de l'entreprise et non au niveau de l'industrie, comme la chose est possible aux USA.

"Il nous faut un Code du travail où les travailleurs auront le droit de pouvoir sacrifier, s'ils le veulent, sur le droit de grève, tout en demeurant aussi bien protégés", a-t-il conclu.

Enquête sur la tragédie du mont Wright

Le surintendant de la structure ignorait qu'il existait, au Québec, des règlements de sécurité

par Jacques GAGNON

SEPT-ÎLES — Cinq des sept victimes de la tragédie du mont Wright, dont le contremaître Valmont Leblanc, n'avaient pas de carte de compétence.

En citant ces chiffres provenant d'un rapport de la Commission de l'industrie de la construction, le syndicaliste Michel Chartrand a de nouveau failli se faire expulser, hier après-midi, au Palais de justice de Sept-Îles.

Le juge Rock Lefrançois, qui préside à l'enquête du coroner au sujet de cet accident de travail survenu le 17 novembre dernier, avait interdit à M. Chartrand de mentionner ces chiffres.

Le juge ne s'opposait pas à ce que ces chiffres soient mis en preuve, mais il voulait que ça soit fait par un témoin qualifié.

Le surintendant l'ignorait

Par contre, M. Roger Guay, le surintendant de la structure au moment de l'accident, n'a appris qu'après cet accident qu'il existait au Québec des règlements concernant la sécurité dans l'industrie de la construction.

M. Guay, qui est à l'emploi de la compagnie Mannix (Québec) Limitée, tout comme l'étaient les victimes, est arrivé au mont Wright, au Nouveau Québec, le 4 mai 1971.

Ce surintendant, qui avait la responsabilité de quelque 70 hommes, avait reçu une copie de décret de la construction, peu après son arrivée, mais ne l'avait pas encore lue au moment de l'accident.

M. Guay, qui est originaire de Manitoba, arrivait de la Saskatchewan. On a donc discuté pendant quelques minutes des normes de sécurité dans ces provinces et M. Chartrand a conclu qu'elles "étaient encore plus arriérées que le Québec".

Un croquis

M. Guay a révélé que l'ingénieur Gerald Scraba avait fait un croquis pour le démontage des plates-formes parce qu'il n'était pas satisfait de la manière qu'on procédait pour les deux premières. Il avait d'ailleurs fait recommencer une partie des travaux, après avoir visité les silos avec M. Guay.

Le surintendant avait lui-même expliqué à tous les soudeurs comment souder les poutrelles qui ont cédé, causant la chute de la plates-forme. Il a ajouté n'avoir pas surveillé le démantèlement des plates-formes des silos 3 (celle qui a tombé) et 4, "car ça faisait quatre qu'on soulait avant et c'était les mêmes soudeurs et tout avait bien fonctionné".

On se souvient que pour les quatre premières plates-formes, on avait uti-

lisé des poutrelles de 8 pouces alors qu'on a utilisé des 6 pouces pour les silos 3 et 4.

Le soudeur Guy Fortin, qui travaillait à l'atelier de soudure, a apporté de nouveau détails sur ce changement.

Selon lui, le contremaître Roger Gélinas a demandé des poutrelles de 6 pouces parce qu'il ne restait plus de 8 pouces. Et de plus, on a pris de vieilles poutrelles qui traînaient à l'arrière de l'atelier et qui étaient déjà soudées ensemble, ce qui empêchait de faire une soudure de plus.

"Il restait du "6 pouces" flambant

neuf en dedans, mais on m'a fait commencer par couper celui déjà assemblé" a-t-il dit.

Enterrés sous la neige

Le surintendant qui a cependant précisé qu'on a trouvé, le lendemain de l'accident, des poutrelles de 8 pouces enterrées sous la neige, à l'arrière de l'atelier.

Un autre témoin, le grutier René St-Onge, est venu relater les problèmes de signaleur qu'il avait eus lors du démantèlement des plates-formes aux silos 1 et 2, alors qu'une quin-

zaine d'employés différents avaient agi comme signaleurs.

M. St-Onge a mentionné qu'un grutier travaillait habituellement avec un signaleur attitré, qui lui indique à effectuer avec sa grue.

"On recommandait des gars, mais eux (la compagnie) choisissaient", a-t-il commenté.

On comprend facilement le problème quand on sait que la grue qu'il conduit a une flèche droite de 130 pieds et une contre-flèche de 23 pieds et qu'elle prend ou dépose des objets à des endroits que l'opérateur ne voit pas.

La cour irait siéger à Calgary pour entendre le témoin Burg, dans un hôpital

par Jacques GAGNON

SEPT-ÎLES — La cour du coroner pourrait-elle se rendre siéger à Calgary pour entendre un témoin relativement à l'accident du mont Wright ?

Le juge Rock Lefrançois, qui préside présentement l'enquête du coroner qui se tient au Palais de Justice de Sept-Îles, a déclaré qu'il étudiera les problèmes de juridiction au cours de la fin de semaine.

Les difficultés viennent du fait qu'un témoin assigné dans cette cause, et dont le nom revient fréquemment, est présentement hospitalisé à Calgary. Il s'agit du contremaître Lorne Burg, de la compagnie Mannix (Québec) Limitée, qui était affecté au moment de l'accident aux silos où une plate-forme s'est effondrée.

A la demande du juge, le procureur de la Couronne, Me Stanislas Déry, a envoyé un télégramme au docteur de

Burg pour savoir si ce dernier pourrait éventuellement venir témoigner soit à Montréal, soit à Sept-Îles.

La réponse n'est pas encore arrivée. Mais comme toutes les parties considèrent le témoignage de Burg comme très important, les intéressés sont d'accord pour se rendre à Calgary, si le coroner en a les pouvoirs.

Mes deux outils de travail...

"Le public, ça n'attend pas et dans le studio, le signal "en ondes" ne pardonne pas. Tout doit fonctionner.

C'est quand on doit partir vite et souvent qu'on apprécie le mieux Air Canada.

Et c'est pourquoi je dis que j'ai deux outils de travail: l'avion et le microphone.

Tous les deux doivent fonctionner avec précision si je veux être là quand le signal "en ondes" se met à clignoter.

Mais ne vous inquiétez pas, je ne rate jamais une émission.

Et de votre côté, vous trouverez les horaires et le réseau canadiens d'Air Canada très accommodants: au moins 430 vols par jour pour plus de 30 destinations canadiennes."

René Lecavalier

On y va?
On y va!

On y va
à Toronto!

Chaque jour, Air Canada vous offre plusieurs vols Montréal-Toronto.

LE MATIN

Départ: 8h
Arrivée: 9h05

L'APRÈS-MIDI

Départ: 17h
Arrivée: 18h 10

plus 28 autres vols quotidiens.

la presse



FINANCE

L'argent coule à flots dans les petites annonces du groupe. "200 - Finance" Pour prêter ou emprunter de l'argent, faites paraître une petite annonce.

Telephones à
87-47-111

Les petites annonces

la presse

Le printemps est arrivé

FENÊTRES

PORTES

AUVENTS

REVÊTEMENT
en ALUMINIUM

RECOUVREMENT
de CORNICHES

TOITURES **279-8551**

Avec plus de 20 ans d'expérience

ALSCO

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN ALUMINIUM.

1530 est. rue Beaubien, Montréal, Québec. Appel interurbain accepte.

Faites-le maintenant!

Avant d'acheter, vérifiez nos produits, nos prix et conditions sans obligation de votre part.

à SGWU:

JANOS STARKER

Séances de travail

Janos Starker, le célèbre celliste et instructeur, donnera trois séances de travail sur la technique des instruments à cordes et l'exécution de la musique de chambre, dans le théâtre D.B. Clarke, à l'angle de Maisonneuve et Bishop.

Les séances de travail sont présentées conjointement par l'Orchestre Symphonique de Montréal et le département de l'Éducation Permanente de l'Université Sir George Williams, et seront une occasion unique pour observer ou travailler avec l'un des maîtres de notre époque.

Admission au programme: participants - \$10 pour les 3 séances ou \$5 par séance; observateurs - \$7 pour les 3 séances ou \$3 par séance.

Programme: Session 1 - dimanche 8 avril (à 20 heures); session 2 - lundi 9 avril (à 20 heures); session 3 - jeudi 12 avril (à 10 heures).

Tickets et réservations: Education Permanente, SGWU, 2140 rue Bishop (879-2865).



TARZAN



PHILOMÈNE



LE PAPA DE LILI



FERDINAND



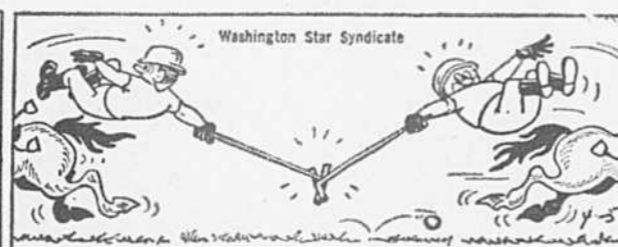
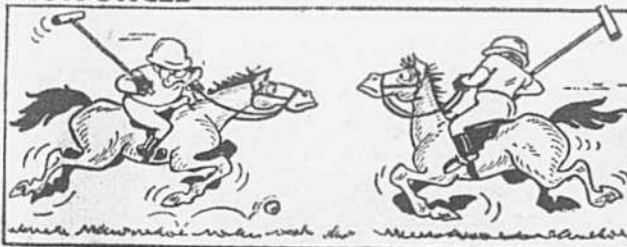
BOZO



PEANUTS



MON ONCLE



LES NAUFRAGÉS



KELLY

Autre preuve de son intérêt et de sa sympathie pour les pauvres, le président Nixon a créé une commission spéciale de trois membres pour sortir des millions d'Américains de la misère.

Le président a nommé Bambi, Donald le Canard et Oscar Feldin, une ancienne grenouille de Milwaukee à sa retraite.

TÉMOIN OCULAIRE



Votre dollar a toujours toute sa valeur à La Maison Danoise.

Malgré la dévaluation récente du dollar, nous ne *voulons* pas augmenter nos prix sur notre stock actuel de meubles importés de Danemark.

Profitez de cette occasion offerte sur nos meubles en magasin présentement. Économisez avant l'augmentation des prix de notre nouvelle marchandise.



LA MAISON DANOISE THE DANISH HOUSE

9501 CÔTE-DE-LIESSE, DORVAL 631-3591
CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW, POINTE-CLAIRE 697-1899
1 PLACE VILLE-MARIE 861-3734

EATON

jours 'trouvailles' mode



La mode dans dessous à petits prix!

- 1. Soutien style débardeur en dentelle "Ban-Lon" extensible. Menue, petite, moyenne. Tons blanc, jaune, marine. **Prix courant 3.50** **Prix spécial 2 pour 3⁹⁹**
- 2. Bikini assorti en dentelle "Ban-Lon" (nylon) extensible. Menue, petite, moyenne (pour les tailles 7 à 11). Blanc, jaune, marine. **Prix courant 3.50** **Prix spécial 2 pour 3⁹⁹**
- 3. Soutien Van Raalte en broderie de nylon. Cerceau aux bonnets et dos "Spandex". B(34 à 38); C(34 à 38); D(34 à 38). Bleu, ivoire ou brun. **Prix spécial 3⁹⁹**
- 4. "Wonder Bare" de Wonder Bra en dentelle voile de nylon et rayonne. Profondément decoupe sur les côtés et dans le dos. A(32 à 36); B(32 à 36). Blanc. **Prix spécial 2 pour 5⁹⁹**

Economisez sur ces tenues de tout repos!

- 5. Longue chemise de nuit faite de polyester et coton. Décor empiècement de broderie et de dentelle devant. Rose, bleu, vert menthe. Tailles petite, moyenne, grande. **Prix courant 7.00** **Prix spécial 4⁹⁹**
- 6. La maxi en "Arnel". Frontal cache-cœur très féminin. Fleuris et géométriques printaniers dans un "Arnel" (triacetate) coloré de bleu, ton or, rose, vert ou lilas. Tailles petite, moyenne, grande. **Commandes acceptées sur mention de la taille et de la couleur seulement.** **Prix courant 10.00** **Prix spécial 6⁹⁹**
- 7. Deux-pièces court. Léger polyester et coton rehaussé d'un empiècement de broderie devant. Petite culotte sur bande de taille élastique, détail dentelle. Rose, bleu, vert menthe. Tailles petite, moyenne, grande. **Prix courant 7.00** **Prix spécial 4⁹⁹**
- 8. Ensemble court en "Arnel". Séduisant frontal cache-cœur et culotte bikini assortie. "Arnel" (triacetate) en motif floral ou géométrique. Tons or, bleu, rose, vert ou lilas. Tailles petite, moyenne. **Commandes acceptées sur mention de la taille et de la couleur seulement.** **Prix courant 9.00** **Prix spécial 5⁹⁹**

Eaton Centre-ville (troisième étage), Félinie (rez-de-chaussée), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 609.

Venez ou téléphonez **842-9211**



- 9. Vestons sport pour garçons **Prix spécial**
Tailles 8-10 **12⁹⁹**
Tailles 12-16 **15⁹⁹**
Taille 18 **18⁹⁹**
Motif écossais réalisé dans un magnifique polyester. Boutonnage simple, poches à rabats et fente médiane. Doubleure de rayonne. Marine ou brun.
- 10. Blousons pour garçons **Prix spécial**
Tailles 8 à 16 **8⁹⁹ ch.**
Velours 100% coton côtelé lavable-machine. Fermeture pressionnée et 2 poches à rabats. Marine, brun ou chameau.
- 11. Pantalons amples pour garçons **Prix spécial**
Tailles 7-12 **6⁴⁹**
Tailles 14-18 **6⁹⁹**
Velours 100% coton côtelé pré-rétréci et lavable-machine. Poches taillées et jambes à revers. Marine, brun, bleu roi, beige. Dans le lot, modèle, genre jean, évaseé avec poches en biais.
- 12. Larges pantalons tricot double **Prix spécial**
Tailles 7-18 **7⁹⁹**
Tricot 100% polyester lavable à la machine. Jambes amples, revers 2 pouces. Marine, brun ou rouge vin.
- 13. Chemises sport à pastilles **Prix spécial**
Tailles 8-18 **3⁹⁹**
100% polyester d'entretien facile et lavable-machine. Manches longues, boutonnage frontal. Marine, brun, rouge, ton or sur fond blanc.
- 14. Chemises sport pour garçons **Prix spécial**
Tailles 8-18 **4⁶⁹**
Mélange rayé 50% polyester et 50% coton lavable-machine. Manches longues. Marine, bleu clair, poil de chameau, jaune, blanc ou brun.

Achats en personne seulement
Eaton Centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Clair. Rayon 232.

INSPIRATION EATON